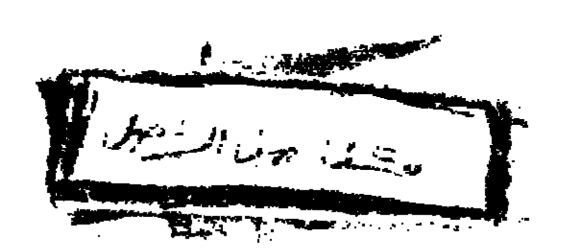


Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16156 – 7 F =

SAMEDI 4 JANVIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Eglise orthodoxe serbe condamne le président Milosevic

L'ÉGLISE ORTHODOXE de Serbie a lancé, jeudi 2 janvier, une violente attaque contre Slobodan Milosevic. Dans un communiqué publié à Belgrade, trente-cinq évêques ont accusé le président serbe de *« tenter de semer la discorde et de provoquer l'effusion de sang uniquement pour garder le pouvoir »*. L'épiscopat reproche aussi au président d'avoir *« trahi les territoires occidentaux serbes* [les Serbes de Bosnie et de Croatie] ».

Cette déclaration, applaudie par l'opposition, est intervenue à la veille de la réunion de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui devait examiner son rapport demandant à Belgrade de rendre à l'opposition sa victoire électorale au scrutin municipal du 17 novembre 1996.

Lire page 3

Deux proches de Jacques Chirac nommés à la Banque de France

Jean-René Bernard et Pierre Guillen entrent au Conseil monétaire

LE CONSEIL des ministres du vendredi 3 janvier a nommé au Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France Pierre Guillen et Jean-René Bernard, deux personnalités proches du président de la République. Celui-ci espère trouver ainsi un contrepoids à l'autorité de Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque, qu'il n'a cessé de critiquer plus ou moins discrètement. Ces nominations ont donné lieu à d'intenses tractations au sein de la majorité. Deux postes étaient à pourvoir, ceux de Bruno de Maulde et de Jean Boissonnat qui, par tirage au sort en 1994, avaient été désignés pour trois ans.

Les sortants étaient des partisans affichés de la politique du franc fort, tandis que les positions de MM. Guillen et Bernard apparaissent plus incertaines. L'équilibre au sein du CPM pourrait donc être modifié en faveur d'une politique monétaire plus souple, susceptible d'inquiéter les marchés financiers.

Lire pages 5 et 10



Un élu socialiste impose un hébergement aux SDF

Le froid a tué sept personnes jeudi

LE FROID glacial qui saisit la France, où le thermomètre est descendu jusqu'à -22,1 dans l'Aube, a fait sept victimes supplémentaires, jeudi 2 janvier, portant le nombre de décès imputables aux conditions climatiques à vingt-deux. Parmi elles, les sans-domicile fixe sont les plus touchés.

Alors que la navigation fluviale est partiellement interrompue dans l'Est, la vague de froid et la neige ont fortement perturbé la circulation ferroviaire et routière, notamment dans la région Rhône-Alpes, où Météo France annonçait de nouvelles chutes de neige et des pluies verglaçantes à partir de la mi-journée, vendredi. Environ dix mille usagers de la SNCF se sont trouvés bloqués, ainsi que plusieurs milliers d'automobilistes, dans la vallée du Rhône. Ils ont en partie trouvé refuge dans des centres d'hébergement d'urgence : des salles des fêtes ou des lycées, ouverts par les collectivités locales.

Par ailleurs, l'initiative du maire (PS) de Longjumeau (Essonne), Philippe Schmit, visant à contraindre les sans-abri à s'abriter, y compris contre leur gré, a suscité un début de polémique. L'arrêté a été pris pour que *« toute personne errant par temps de grand froid, ou se trouvant exposée aux aléas climatiques faisant craindre pour sa santé, se voie proposer un site d'accueil où elle pourra séjourner au chaud »* et précise *« qu'à défaut de consentement de l'individu, et dans la mesure où sa santé ou sa sécurité est menacée, celui-ci est conduit dans un bâtiment public refuge. »*

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, promoteur du Samu social, a estimé que cette initiative constituait *« une régression »* et qu'il fallait *« laisser* [aux sans-abri] *leur liberté »*. *« On ne peut pas plaider pour l'ingérence humanitaire en Bosnie et au Rwanda et laisser mourir les gens à quinze mètres de chez nous »*, a estimé pour sa part le maire de Longjumeau.

Lire page 20

■ L'attentat de Damas

L'explosion d'une bombe à Damas aurait provoqué la mort de 53 personnes. La Syrie accuse Israël. p. 4

■ Un nouveau code pénal en Russie

La Russie se dote d'un nouveau code pénal pour rompre avec son passé totalitaire. Les priorités sont la défense des droits de l'individu et celle de la propriété privée. p. 3

■ La réplique de Tobie Nathan

L'ethnopsychiatre répond aux vigoureuses critiques dont il a fait l'objet dans *Le Monde*. p. 10

■ Modestes Pyrénées

Les stations de ski des Pyrénées réduisent leurs investissements. p. 8

■ Un hommage à Alberto Burri

Une rétrospective consacrée à ce représentant du courant informel disparu en 1995 s'ouvre à Rome avant de circuler en Europe. p. 17

■ Union à Chicago des marchés à terme

Les deux plus grands marchés à terme du monde, le Chicago Board of Trade et le Chicago Mercantile Exchange, ont décidé de coopérer pour faire face à une concurrence croissante. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 104 - 7,00 F

Rodez sous l'électrochoc Antonin Artaud

RODEZ
de notre correspondant

« Merdre ! » En 1896, Alfred Jarry propulsait son père Ubu sur scène avec ce mot en bouche. La même année, l'écrivain et acteur Antonin Artaud naissait. Le docteur André Gassiot, médecin-chef du secteur psychiatrique de l'hôpital de Rodez (Aveyron), homme de l'être et de lettres à ses heures, sourit de cette correspondance. Le psychiatre, fasciné par cette personnalité et cette œuvre, y trouve là un signe. Il aime bien ouvrir ainsi des tiroirs, puis les refermer aussitôt.

Artaud a laissé des traces ici, des milliers de feuillets réunis dans les *Carnets de Rodez*. C'est dans ce chef-lieu cossu de l'ancienne province du Rouergue qu'il fut interné, du 11 février 1943 au 25 mai 1946, et livré aux « soins » du docteur Gaston Ferdière, le prédécesseur du docteur Gassiot. Lequel administra quarante et un électrochocs à ce squelette de 55 kilos.

Cinquante ans après, la ville de Rodez a voulu se réconcilier avec ce personnage hors du commun disparu en 1948, comme s'il s'agissait pour elle de réparer une faute. Elle a donc célébré, tout au long de l'année 1996, le centenaire de la naissance de l'écrivain à travers expositions, cafés littéraires, conférences, lectures et prix de poésie. Le docteur Gassiot y a largement participé, reprenant au portemanteau de l'hôpital la blouse blanche laissée par le docteur Ferdière et se prêtant au jeu de rôles.

Le médecin-chef n'est pas de ces polémistes habiles à renier les méthodes utilisées par son collègue et à diaboliser Rodez. Simplement, il prend Antonin par le bras – *« Chacun connaît son Artaud »*, dit-il – et ne parle plus de délires polymorphes.

Il laisse émerger ses doutes de psychiatre sur l'origine du mal. Artaud a-t-il souffert de troubles psychiques graves ou des effets d'une pharmacopsychose trop lourde qui lui a été appliquée à coups de Laudanum depuis l'enfance, puis de substances anti-syphilitiques établies sur faux diagnostic à l'âge adulte ? *« Il souffre du tout »*, affirme le docteur Gassiot, qui pense qu'on a d'abord affaire à un homme doué d'une formidable capacité de création.

Alors, il s'est mis à fouiller les lieux d'Artaud à Rodez, à observer ses gestes, ses désordres. Il sait, lui, qu'il aurait pu le calmer, qu'il détient maintenant l'arsenal neuroleptique capable d'apaiser la crise en évitant les séquelles. Il a compris qu'Artaud a fait de sa vie une tentative permanente d'autothérapie par la création artistique.

Le grand écrivain cherchait à se soustraire à l'électrochoc. *« Il me disperse, il m'engourdit la pensée et le cœur, il fait de moi un absent qui se connaît absent »*, écrivait-il à Ferdière. Le docteur Gassiot a donc cherché à réintégrer l'écrivain dans la société. A travers les multiples initiatives culturelles prises par la ville, il l'a ainsi autorisé à sortir, à se replonger au sein des cercles artistiques, à voir des amis, à parler, à échanger, à proposer ses œuvres au regard des autres.

En ce début d'année 1997, le docteur Gassiot a raccroché sa blouse à son clou. Les festivités Artaud sont terminées sur la ville. Il assure qu'électrochoc ou chimiothérapie, cela n'aurait pas changé grand-chose, *« le génie créatif est ou n'est pas. Seulement, Artaud aurait joui d'un meilleur confort et de plus de moyens d'exprimer ce qu'il avait à exprimer. Et il aurait aussi obtenu le prix Sainte-Beuve... »*.

Elian da Silva

Yves Guéna au Conseil constitutionnel

LE PRÉSIDENT du Sénat, René Monory, a nommé, vendredi 3 janvier, Yves Guéna, 75 ans, sénateur (RPR) de la Dordogne et maire de Périgueux, au Conseil constitutionnel. Yves Guéna a fait partie dans les années 60, comme Jacques Chirac, de la jeune garde pompidolienne chargée d'investir le Sud-Ouest. Plusieurs fois ministre, il a été battu, en juin 1981, dans son fief de Dordogne, par un candidat socialiste, Roland Dumas, l'actuel président de la Cour suprême.

Lors de la discussion de la réforme qui étendait aux justiciables la saisine du Conseil constitutionnel, M. Guéna s'en était pris à l'intervention croissante de la plus haute des juridictions. *« Nous sommes à la limite de l'acceptable »*, avait-il accusé.

Lire page 5

La dernière des dix-huit années de thatchérisme

*« **EN REGARDANT** en arrière, beaucoup de gens seront profondément réconfortés de voir la fin de l'année 1996. (...) Aucun d'entre nous ne sait ce que 1997 nous apportera. Au plan national, nous aurons des élections générales. Individuellement, toutes sortes de défis et d'incertitudes nous attendent. »* Ce message de Nouvel An du primat de l'Eglise d'Angleterre, le docteur George Carey, témoigne du malaise politique et social qui perdure outre-Manche, et cela en dépit d'une reprise économique enviée et de la baisse, officielle, du chômage.

Car, en cette année 1997, qui risque fort d'être la dernière de dix-huit ans de thatchérisme, les interrogations persistent chez des Britanniques présentés par beaucoup d'économistes et de politiciens étrangers comme la preuve vivante des succès du nouveau libéralisme. L'Eglise officielle rappelle que la morale publique – en clair *« l'engagement sans compromission de protéger ceux qui sont faibles et vulnérables »*, pour reprendre les mots du docteur Carey – doit passer avant les profits d'un petit nombre. Le moral des salariés ne cesse de prendre l'eau. Et les travaillistes semblent en passe de remporter les prochaines élections. Ingratitude diront les uns, lassitude devant un pouvoir usé et que ses certitudes idéologiques ont éloigné de la réalité quotidienne diront les autres.

L'optimisme statistique tant vanté – l'économie britannique en est à sa cinquième année consécutive de croissance soutenue – ne convainc plus guère ceux qui sont censés en bénéficier. D'autant que la récente remontée de la livre a érodé la compétitivité du pays et risque d'avoir des conséquences sur l'emploi. Selon une enquête récente de l'organisme d'étude d'opinions ISR, le *feel good factor* (le sentiment de satisfaction) espéré par le gouvernement conservateur de John Major d'ici aux élections n'est toujours pas au rendez-vous. Le moral et la motivation dans les entreprises sont *« en chute libre »* depuis 1990. L'insécurité de l'emploi – le fruit de cette fameuse *« flexibilité »* du marché du travail – en est la raison principale. Le pourcentage de salariés sûrs de leur avenir professionnel est passé de 76 % à 43 % ; celui de ceux qui espéraient une promotion a chuté de 42 % à 19 % ; ceux qui s'identifient à leur entreprise ne sont plus que 60 % au lieu de 76 %.

Les critiques de l'épiscopat anglican, reprises par l'Eglise catholique en octobre dans un document sur le *« bien commun »*, ont fait mouche chez les tories. Le chef de leur aile droite, John Redwood, a dénoncé les préoccupations sociales de l'Eglise, accusant celle-ci de *« prêcher le relativisme moral et le scepticisme religieux au lieu d'être la voix de Dieu sur terre »*. Il n'est pas jusqu'au prince de Galles, pourtant connu pour son engagement social, qui a pu écrire que *« l'Eglise que j'aime a été balayée par des progressistes politiquement corrects »*.

« Nous comprenons que les Français soient pessimistes car la situation chez vous est bloquée, nous disait récemment un observateur anglais. *Mais nous, nous pouvons au moins espérer que les choses vont changer après les élections. »*

Patrice de Beer

Lire la suite page 10

Une romancière en eaux troubles



EN VIRGINIE, au sud de Richmond, Cornwell Enterprises emploie huit personnes à temps plein. Un nouveau roman, *Morts en eaux troubles*, vient de sortir de cette petite « usine ». Un septième succès mondial, forcément mondial. Le PDG, Patricia Cornwell, dénonce avec brio la violence qui corrode les Etats-Unis. L'originalité de son héroïne, Kay Scarpetta, médecin légiste, et le réalisme des situations tiennent en partie à la formation de Patricia Cornwell, ancienne journaliste de faits divers, un temps auxiliaire bénévole de la police, ou informaticienne dans un centre médico-légal. Un portrait de Michel Abescat.

Lire page 9

Un grand d'Espagne



MIGUEL INDURAIN

Le quintuple vainqueur du Tour de France quitte le peloton pour la légende. Faute d'avoir trouvé un accord avec l'équipe Once, Miguel Indurain, trente-deux ans, ne pourra s'enorgueillir d'avoir surclassé les autres champions. Ce grand d'Espagne a annoncé sa décision, jeudi, à Pampelune.

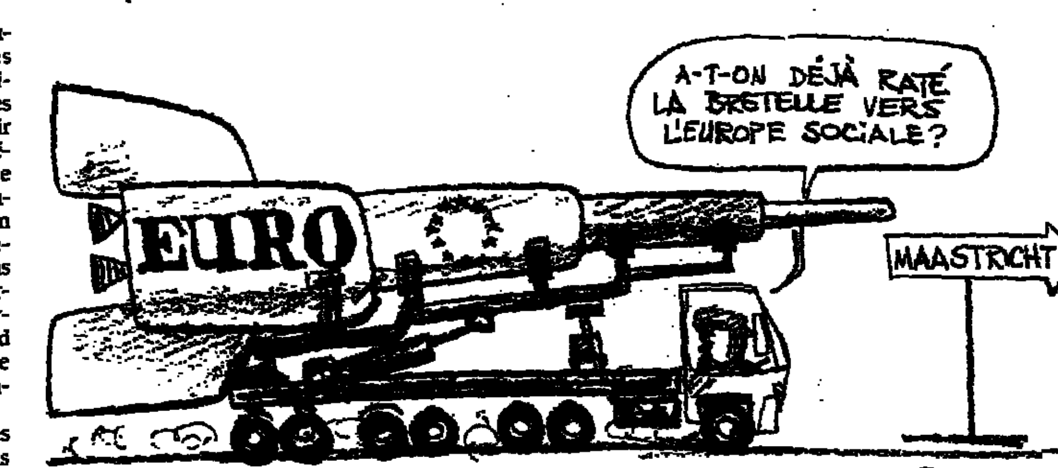
Lire page 14

EURO Les partis socialistes et sociaux-démocrates européens ne partagent pas les mêmes points de vue sur la monnaie unique et l'Union économique et monétaire. Si au sud de l'Union ils n'ont guère d'états d'âme et y sont largement favorables, on note de sérieuses réticences dans le nord de l'Europe, où les partis, divisés, sont soucieux de préserver des modèles d'« Etat-providence ». ● *EN GRANDE-BRETAGNE*, le leader travailliste, Tony Blair, est certes plus *« européen »* que John Major mais demeure discret sur la question, pour ne pas compromettre *ses chances aux prochaines législatives* ● EN ALLEMAGNE, la marche vers l'euro suscite une nouvelle polémique *au sein du Parti social-démocrate (SPD)*, où *certains dirigeants* sont tentés de mettre la défense du mark au cœur de leur stratégie de reconquête de l'électorat à l'approche des élections générales de 1998.

La monnaie unique divise la gauche européenne

Les partis socialistes du sud de l'Union envisagent la marche vers l'euro sans états d'âme. Mais en Europe du Nord, particulièrement en Scandinavie, les sociaux-démocrates sont profondément divisés et redoutent la fin de l'« Etat-providence »

LA FAMILLE socialiste et social-démocrate est associée au pouvoir dans la plupart des gouvernements des pays de l'Union européenne. Lorsque ce n'est pas le cas, comme en France, en Allemagne ou en Grande-Bretagne, elle pratique, dans l'opposition, une « culture de gouvernement », lui évitant de dériver vers un *« euroscepticisme du refus »*, diabolisant la monnaie unique. Ce qui n'empêche pas qu'existent dans les divers partis des débats, parfois vifs, mettant aux prises les enthousiastes de l'euro et ceux qui pensent que les sacrifices *consentis pour remplir les critères* de Maastricht sont insuffisamment compensés par des mesures donnant visage et identité à une Europe sociale. Au Benelux et en Autriche, pays où les monnaies *nationales sont solidement* arrimées au deutschemark, et où les socialistes participent au pouvoir en coalition avec des chrétiens-démocrates, les débats budgétaires de l'année 1996 ont montré des socialistes marchant main dans la main avec leurs partenaires conservateurs pour opérer des coupes dans les dépenses publiques afin de parvenir, au prix parfois de contorsions risquées, à ce fameux plafond de 3 % du déficit public pour faire partie du « premier peloton » d'entrée *dans la monnaie unique*.



Cela n'a pas été sans quelques déboires électoraux et grogne dans les rangs syndicaux, notamment en Autriche, *où les démagogues de* l'extrême droite populiste de Jörg Haider ont taillé des croupières au Parti social-démocrate du chancelier Vranitzky. L'Italie, où la coalition de l'Olivier est animée par d'anciens communistes convertis à *une social-démocratie europhile*, se serre la ceinture pour se présenter en bon ordre au départ du train de l'euro en 1999.

L'Europe du Sud, notamment l'Espagne et le Portugal, abrite des socialistes, au pouvoir à Lisbonne et depuis peu dans l'opposition à Madrid, qui se montrent d'une loyauté européenne sans faille, conscients du saut prodigieux vers la démocratie et le développement économique permis par leur intégration dans la Communauté en 1986. La Grèce, qui est la lanterne rouge de l'Union dans tous les critères *de Maastricht*, à l'exception de l'endettement public, dont les Belges sont les champions, a opéré un virage vers la rigueur avec l'arrivée au pouvoir de Costas Simitis, successeur à la tête du Pasok d'un Andréas Papandréou qui avait fait *du laxisme budgétaire et de l'utili*sation électoraliste des subventions de Bruxelles un art de gouverner et de durer. En Europe du Nord, l'intégration européenne et, à présent, la marche vers la monnaie unique suscitent de vifs débats.

PETITS PAS

Au *Danemark, pourtant* membre de la Communauté depuis 1972, chaque « petit pas » en avant réveille immédiatement les adversaires de l'Union, *jugée* pêle-mêle bureaucratique et anti-démocratique. Les Danois, on s'en souvient, avaient dit « non » à *Maastricht*, par référendum, en juin 1991, et leurs partenaires leur avaient accordé une série de dérogations, lors du conseil européen d'Edimbourg, *pour leur permettre de rester dans* le « train européen ». Le premier ministre, Poul Nyrup Rasmussen, est un européen convaincu, mais il *sait qu'il doit manœuvrer* sur ce terrain avec une extrême prudence. Son Parti social-démocrate est, en effet, profondément *divisé* : un électeur sur deux est hostile à Maastricht.

Dans un pays comme la Suède, entrée *dans l'Union* au 1er janvier 1995, les adversaires de l'adhésion n'ont pas non plus baissé les bras. Ils sont nombreux au sein du puissant Parti *social-démocrate* au pouvoir, et le chef du gouvernement, Göran Persson, ne s'est toujours pas clairement prononcé sur la participation de la Suède à l'union économique et monétaire.

Certes, il mène une politique d'assainissement *des finances* publiques musclée, fort impopulaire, visant *« à sauver l'essentiel de l'Etat-providence »*, mais il sait, comme son homologue danois, qu'une marche forcée vers l'euro compromettrait l'unité sacrosainte du Parti social-démocrate. D'où son souhait d'organiser un vaste débat national sur l'entrée de la Suède dans l'Union économique et monétaire (UEM), puis d'un *congrès extraordinaire* du parti avant un éventuel vote du Parlement l'année prochaine. Aujourd'hui, en tout cas, *plus de 60 % des Suédois sont*, selon les sondages, hostiles à l'euro.

Les Finlandais sont au bout du compte les moins réticents. Leur monnaie, le markka, a rejoint le système monétaire européen, et le premier ministre social-démocrate, Paavo Lipponen, estime, *en dépit* des critiques qui s'expriment au sein de sa formation, que son pays doit être au rendez-vous de l'UEM.

Alain Debove et Luc Rosenzweig

Le soutien critique du PS français

« OUI » à la monnaie unique, « non » à la façon *« actuelle »* de la faire. Telle est la ligne de crête sur *laquelle se tient désormais le Parti* socialiste français et qu'il a retenue dans son projet économique. Comme l'ensemble du texte, cette *orientation a été adoptée par le* conseil national du PS début novembre, puis ratifiée en décembre par ses militants. Il s'agit donc *d'une sorte de soutien critique* à l'euro qui réaffirme la démarche des socialistes français en faveur de la monnaie unique, mais l'assortit de conditions restrictives, tout en tournant le dos aux discours trop teintés d'*« autre »* politique.

Cette ligne « euroréaliste », ce « ni-ni » monétaire, définis par le premier secrétaire, Lionel Jospin, mis en forme par Pierre Moscovici, *chargé des études au secrétariat* national, n'ont pas été adoptés sans débat. La question de la monnaie unique a été l'occasion d'une opposition ferme entre Lionel Jospin et Henri Emmanuelli. Ce dernier a vigoureusement plaidé – par voie d'amendement finalement retiré – en faveur d'un décrochage du franc par rapport au mark, dénonçant ainsi la politique du *« franc fort »*, qui, à ses yeux, *« a consisté à s'aligner pour des raisons politiques et non économiques sur la Bundesbank »*.

QUATRE CONDITIONS

M. Emmanuelli, isolé, n'est pas *parvenu à amener les socialistes sur* ses positions. Pas question de dévaluer le franc. M. Jospin a réaffirmé cette ligne, en qualifiant de *« bavardage »* les propos de Valéry Giscard d'Estaing suggérant, le 21 novembre 1996, une dépréciation de la monnaie nationale par rapport à la devise allemande.

La question franc-mark évacuée, le PS met en avant quatre conditions au passage à la monnie unique. Il refuse d'abord un noyau dur monétaire autour du mark et souhaite une *« Union européenne dotée d'une monnaie unique »* avec l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne. Il réclame, ensuite, la mise en place d'un véritable gouvernement européen, compétent pour *définir les orientations de politique* économique et la politique de change. Il propose, en outre, l'élaboration d'un *« pacte de solidarité et de croissance »*, estimant que la décision de passer à la monnaie unique doit reposer sur une appréciation *« politique »* et non *« comptable »* des critères de convergence. Enfin, il juge *« nécessaire »* la révision de la parité entre le dollar et l'euro, *« de telle sorte que celui-ci ne soit pas surévalué »*.

Toutes ces conditions ne sont pas *forcément acceptables vues d'Allemagne*. Le PS, prêt à ouvrir un bras de fer, parie, toutefois, sur l'issue positive de celui-ci.

Caroline Monnot

Un Labour prudent pour ne pas compromettre ses chances aux élections

LONDRES
de notre correspondant

Si le Parti travailliste, à l'instar de son chef, Tony Blair, se montre plus pro-européen que le gouvernement conservateur de John Major, c'est avec ce pragmatisme caractéristique des politiciens d'outre-Manche. Seul le petit Parti libéral-démocrate affirme, sans complexe, des couleurs franchement européennes. Il espère influer dans ce sens si le Labour n'obtient pas la majorité absolue aux Communes lors des élections prévues, au plus tard, pour le 1er mai.

Prenons l'exemple de la Charte sociale européenne : M. Blair est « pour », *et il a soutenu la récente* décision de la Cour européenne de justice obligeant Londres à respecter la réglementation communautaire sur les horaires de travail et les congés payés. Mais, comme il le déclarait récemment au *Monde* : *« Notre critère, c'est l'intérêt économique de la Grande-Bretagne »*, et il n'est pas question d'imposer à Londres une vision sociale à l'allemande de la Charte : *« Nous avons fait savoir très clairement que si l'on tentait de nous y forcer, nous résisterions. »* Le Labour vient de le faire comprendre fermement au ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, qui avait eu la mauvaise idée de donner aux Britanniques des conseils sur leur politique européenne.

Mais, si les travaillistes contestent la vision sociale imposée par l'idéologie thatchérienne au pouvoir au Royaume-Uni depuis 1979, ils ne vont pas jusqu'à la rejeter en bloc : *« Nous ne changerons pas la réglementation* [sociale] *prise par les tories dans les années 80. Nous ne voulons pas être encombrés par une législation sociale trop lourde »*, dit M. Blair. Il définit le Labour comme *« le nouveau centre gauche dans le monde d'aujourd'hui, favorable à un rôle spécifique et limité du gouvernement et se situant à mi-chemin entre le contrôle étatique, le laissez-faire et la déréglementation ; ni la vieille gauche ni la nouvelle droite »*. Et surtout une priorité qui domine toutes les autres : remporter à tout prix les prochaines élections.

Même « réalisme » face à la monnaie unique. Ce qui explique, sans doute, la volte-face du Labour *à la mi-novembre, quand Gordon* Brown – le chancelier de l'échiquier du cabinet « fantôme » et tête de file des pro-européens – a annoncé, un dimanche matin, à la télévision qu'un gouvernement travailliste issu des urnes consulterait la population par référendum avant de décider d'accéder à l'Union économique et monétaire. Il rejoignait ainsi la position des tories. Pragmatisme imposé par les divisions sur l'Europe au sein du parti – même si elles sont beaucoup moins béantes que chez les conservateurs –, mais aussi par l'humeur de plus en plus chauvine d'une opinion en permanence matraquée à sens unique par *une propagande euro-sceptique*. M. Blair en est conscient, qui nous disait : *« Les Britanniques sont mal à l'aise à propos de l'Europe. C'est normal, car les ministres ne la défendent pratiquement jamais. »* Pourtant, les dirigeants travaillistes ne mouillent guère leur chemise pour venir à son aide.

CONSULTATION POPULAIRE

Si le Labour gagne les élections, il n'aura que quelques semaines pour faire voter par les Communes la législation nécessaire pour re*joindre l'Union économique et mo*nétaire (UEM) et organiser une consultation populaire des plus risquées. Encore faudra-t-il au préalable convaincre les euro-circonspects comme le secrétaire « fantôme » au Foreign Office, Ro*bin Cook, guère* favorable à une accession à l'UEM avec la première vague. Il faudra aussi s'assurer, selon les termes de M. Blair, que la monnaie unique sera bénéfique à l'économie britannique : *« Nous n'y sommes pas opposés mais nous demeurons hésitants sur ses conséquences économiques. »* Si M. Brown reste persuadé que le Royaume-Uni pourrait faire partie de la première vague, c'est peut-être politiquement vrai, mais cela semble techniquement très difficile.

Comme de coutume, les Britanniques devraient donc attendre de voir – le fameux *« wait and see »* – si l'euro réussit son entrée avant de prendre leur décision. Il n'empêche que le Labour est devenu foncièrement plus européen que les tories et que M. Blair est beaucoup plus à l'aise avec les hommes politiques du continent que ne l'est M. Major. Il semble convaincu que l'avenir de son pays ne peut se construire en dehors de l'Union européenne. Il en résulte que les dirigeants européens verraient d'un bon œil l'arrivée au 10, Downing Street d'une équipe travailliste et espèrent – peut-être un peu vite – avoir des relations moins conflictuelles avec M. Blair qu'avec M. Major.

Le dirigeant travailliste affirme vouloir mettre un terme à la valse-hésitation des tories face à une Europe devenue leur Némésis : *« On ne peut être que dedans ou dehors ; cela ne rime à rien d'être isolés au sein de l'Europe ! »* Une Europe qu'il veut *« ouverte, forte et cohésive »*. Mais, ajoute-t-il, *« je ne crois pas que les gens veuillent l'oblitération de l'Etat-nation, que ce soit ici, en France ou en Allemagne »*.

Patrice de Beer

Les « leçons » de Klaus Kinkel aux Anglais

Le franc-parler du message de Nouvel An du ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, est resté en travers de la gorge des hommes politiques britanniques, si chatouilleux sur leur orgueil national quand il s'agit d'Europe. Commentant les prochaines élections, M. Kinkel avait émis le souhait que *« la Grande-Bretagne prenne une décision claire sur sa politique européenne. Elle appartient à l'Europe, et l'Europe a besoin d'elle »*. Il avait appelé à de nouveaux efforts pour simplifier le processus de décision communautaire en réduisant le pouvoir de veto des Etats membres – un objet d'anathème pour le gouvernement de M. Major ! Enfin, il avait insisté sur le fait que les préparatifs de la monnaie unique – autre bête noire des eurosceptiques de tous bords – se poursuivraient tout au long de 1997. Pour une fois unanimes, les trois partis britanniques ont condamné ce qu'ils ont vu comme un oukase de Bonn et une ingérence intolérable dans leurs affaires intérieures. – *(Corresp.)*

L'abandon du deutschemark provoque une polémique au sein du SPD

BONN
de notre correspondant

*Aucun thème plus brûlant, en Al*lemagne, que celui de la future monnaie unique européenne. En *dépit de la trêve du Nouvel An*, une nouvelle controverse permet de constater que les divisions de la classe politique sur la question de l'euro, tout particulièrement au sein du Parti social-démocrate (SPD), sont sans doute plus grandes qu'on *ne croit. Sachant que l'opinion pu*blique allemande demeure largement défavorable à la monnaie unique, un *tel* débat resurgit à chaque nouvelle étape de la marche menant à l'abandon du deutschemark.

*Mais à Bonn, où règne une atmo*sphère de consensus pro-européen entre les grands partis, on en perçoit mal les contours. Une fois de plus, *la polémique a donc été lan*cée depuis Hanovre, une de ces grandes capitales régionales où, comme à Munich ou à Dresde, il est *de bon ton d'afficher son scepti*cisme à l'égard de Bruxelles.

En évoquant, dans une interview parue, lundi 30 décembre, dans l'hebdomadaire *Focus*, la possibilité d'un veto social-démocrate à la monnaie unique au cas où les conditions prévues par le traité de Maastricht ne seraient pas respectées, le ministre-président social-*démocrate de Basse-Saxe, Gerhard* Schröder, vient de rappeler que le camp des antimaastrichtiens allemands n'a pas l'intention de se taire en 1997.

Le propos doit être pris au sérieux, car le Parlement allemand (Bundestag et Bundesrat) s'est réservé le droit de donner son avis, au premier semestre de 1998, sur le choix des pays retenus pour entrer dans la *zone euro*. Même *si le vote* des parlementaires allemands n'a aucun caractère impératif pour le gouvernement de Bonn, un refus aurait des conséquences politiques énormes en Allemagne. L'avertissement récent du président de la République, Roman *Herzog*, – *« Evitons surtout de faire de la monnaie unique un sujet de la prochaine campagne électorale »* – restera sans doute lettre morte.

CANDIDAT À LA CHANCELLERIE

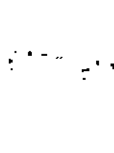
Comme le montre le propos de Gerhard Schröder, certains dirigeants sociaux-démocrates ont la tentation de mettre la défense du deutschemark au cœur de leur stratégie de reconquête des électeurs à l'approche des élections générales de 1998. *Pour l'instant, les oppo*sants à la monnaie unique restent minoritaires au sein du SPD. Il savent que cette option est très risquée, *comme* l'a *montré un récent* scrutin régional dans le Bade-Wurtemberg. En mars 1996, la spectaculaire campagne « antieuro » du SPD dans cette région industrielle du sud-ouest de l'Allemagne s'était soldée par une défaite historique du parti.

De toute évidence, le débat s'inscrit dans un jeu de politique politicienne : Gerhard Schröder, qui *nourrit des ambitions de candidat* à la chancellerie fédérale, veut se démarquer des positions pro-Maastricht du président du *SPD*, Oskar Lafontaine. Ce dernier, qui n'a pourtant pas toujours été un ardent défenseur de la monnaie unique, a rappelé, au lendemain des derniers propos de son rival de Hanovre, qu'il était en faveur de l'introduction de la monnaie unique au 1er janvier 1999, à condition que celle-ci soit mise au service d'une stratégie de croissance et d'emploi *définie à l'échelle européenne*.

Le discours de Gerhard Schröder est plus radical : *« Si*, dit-il, *on se rend compte à la fin de 1997 que le respect des critères pour l'introduction de la monnaie unique ne peut être obtenu qu'au prix d'énormes dérapages sociaux et politiques, alors il vaut mieux ne pas se laisser contraindre par le calendrier fixé. »*

De manière assez habile, le ministre-président de Basse-Saxe puise ses arguments à droite et à gauche. Il choisit de flatter le conservatisme de ses électeurs en défendant le deutschemark *comme* monnaie forte – au même titre que n'importe quel antimaastrichtien de *droite – sans oublier de se faire le* porte-parole de tous ceux qui trouvent que la marche vers la monnaie unique signifie trop de sacrifices sociaux. En définitive, ce dilemme est celui de tous les sociaux-démocrates allemands.

Lucas Delattre



L'Eglise orthodoxe de Serbie condamne fermement le président Milosevic

Le communiqué, signé par trente-cinq évêques, a été applaudi par l'opposition

Le Saint-Synode orthodoxe, réuni jeudi 2 janvier à Belgrade, s'en est pris très durement au président Slobodan Milosevic. Un texte signé par trente-cinq évêques de Serbie a été lu pendant le rassemblement quotidien de l'opposition dans le centre de Belgrade, soulevant de longs applaudissements de la foule.

DANS SON COMMUNIQUÉ, l'église orthodoxe serbe accuse le régime du président Slobodan Milosevic de *« tenter de semer la discorde et de provoquer l'effusion de sang, uniquement pour garder le pouvoir »*. Le Saint-Synode, réuni jeudi 2 janvier à Belgrade, *« condamne le pouvoir qui a non seulement ignoré la volonté électorale du peuple, mais a aussi et avant tout foulé aux pieds notre glorieuse et douloureuse histoire (...), nos valeurs nationales et morales »*.

Dans leur texte, les évêques orthodoxes estiment aussi que *« la force a été utilisée par le régime avec l'intention d'étouffer la volonté librement exprimée du peuple. Ce faisant, le sang de victimes innocentes a été versé »*. Le régime de Belgrade est enfin accusé d'avoir *« trahi les territoires occidentaux serbes* [les Serbes de Bosnie et de Croatie], *amené la nation et l'Etat jusqu'à la faillite complète, et le peuple jusqu'à la mendicité, et brouillé les Serbes avec le monde entier »*.

A cette ferme condamnation de la situation de crise qui prévaut dans le pays depuis plus d'un mois, s'ajoute une mise en cause, plus religieuse, de la politique suivie par le gouvernement de Serbie. Le Saint-Synode *« condamne énergiquement l'interdiction du catéchisme dans les écoles (...), la non-restitution et la destruction des biens confisqués à l'Eglise, la vente des biens offerts à l'Eglise il y a plusieurs siècles, ce que même les occupants* [allemands] *n'ont pas fait »*. Les évêques dénoncent *« la non-restitution des registres paroissiaux, qui renferment les racines du peuple serbe, les mauvais traitements infligés aux croyants qui expriment à haute voix leur désaccord avec l'étouffement des libertés populaires et, plus particulièrement, le matraquage et l'assassinat de personnes dans les rues de Belgrade, jadis libres, et dans toute la Serbie »*.

Et les évêques de conclure qu'ils *« sont convaincus que seul le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme et la reconnaissance des résultats des élections du 17 novembre peuvent apporter l'espoir d'un avenir meilleur et d'une vie paisible au peuple serbe tout entier et aux autres citoyens de la Serbie »*.

Cette violente mise en cause est intervenue à la veille d'une réunion de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui devait, vendredi à Vienne, être consacrée à l'examen de son rapport demandant à Belgrade de rendre à l'opposition sa victoire électorale du 17 novembre.

Washington appelle l'OSCE à condamner le gouvernement serbe

Les Etats-Unis ont appelé l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à condamner Slobodan Milosevic lors de sa réunion extraordinaire, vendredi 3 janvier, si le président serbe persiste à ne pas reconnaître les résultats des élections municipales. L'OSCE devait débattre vendredi à Vienne de son rapport, demandant aux autorités serbes de restaurer la victoire de l'opposition. *« Nous espérons vraiment que la réunion de l'OSCE sera centrée sur une condamnation très rapide et décisive du gouvernement serbe, si celui-ci ne se décide pas à respecter le résultat de ces élections »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. Dans un communiqué publié à Bruxelles, la présidence irlandaise de l'UE demande à Belgrade de se conformer aux conclusions de Felipe Gonzalez, qui avait estimé que l'opposition avait remporté les élections dans quatorze villes de Serbie. – *(AFP.)*

La prise de position de l'Eglise orthodoxe serbe, dont le Saint-Synode est l'instance suprême, est sans conteste la plus dure qu'elle ait jamais adressée à Slobodan Milosevic depuis son arrivée au pouvoir en 1989. Mais après avoir longtemps soutenu le président serbe, en le considérant comme le champion des intérêts serbes en Croatie en Bosnie et au Kosovo, l'Eglise orthodoxe avait déjà reproché au pouvoir de Belgrade d'avoir trahi ces minorités.

« TRAÎTRE »

Le patriarche Pavle avait à cette époque régulièrement rencontré Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie accusé de génocide et de crimes de guerre. En mars 1993, l'un des évêques les plus respectés, Atanasije Jevtic, avait fait sensation en traitant le président Milosevic de *« traître »*, lui reprochant d'être prêt à des concessions au détriment des Serbes de Croatie et de Bosnie.

Lors des élections législatives de décembre 1993, le patriarche Pavle avait recommandé de ne pas se prononcer pour le Parti socialiste de Slobodan Milosevic, en lui reprochant déjà de ne pas autoriser l'enseignement religieux dans les écoles. Une assemblée épiscopale s'était, d'autre part, solidarisée en 1994 avec les Serbes de Bosnie en jugeant *« honteux et immoral »* le blocus que Belgrade venait de leur imposer en raison de leur rejet d'un plan de paix international.

Dans la crise qui secoue le pays depuis plus d'un mois, l'Eglise orthodoxe avait cependant jusqu'ici relativement gardé ses distances, le patriarche Pavle mettant simplement en garde le pouvoir contre le recours à la force.

L'opposition a bien évidemment salué cette évolution en faisant longuement applaudir, lors de son rassemblement quotidien, la déclaration des évêques du Saint-Synode. – *(AFP.)*

La Russie se dote d'un nouveau code pénal

Rompant avec le passé totalitaire, la loi fixe désormais comme priorités la défense des droits de l'individu et celle de la propriété privée. Ce texte devait entrer en vigueur au 1er janvier

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Rompant avec son passé totalitaire, la Russie vient de se doter d'un nouveau code pénal qui devait entrer en vigueur au 1er janvier 1997. Si l'ancien code soviétique, qui vit le jour en septembre 1960 et fut amendé quatre cent fois depuis, visait à la préservation du système politique au mépris des droits de l'individu, le nouveau document précise que l'objectif premier de la loi pénale est la défense des droits et des libertés de l'individu et celle de la propriété. Désormais, l'appartenance à une minorité sexuelle n'est plus considérée comme un crime, la vente et l'achat de devises ne sont plus passibles de la prison, le secret de la correspondance et des conversations téléphoniques est *« protégé »* et l'entrave au droit de vote est punie.

Si la peine capitale est maintenue (article 59), elle ne pourra être prononcée que dans cinq cas – contre cent dans l'ancien code pénal soviétique – lorsqu'il s'agit de *« crimes particulièrement graves portant atteinte à la vie humaine »*. Pour la première fois, il est tenu compte de la *« personnalité de l'individu »*, *« des circonstances qui ont entouré le crime, tant atténuantes qu'aggravantes »* ainsi que de la *« situation familiale de l'accusé »* (articles 60 et 61). Le châtiment suprême, qui ne s'applique pas aux *« femmes »*, aux *« mineurs de moins de dix-huit ans »* et aux hommes *« âgés de plus de soixante-cinq ans »*, peut être commué en réclusion criminelle à perpétuité ou en vingt-cinq ans de détention. L'application de la sentence (une balle dans la nuque), dont les cas se sont multipliés ces dernières années – cinquante-six exécutions en 1996, contre une seule en 1992, tandis que, entre 1961 et 1985, vingt mille personnes avaient été exécutées – est *« décrite pour la première fois en toute transparence dans le nouveau code pénal alors qu'autrefois ce genre d'explications faisait l'objet de dispositions secrètes »*, révèle l'agence de presse Itar-Tass.

Le chapitre des *« crimes de la sphère économique »* – de loin le plus fourni avec quarante-sept articles – prévoit des peines diverses en cas de *« blanchiment d'argent »* (article 174), de *« fabrication de fausse monnaie »* (186) ou de *« fausses cartes de crédit »* (187), ou bien en cas de *« faillite frauduleuse »*, des maux récents auxquels la Russie est confrontée depuis son entrée dans l'économie de marché en janvier 1992. Enfin, le *« refus d'un citoyen ou d'une personne morale de se soumettre à l'impôt »* (articles 198 et 1999) – calamité de l'économie russe d'aujourd'hui, alors que 70 % seulement des impôts ont été collectés en 1996 – est passible d'une amende, d'une peine de *« travaux d'utilité publique »* ou bien d'une à trois années de réclusion. La confiscation des biens n'est en revanche pas abordée, au grand dam de l'inspection fiscale, qui se dit insatisfaite de ce nouveau code pénal.

L'inspection fiscale se dit insatisfaite de ce nouveau document

Un chapitre consacré aux « crimes écologiques » pourrait donner un tour nouveau à l'affaire du militant écologiste Alexandre Nikitine. Cet ancien officier de la marine avait été placé pendant six mois en garde à vue pour *« haute trahison »* et *« divulgations de secrets d'Etat »*, parce qu'il avait révélé à l'organisation écologique norvégienne Bellona l'état de la pollution nucléaire dans la péninsule de Kola, base des sous-marins atomiques de la flotte du Nord russe.

Placé en liberté surveillée depuis le 14 décembre, Alexandre Nikitine ne sait toujours pas si son affaire sera jugée ou classée. Or l'article 252 du chapitre sur l'écologie prévoit une peine de *« une à trois années de réclusion »*, éventuellement assortie d'une amende (37 000 francs), en cas de *« pollution du milieu maritime »*. Un autre article (237), condamnant la *« non-révélation d'informations sur des faits susceptibles de nuire à la santé publique ou à la vie humaine »* (sanctionnée par une amende ou une peine de réclusion de un à cinq ans) pourrait mettre le commandement de la flotte du Nord dans une situation inconfortable.

Des dispositions annexes au code, qui n'entreront en vigueur qu'en juillet 1997, prévoient l'*« amélioration des conditions de détention »* par l'instauration de *« permissions »*, la possibilité donnée aux détenus de recevoir plus de courrier et de paquets, de bénéficier de plus de visites et d'*« une aide sociale »* à la sortie. Théoriquement donc, la vie carcérale devrait s'améliorer.

Mais les prisons, comme le reste du secteur public en Russie, n'échappent pas à la crise des dettes et ont de plus en plus de mal à fournir nourriture et soins aux reclus. La situation est particulièrement affligeante dans les centres de détention provisoire des grandes villes. La prison de la Boutyrka, en plein centre de Moscou, construite en 1771, abrite sept mille prévenus pour 3 500 places. Tuberculose, gale, typhus n'épargnent aucun interné. Ceux-ci, faute de place, sont contraints d'organiser des *« tours »* pour pouvoir se coucher. Selon le député Valeri Borchtchev, membre de la commission des droits de l'homme rattachée à la présidence, *« un prévenu sur cinquante meurt avant d'avoir été jugé »*.

Chaque jour, une centaine de personnes se pressent devant la vieille prison moscovite. Ce sont les parents ou les amis des prévenus venus apporter l'approvisionnement (30 kilos par prisonnier et par mois), sous forme de sacs de pommes de terres; oignons, carottes. Mais les normes sont draconiennes et l'arbitraire règne. Impossible à un esprit cartésien de comprendre pourquoi les comprimés effervescents, les médicaments antipoux, ou le shampoing, ne sont pas autorisés, tandis que le rouge à lèvres et les crèmes pour le visage sont permises. *« On a l'habitude »*, soupire Maroussia, venue approvisionner son mari en garde à vue depuis huit mois pour *« activité commerciale illégale »*. *« Il suffit de tricher en mettant du shampoing dans le pot de crème et le tour est joué. »*

Marie Jégo

Six chefs de la police retenus en otage à Lima ont été relevés de leurs fonctions par le chef de l'Etat péruvien

LIMA
de notre correpondante

« La crise des otages est un acte isolé qui n'affectera pas l'économie péruvienne », a assuré, jeudi 2 janvier, le président péruvien, Alberto Fujimori. Pour sa première apparition publique, depuis la prise d'assaut de l'ambassade du Japon à Lima, le 17 décembre, par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), le chef de l'Etat a transmis un message de solidarité aux soixante-quatorze otages détenus par le MRTA.

M. Fujimori s'exprimait à l'occasion de la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour suprême, Victor Raul Castillon, dont le prédécesseur, Moïses Pantoja, et cinq membres de la Cour sont prisonniers du commando. *« Croire que la violence peut mettre fin à la pauvreté est une grave erreur »*, a ajouté le président Fujimori dans son discours, expliquant que la pauvreté est un mal séculaire et qu'aucune personne dotée de bon sens ne peut croire que la violence peut y mettre fin. Dénonçant ceux qui ont perdu le contact avec la réalité, Alberto Fujimori a rappelé que *« douze ans de violence »* du Sentier lumineux et du MRTA ont appauvri le pays.

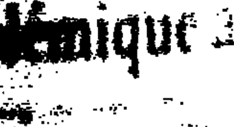
ENQUÊTE

Dans la journée, les six généraux exerçant des responsabilités importantes dans la police et retenus en otage par le MRTA ont été relevés de leurs fonctions et remplacés. Prenant acte de leur incapacité à exercer *« actuellement leurs fonctions »*, la direction de la police a annoncé qu'elle attendait leur libération pour *« ouvrir une enquête et déterminer s'ils pourront continuer à occuper leur poste »*.

Depuis l'intrusion, en force, mardi, d'une vingtaine de journalistes dans l'ambassade, les forces de l'ordre veillent à empêcher tout autre contact entre le MRTA et les journalistes. Pour interdire toute communication, les autorités ont coupé les lignes téléphoniques et électriques reliant la résidence diplomatique à l'extérieur.

En l'absence de tout contact officiel entre les autorités et les preneurs d'otages, depuis samedi, Mgr Cipriani, un proche du président Fujimori, poursuit ses visites à l'ambassade. Jeudi, acompagné d'un représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), il a remis deux guitares dans la résidence diplomatique, alors que la routine de survie supervisée par le CICR se poursuit. *La seule libération enregistrée jeudi a été celle de la chienne de l'ambassadeur du Japon, Morihisha Aoki, un berger allemand* en état d'extrême déshydratation.

Nicole Bonnet



Le parti au pouvoir remporte les élections à Singapour

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

A l'issue d'une brève mais dure campagne, le Parti d'action populaire (PAP), au pouvoir à Singapour depuis 1959, a conforté son assise en remportant à l'issue d'élections générales, jeudi 2 janvier, 65 % des suffrages, contre moins de 61 % en 1991.

Au sein d'un Parlement dont le nombre d'élus a été porté à 83, l'opposition ne dispose plus que de 2 représentants, contre 4 sur 81 sous la précédente législature. Goh Chok Tong, cinquante-cinq ans, qui a succédé à Lee Kuan Yew en 1990 à la tête du gouvernement, devrait donc présider l'entrée dans le XXIe siècle de la cité-Etat de trois millions d'habitants souvent décrite comme la meilleure illustration du « miracle économique » asiatique.

Les Singapouriens *« ont rejeté la démocratie libérale et les libertés de type occidental, qui placent les droits des individus au-dessus de ceux de la société »*, a déclaré M. Goh, pour s'en féliciter, dès l'annonce des résultats. Singapour se veut, en effet, le temple des « vertus asiatiques » de discipline et d'autorité qui, pour être contestées ailleurs dans la région, sont présentées ici comme le rempart à l'anarchie et à la paralysie.

« Pensez-vous que nous aurions si bien réussi si notre gouvernement avait été constamment contrecarré par de dix à vingt membres de l'opposition ? », avait déjà dit le premier ministre singapourien peu avant l'ouverture d'une campagne électorale officielle de neuf jours.

OPPOSANTS SOUS PRESSION

L'opposition, divisée mais unanime à réclamer une libéralisation, n'ayant présenté que 36 candidats sur les 83 sièges à pourvoir, le PAP était assuré d'une majorité au sein de la nouvelle chambre. Entre autres, Lee Kuan Yew, qui demeure *senior minister* au sein du cabinet, et Goh Chok Tong, ont été réélus sans opposition. Toutefois, le PAP n'a rien laissé au hasard pour préserver son statut de parti dominant, alors que la croissance économique marquait un léger ralentissement : un taux d'expansion de 6,5 % en 1996, contre 8,8 % l'année précédente.

Un remaniement récent de circonscriptions et un mixage de modes de scrutin de liste et uninominal à un tour semblent avoir favorisé le PAP. En outre, pendant la campagne, M. Goh a averti que les milliards de dollars du gouvernement, dans le domaine crucial de la réhabilitation des logements publics, iraient en priorité aux circonscriptions qui voteraient pour le PAP, les autres risquant de dégénérer en bidonvilles dans un délai de dix à vingt ans. Des réserves exprimées par Washington sur ce procédé ont aussitôt été qualifiées par les autorités d'*« ingérence dans les affaires intérieures »* de Singapour.

En traitant un candidat de l'opposition de *« chauviniste chinois »* et d'*« antichrétien »*, le pouvoir a également recouru au thème sensible de l'harmonie raciale et religieuse sur une île qui garde encore le souvenir des tensions raciales des années 60 et qui compte 77 % de Chinois, le reste étant, en majorité, formé par des Indiens et des Malais. Enfin, la majorité n'hésite jamais à relever le moindre faux pas d'opposants qui se plaignent d'être constamment sous pression.

Même si certaines réunions électorales de l'opposition semblent avoir eu davantage les faveurs du public que celles du pouvoir, les Singapouriens ont néanmoins choisi, avec plus de netteté qu'en 1991, de reconduire aux affaires l'équipe qui a assuré leur prospérité et fait de la cité-Etat un centre financier et de haute technologie.

Jean-Claude Pomonti

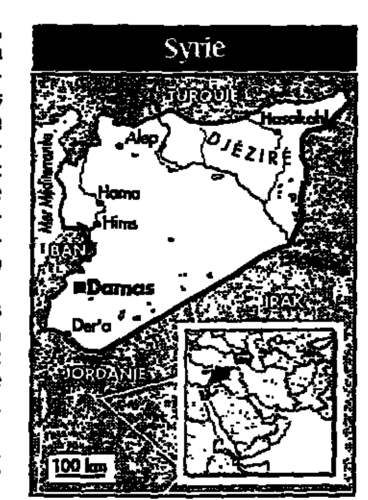
La veille du Nouvel An, un attentat à la bombe a été commis dans un autobus à Damas

Il y aurait cinquante-trois victimes, selon les autorités syriennes qui accusent Israël

La Syrie a accusé, jeudi 2 janvier, les services de *renseignement israéliens d'avoir commis un at*tentat, la veille du Nouvel An, dans un autobus assurant la liaison entre Damas et Alep. Selon *un responsable syrien, l'attentat a fait* neuf morts et quarante-quatre blessés, mais des voyageurs arrivés à Amman ont fait état de *quinze morts*. Israël a *rejeté les accusations sy*riennes et Washington a demandé des preuves.

UNE VALISE PIÉGÉE a explosé, mardi 31 décembre 1996 dans un autobus, dans un quartier populaire de Damas, faisant neuf morts et quarante-quatre blessés, selon les autorités syriennes, qui ont accusé Israël d'être à l'origine de cet attentat. L'autobus, qui venait de démarrer de la station de Baramké, au centre de la capitale syrienne, pour se rendre à Alep (nord), a explosé vers 13 h 30 (11 h 30 GMT), selon des témoins interrogés après leur arrivée jeudi en Jordanie. A les croire, il y aurait au moins quinze morts et une trentaine de blessés. La télévision syrienne a diffusé dans la soirée du jeudi 2 janvier des images du lieu de l'attentat, montrant l'autocar dont les deux tiers du toit étaient arrachés, des flaques de sang tout autour et des bâtiments des environs endommagés par l'explosion.

« Les agents du Mossad [service de renseignement israélien] *ont profité des préparatifs du Nouvel An pour mettre à exécution leurs lâches menaces, en plaçant une charge dans l'autobus, qui a explosé à quelques mètres de son lieu de départ »*, a déclaré un responsable syrien sous couvert d'anonymat. *« Cet acte criminel lâche s'inscrit dans le cadre des menaces lancées par certains responsables israéliens »*, a-t-il ajouté, en allusion à une récente mise en garde adressée à Damas par le coordonnateur des activités israéliennes au Liban, Uri Lubrani.



Israël a aussitôt rejeté cette accusation. *« Il est évident qu'Israël n'est pas impliqué dans l'attentat. Une telle allégation est un mensonge grossier »*, a déclaré Shaï Bazak, le porte-parole du premier ministre, Benyamin Nétanyahou. Selon lui, Israël *« fait tout son possible pour aboutir à la paix avec la Syrie »*. Le *ministre de la défense*, Itzhak Mordehaï, a appelé Damas à reprendre les négociations de paix interrompues depuis dix mois entre les deux pays.

VAGUE D'ARRESTATIONS AU LIBAN

Les Etats-Unis ont invité la Syrie à fournir des preuves de ses accusations. « *« Si le gouvernement syrien et non la presse formule cette accusation, on est en droit de penser qu'il souhaite en donner des preuves substantielles »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, pour qui il serait *« insensé et irresponsable »* de la part de la Syrie d'accuser sans avoir de preuves.

Selon Damas, l'autocar *« assurait d'habitude la liaison Alep-Beyrouth »*. Son parcours avait été modifié pour répondre à la grande demande des passagers voulant se rendre dans leurs régions d'origine pour les fêtes de fin d'année. La déflagration a été provoquée par une valise piégée qui se trouvait à l'arrière du véhicule, ont indiqué des sources concordantes interrogées à Amman et à Damas. Jeudi, l'activité de la gare routière était tout à fait normale. Les mesures de sécurité ont néanmoins été renforcées dans les artères principales de Damas, et des barrages de police installés dans le quartier immédiatement après l'explosion.

Cet attentat a été commis quelques jours après une vague d'arrestations au Liban, consécutives au mitraillage d'un minibus syrien, dont le chauffeur avait été tué le 18 décembre au nord de Beyrouth. Plusieurs opposants chrétiens antisyriens ont été arrêtés par les autorités libanaises, qui tentaient de démasquer les auteurs de l'attaque, mais, à l'exception d'un journaliste, ils ont tous été relâchés.

D'autres explosions ont eu lieu en Syrie en 1996. Un Palestinien a été tué le 9 septembre, lors d'une tentative d'attentat à la Foire internationale de Damas, quand sa grenade a explosé contre lui, blessant aussi une vingtaine de passants, selon une source diplomatique à Paris. Au printemps, Washington avait fait état d'explosions suspectes en Syrie, notamment dans la région de Lattaquié, sur la Méditerranée. Damas avait officiellement démenti les informations américaines, mais peu après, des dizaines de Syriens d'origine turkmène avaient été arrêtés, notamment dans la région de Lattaquié. – *(AFP.)*

L'Egypte apporte son soutien à l'opposition soudanaise

LE CAIRE
de notre correspondant

L'Egypte a apporté, jeudi 2 janvier, un appui officiel à la plus importante formation de l'opposition soudanaise, avec l'accueil, par le président Hosni Moubarak, de l'ancien premier ministre soudanais et chef du parti Ouma, Sadek El Mahdi. C'était la première rencontre entre les deux hommes depuis 1987. Deux années plus tard, M. El Mahdi avait été renversé par le coup d'Etat qui a conduit une junte islamiste au pouvoir. L'Egypte est le premier pays qu'il visite depuis sa fuite de Khartoum vers l'Erythrée en décembre 1996.

Cet entretien marque la réconciliation entre les deux hommes qui échangeaient des accusations quand M. El Mahdi était au pouvoir. Le raïs reprochait à ce dernier d'avoir freiné le processus de complémentarité économique entre les deux pays et l'ancien premier ministre soudanais accusait le Caire d'ingérence dans les affaires intérieures soudanaises. L'Egypte a aussi été le premier pays à reconnaître le gouvernement du général Omar Hassan El Béchir, lorsqu'il prit le pouvoir en 1989.

NOUVELLE GUÉRILLA

Jusqu'à présent, Le Caire refusait de soutenir ouvertement l'opposition soudanaise et celle-ci a dû installer ses quartiers généraux en Erythrée, pays qui a rompu ses relations avec le Soudan en 1994. Le soutien de l'Egypte survient à un moment où l'opposition soudanaise vient de lancer une nouvelle guérilla à l'est du Soudan, ouvrant un deuxième front pour le régime de Khartoum, déjà empêtré depuis de longues années dans une guerre civile au sud du pays.

La junte islamiste soudanaise a déjà protesté contre l'accueil réservé par l'Egypte au chef de l'opposition. Mais Le Caire, dont les relations sont au plus bas avec Khartoum, depuis la tentative d'assassinat du président Moubarak, en juin 1995, en Ethiopie par des islamistes égyptiens accusés d'agir pour le compte du régime soudanais, fait la sourde oreille.

Alexandre Buccianti

Le Ghanéen Kofi Annan prend ses fonctions à la tête de l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

M. Kofi Annan a pris, jeudi 2 janvier, ses fonctions comme septième secrétaire général de l'ONU. Accueilli au siège des Nations unies, à New York, par une garde d'honneur, il s'est arrêté pour souhaiter une bonne année au personnel. M. Annan a réitéré sa volonté d'effectuer des réformes aux Nations unies : *« Les Etats membres ont clairement indiqué qu'ils voulaient des changements, nous travaillerons ensemble pour faire des réformes nécessaires. » « Encore faut-il*, a ajouté plus tard son porte-parole par intérim, *que ces mêmes Etats membres sachent ce qu'ils veulent comme réformes. »* S'adressant à la presse, ce porte-parole, l'Américain Fred Eckhard, a expliqué : *« Cela fait dix ans que l'on parle de réformes, il serait temps de prendre des décisions. »*

ÉQUIPE PROVISOIRE

M. Annan a été invité par le président Bill Clinton pour une visite à Washington, au cours de laquelle il pourrait également rencontrer des membres du Congrès, et notamment du Sénat, qui abrite le plus grand détracteur de l'ONU, le républicain Jesse Helms, présidant la commission des affaires étrangères de la Haute Assemblée.

Par ailleurs, ayant demandé la démission des vingt-trois secrétaires généraux adjoints et sous-secrétaires généraux, le nouveau secrétaire général a nommé une équipe provisoire. Le Pakistanais Iqbal Riza a été nommé chef de cabinet, la Française Elizabeth Lindenmayer et l'Indien Shashi Tharoor conseillers politiques. Le gouvernement français a d'ores et déjà présenté une liste de candidats au poste du secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix. Le nom du général Philippe Morillon, qui avait circulé à l'ONU, serait *« exclu »*. *« Le poste est civil et un haut fonctionnaire ou un diplomate de rang élevé sera choisi »*, indique-t-on de source française à New York.

Accompagné de son épouse Nane, le secrétaire général a terminé sa première journée au trente-huitième étage en priant quelques minutes dans la salle de méditation.

A. B. P.

La France perd Boutros Boutros-Ghali mais gagne en estime...

Selon le nouveau secrétaire général, Paris « a rendu un grand service à l'organisation »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante



ANALYSE

L'élection de Kofi Annan comme secrétaire général des Nations unies est-elle un échec pour la France, qui avait fermement pris position, au départ, pour un renouvellement du mandat de Boutros Boutros-Ghali ? A cette question, la réponse recueillie dans l'ensemble des délégations new-yorkaises est un « non » catégorique – même si certains estiment qu'il a manqué à Paris, dans cette affaire, une véritable stratégie.

Le nouveau secrétaire général lui-même se dit reconnaissant du rôle joué par Paris : *« La France a défendu les principes fondamentaux de l'ONU et le fait qu'elle se soit fait entendre a rendu un grand service à l'organisation : je lui en suis reconnaissant. »* Le président de l'Assemblée générale renchérit : *« La France a joué un rôle très constructif*, estime Razali Ismail, *elle devrait d'autant plus être félicitée qu'elle a eu la sagesse de comprendre les intérêts fondamentaux de l'ONU et n'a pas voulu aggraver par un comportement unilatéral le comportement unilatéral d'un autre pays* [les Etats-Unis], *ce qui aurait créé une impasse. De nombreux pays souhaitent que la France continue à jouer un rôle accru à l'ONU et qu'elle soit à l'avant-garde pour équilibrer toute velléité d'unilatéralisme d'une grande puissance »*, ajoute M. Razali.

Pour ses collègues membres du Conseil de sécurité, le rôle joué par l'ambassadeur français, Alain Dejammet, a été *« déterminant »*. *« Il lui fallait d'abord convaincre Paris de la détermination de Washington à maintenir son opposition a M. Boutros-Ghali*, explique l'ambassadeur allemand, Tono Eitel, *puis faire passer le message que, parmi les candidats éligibles, Kofi Annan était non seulement le meilleur mais l'homme du consensus. »*

Lors des deux consultations indicatives organisées parmi les membres du Conseil de sécurité au début du processus de désignation, la France s'était prononcée contre Kofi Annan, qui avait l'appui notamment des Etats-Unis. C'était, affirme-t-on, pour marquer le mécontentement de Paris contre le diktat américain et la manière *« indigne »* dont Washington s'est comporté envers M. Boutros-Ghali, *« qui ne méritait pas ce traitement »*.

MANQUE DE SENS TACTIQUE

Après le veto opposé par les Etats-Unis à un second mandat de M. Boutros-Ghali, les pays africains, y compris l'Egypte, avaient décidé d'apporter leur soutien à M. Annan. Si la France avait maintenu son opposition au candidat ghanéen, elle provoquait le blocage et pouvait faire perdre le poste de secrétaire général au continent noir.

C'est pour son manque de sens tactique que la France est critiquée. *« Le scénario a été joué exactement comme Washington l'avait écrit »*, dit un diplomate : *« Là où la stratégie française a échoué, c'est qu'elle n'a pas su rendre la vie un peu plus difficile aux Américains. »* En échange de sa voix à M. Annan, la France aurait dû négocier *« plus sérieusement »* avec Washington ; Paris, rappelle ce diplomate, *« n'a rien obtenu qui ne lui était pas déjà dû »*. Un ressortissant français sera nommé secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix.

La France est cependant sortie renforcée de l'épisode. Un ambassadeur à l'ONU résume le sentiment de la majorité des diplomates : *« C'est simple, à part Washington, Paris était le seul gouvernement à s'intéresser et à participer activement au processus de désignation ; on ne peut pas en dire autant pour les autres puissances. »* Moscou a surpris par son *« opportunisme »*, le seul objectif de Londres était *« de faire plaisir à Washington »*, la Chine est restée *« passive »*.

Afsané Bassir Pour

Reprise de la grève générale en Corée du Sud

SÉOUL. Les salariés sud-coréens ont relancé, vendredi 3 janvier, leur mouvement de grève générale, suspendu durant la trêve du Nouvel An, afin de protester contre le projet gouvernemental de réforme de la législation sur le travail, adopté le 26 décembre, simplifiant la procédure de licenciement et interdisant la création de nouveaux syndicats d'ici à l'an 2000. Selon la Confédération coréenne des syndicats (KCTU), environ 92 000 salariés appartenant à 44 sites de production ont débrayé. Les secteurs de l'automobile et des chantiers navals sont parmi les plus touchés. La centrale KCTU, non reconnue par les autorités, est la deuxième confédération du pays. La plus importante, la Fédération coréenne des syndicats (FTKU) – officiellement reconnue – ne s'est pas encore prononcée sur l'appel lancé par sa rivale pour avancer la date de son entrée dans le conflit, initialement prévue le 11 janvier. – *(AFP.)*

Huit Libyens, dont six militaires, exécutés pour espionnage

TRIPOLI. Huit Libyens, dont six militaires de haut rang, ont été exécutés, jeudi 2 janvier, pour espionnage au profit des Etats-Unis, après avoir été condamnés à mort par un tribunal militaire, dans un procès en cours depuis 1994. Les six militaires ont été passés par les armes et les deux civils pendus. La Cour militaire avait confirmé, mercredi, en cassation les condamnations à mort, prononcées en première instance contre les huit accusés, arrêtés début 1994 pour *« espionnage et appartenance à un parti politique interdit »*. Le même jour, le colonel Mouammar Kadhafi déclarait souhaiter l'abolition de la peine de mort. *« J'ai proposé aux congrès populaires d'abolir la peine de mort mais ils l'ont maintenue pour ceux qui menacent la sécurité de la société et le pouvoir du peuple en s'appuyant sur le Coran »*, a-t-il déclaré. Les Etats-Unis ont estimé que les autorités libyennes cherchaient à *« détourner l'attention de la population de ce qui se passe dans le pays »*, en créant des boucs émissaires. – *(AFP.)*

L'armée zaïroise prépare une contre-offensive dans le Kivu

KINSHASA. Le vice-premier ministre zaïrois chargé de la défense a décidé de mettre à la disposition du chef d'état-major général *« tous les moyens stratégiques et logistiques nécessaires en vue de mener dans les meilleurs délais la contre-offensive des forces armées zaïroises »*. Cette contre-offensive, indique un communiqué, remis à la presse jeudi 2 janvier en fin d'après midi, *« doit être totale et foudroyante, n'épargnant aucun acteur, zaïrois ou étranger, agissant de concert et en intelligence avec l'ennemi »*. Les provinces de l'est du Zaïre – Nord et Sud-Kivu – sont occupées depuis deux mois par des rebelles Tutsis, dont Kinshasa affirme qu'ils ne sont que l'émanation d'une agression caractérisée du Zaïre par ses voisins du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi. – *(AFP.)*

Flambée de violence ethnique en Indonésie

DJAKARTA. La violence ethnique se déchaîne à nouveau, depuis jeudi 2 janvier, dans la province indonésienne de Kalimantan-ouest, où des milliers de membres de tribus ont pillé et brûlé des bâtiments, indique le quotidien *Djakarta Post* dans son édition de vendredi. Une foule de cinq mille personnes, majoritairement composée de Dayaks, l'ethnie indigène de cette province qui constitue la partie indonésienne de l'île de Bornéo, s'en est pris à de nombreuses habitations et échoppes appartenant à des immigrants venus de Madura, une île au nord-est de Java. Des incidents entre les deux groupes ethniques, fin décembre, avaient déjà fait cinq morts et au moins neuf blessés. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le sommet israélo-palestinien** devant conclure un accord sur Hébron a été à nouveau reporté, jeudi 2 janvier, en raison de la persistance de plusieurs désaccords. *« Il reste des points à négocier »*, a déclaré le président palestinien, Yasser Arafat, après un entretien de trois heures avec le médiateur américain, Dennis Ross, lequel s'est déclaré convaincu que le processus de paix va *« aller de l'avant »*. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : Reporters sans frontières** a demandé, jeudi 2 janvier, au président Jacques Chirac, d'user des *« liens privilégiés »* entre Paris et Beyrouth et de son *« amitié »* pour le premier ministre libanais, afin d'obtenir la libération d'un journaliste libanais, Pierre Attallah, détenu depuis dix jours sous l'accusation d'activités anti-syriennes. Pour l'organisation non gouvernementale, M. Attallah est détenu *« à cause de ses opinions »*.

■ **Quatre lettres piégées** ont été interceptées, jeudi 2 janvier, au bureau de Washington du quotidien saoudien *El Hayat*. Elles portaient toutes le tampon d'un même pays, a indiqué la police fédérale. Il s'agit de l'Egypte, d'après la chaîne câblée américaine CNN. – *(AFP.)*

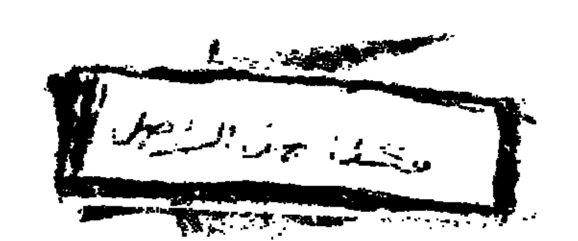
ASIE

■ **INDE : un mouvement séparatiste** de l'ethnie Bodo a revendiqué, vendredi 3 janvier, l'attentat à la bombe qui a fait, lundi, des dizaines de morts à bord d'un train dans le nord-est de l'Inde. La Force des tigres de libération du Bodoland (BLTF) affirme, dans un communiqué, avoir commis cet attentat au motif que le gouvernement de Delhi refusait de tenir compte des revendications indépendantistes des Bodos. – *(Reuter).*

EUROPE

■ **CROATIE : trois hauts responsables** de la section croate de la fondation du milliardaire américain George Soros ont été inculpés, jeudi 2 janvier, de fraude fiscale. A New York, la Fondation a estimé que la comptabilité de la filiale croate est *« conforme »* à la législation. – *(Reuter.)*

■ **BELGIQUE** : l'ancien ministre belge Alain Van der Biest, inculpé dans le dossier de l'assassinat, en 1991, de l'ancien vice-premier ministre André Cools, a été remis en liberté par la chambre des mises en accusation de Liège, jeudi 2 janvier au matin. – *(AFP.)*



MONNAIE *Le chef de l'Etat a choisi pour siéger au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France deux hommes dont il est sûr de la fidélité. L'un, Pierre Guillen, a été un de ses intermédiaires dans les milieux patronaux. L'autre, Jean-René Bernard, est un de ses intimes depuis qu'ils se sont rencontrés dans l'entourage de Georges Pompidou* ● **LE FRANC FORT** *ne garde plus ainsi que quatre partisans déterminés dans cette institution qui comprend six personnes en plus du gouverneur de la Banque, Jean-Claude Trichet, et des deux sous-gouverneurs. Quatre autres, dont M. Guillen, ont plus ou moins discrètement souhaité une politique monétaire plus souple ; la position de M. Bernard n'est pas connue.* ● **CE CHOIX PRÉSIDENTIEL** *a été, jusqu'au bout, contesté par ceux qui redoutent une inflexion monétaire à l'approche de la mise en place de la monnaie unique européenne.*

Deux proches de Jacques Chirac sont nommés à la Banque de France

Avec Pierre Guillen, ex-responsable du CNPF, et Jean-René Bernard, ancien collaborateur de Georges Pompidou à l'Elysée, l'équilibre du Conseil de la politique monétaire pourrait être modifié en faveur des partisans d'une politique plus souple

JACQUES CHIRAC a tranché. Le conseil des ministres du vendredi 3 janvier a nommé au Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France, Pierre Guillen et Jean-René Bernard, deux personnalités proches du président de la République et dont celui-ci espère qu'elles feront contre-poids à l'autorité de Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France que le chef de l'Etat n'a cessé de critiquer plus ou moins discrètement. Ce choix est le fruit d'un long affrontement politique, René Monory ne voulant pas que soit nommé dans cette instance essentielle pour le maintien de la politique du franc fort, un homme, M. Guillen, qui se prononça contre Maastricht et qui reste proche de Philippe Séguin (*Le Monde* du 19 décembre). La procédure de nomination au CPM permet aux présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social de proposer des personnalités au gouvernement, mais c'est le chef de l'Etat qui choisit dans une liste comportant trois fois plus de noms que de postes à pourvoir. Deux postes étaient vacants puisqu'en en janvier 1994, un tirage au sort a eu lieu parmi ceux désignés lors de la composition du premier conseil : Michel Sapin (ensuite démissionnaire et remplacé par Paul Marchelli, ancien secrétaire général de la CGC) et Michel Albert (ancien patron des AGF) eurent droit à un mandat de neuf ans ; Jean-Pierre Gérard, un industriel proche de M. Séguin et Denise Flouzat, une universitaire proche de Charles Pasqua, à six ans ; Bruno de Maulde et Jean Boissonnat à trois ans.

AUTRE POLITIQUE

Ce sont donc ces deux personnalités, farouches partisans du franc fort, qu'il s'agissait de remplacer. M. Monory proposait M. Boissonnat et Pierre Achard, conseiller financier à Bonn et ancien conseiller de Raymond Barre. Ni M. Chirac ni M. Séguin ne partageaient ce choix. Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, accepta, une fois encore, de rendre service : il proposa M. Guillen et M. Bernard.

Le président de la République peut être satisfait. Le premier a toujours été un de ses hommes dans le milieu patronal. Le second est un proche depuis qu'ils ont travaillé, ensemble, pour Georges Pompidou ; son gendre, Jean-Pierre Denis, est le secrétaire général adjoint de l'Elysée. M. Trichet a, lui, quelques raisons d'être inquiet. Jusqu'alors, les partisans du franc fort étaient largement majoritaires au CPM. En dehors des deux sous-gouverneurs, il pouvait compter sur quatre personnalités. Si Mme Flouzat est restée silencieuse, M. Gérard et M. Marchelli ont fait part publiquement de leur souhait d'une autre politique monétaire. Dorénavant, il ne sera assuré que du soutien de M. Albert, les positions de M. Guillen et de M. Bernard étant plus incertaines.

La réaction des marchés financiers à cette modification de l'équilibre du CPM est évidemment très attendue et très importante pour l'économie française et, au-delà, pour les relations européennes. Le moins que l'on puisse dire est que le choix de MM. Guillen et Bernard va les plonger dans de nouvelles interrogations sur la politique voulue par M. Chirac. Alors qu'après plusieurs zig-zag, il semblait s'être déterminé le 26 octobre 1995 à donner la priorité à la politique de « *convergence* » vers la monnaie unique – impliquant une rigueur budgétaire et un franc collé au mark – voilà qu'en sous-main, si l'on peut dire, il voudrait au contraire infléchir la Banque de France vers un objectif plus national de relance monétaire ? M. Chirac a-t-il rebasculé du côté des amis de M. Séguin et des anti-maastrichtiens ?

Ce serait peu compréhensible, étant donné les discours récents du chef de l'Etat qui, tous, ont été marqués par des professions de foi libérales et un ton très « *kohlien* ». Probablement donc, l'objectif réel est-il plus nuancé. M. Chirac n'a sans doute souhaité que renforcer le pouvoir des « *colombes* » au sein du CPM (favorables à une politique monétaire plus « *accommodante* », c'est-à-dire plus souple) contre les « *faucons* » (partisans de M. Trichet). Probablement aussi, l'amitié que porte le chef de l'Etat aux personnes nommées et, à l'inverse, l'inimitié qu'il voue au gouverneur, ancien directeur de cabinet de M. Balladur et symbole des énarques tout-puissants, ont-elles autant compté que les considérations monétaires.

Sans doute aussi, au sein du CPM, l'habit fait le moine. Lors des messes du jeudi (jour de réunion) on a vu des colombes, bien inspirées par les études internes, devenir des faucons. Tout n'est pas joué. Subtilité française donc, plutôt qu'ambiguïté ? C'est à voir. En tous cas, le rique pris est que les opérateurs de Hongkong, de Chicago ou de Londres, ne fassent pas la différence.

Thierry Bréhier et Eric Le Boucher

Edouard Balladur contre François Mitterrand

En décembre 1993, lorsqu'il s'est agi de nommer les six membres du premier Conseil de la politique monétaire, une sourde bataille avait opposé François Mitterrand à Edouard Balladur. Le premier ministre de la seconde cohabitation avait volontairement bâti une procédure de nomination limitant le pouvoir du président de la République. Contrairement à ce qui se passe pour le Conseil constitutionnel ou le Conseil supérieur de l'audiovisuel, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat n'ont pas un pouvoir direct de nomination. Ils ne peuvent que proposer, le dernier mot appartenant au conseil des ministres. Mais, le chef de l'Etat étant le maître de son ordre du jour, Mitterrand avait imposé la nomination de Michel Sapin, ancien ministre socialiste de l'économie, que René Monory avait accepté de proposer. Contraint et forcé, M. Balladur avait dû céder. Mais, en août 1995, M. Sapin avait démissionné pour reprendre ses activités politiques.

Le garant de l'indépendance

Institué par la loi du 4 août 1993 sur le statut de la Banque de France, le Conseil de la politique monétaire (CPM) a été installé le 7 janvier 1994. Organe collégial, il a été créé pour assurer l'indépendance de la banque centrale en matière de politique monétaire.

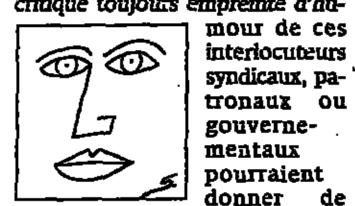
● ***Composition*** : *il comprend* neuf membres. Le gouverneur et les deux sous-gouverneurs, nommés pour six ans, et six autres membres, nommés en conseil des ministres pour neuf ans. Ils sont irrévocables.

● **Mission** : il est chargé de définir la politique monétaire. Il en détermine les objectifs intermédiaires, l'objectif final étant, *aux termes de la loi*, d'assurer la stabilité des prix. Il surveille l'évolution de la masse monétaire et du crédit. Et, surtout, il choisit le niveau des taux d'intérêt directeurs, comme le taux des pensions sur appels d'offres et le taux des pensions à cinq à dix jours.

● **Fonctionnement** : il se réunit tous les quinze jours. La loi prévoit que le Conseil se réunit au moins une fois par mois. Dans les faits, il *se réunit tous les quinze jours*, en principe le jeudi. C'est le *gouverneur de la Banque de France* qui convoque et préside le Conseil.

● **Décision** : il prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas de partage, la voix du gouverneur est prépondérante. Dans un souci d'harmonisation des différents volets de la politique économique, le premier ministre et le ministre chargé de l'économie peuvent, de manière *exceptionnelle*, *participer aux* séances du Conseil mais sans voix délibérative. *La loi précise que les* membres du CPM ne peuvent solliciter ou accepter d'instructions du gouvernement.

Pierre Guillen, éminence grise du patronat



PORTRAIT

SON TEMPÉRAMENT sarcastique, son goût immodéré pour la critique toujours empreinte d'humour de ces interlocuteurs syndicaux, patronaux ou gouvernementaux pourraient donner de Pierre Guillen l'image d'un misanthrope. L'ancien vice-président du CNPF, qui vient d'être nommé au Conseil de la politique monétaire, est pourtant d'une urbanité et d'une courtoisie qui ont fait de lui, pendant plus de trente-cinq ans, d'abord à l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), puis au CNPF, l'une des principales éminences grises du patronat et l'un des meilleurs connaisseurs du microcosme politique, économique et social.

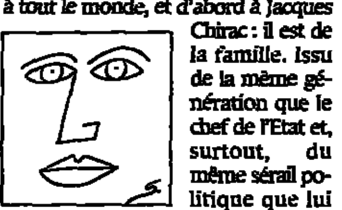
Rien ne destinait pourtant cet ancien élève de l'Ecole navale qui fut, de 1947 à 1959, officier de sous-marin à devenir l'expert social incontestable qu'il a été. Homme de l'ombre, il a su nouer des relations de complicité avec les syndicalistes sans jamais mettre ses convictions et, notamment, son libéralisme social dans sa poche. Ami de Paul Marchelli, l'ancien président de la CFE-CGC, qu'il va retrouver à la Banque de France, Pierre Guillen a ainsi toujours su, selon son expression, « *partager le pain et le sel* » avec la CGT, même quand elle était ignorée par le CNPF.

Les milieux financiers verront dans la nomination de Pierre Guillen l'arrivée au CPM d'un proche de Philippe Séguin. Mais le personnage est plus complexe, jonchant son parcours d'attitudes souvent paradoxales. Ce prince de la formule qui fait mouche est l'ami du président de l'Assemblée nationale comme de Jacques Delors. Partisan d'une politique monétaire plutôt souple, il s'est récemment démarqué des positions de Valéry Giscard d'Estaing en faveur d'une dévaluation du franc. Pierre Guillen a voté « non » lors du référendum sur Maastricht en 1992, mais il est européen à sa manière. Président de la commission sociale du CNPF de décembre 1986 à septembre 1989, après avoir mené une politique contractuelle active dans la métallurgie, il a œuvré pour le dialogue social européen. « *Je suis pour une Europe plurisociale,* disait-il, *qui tende vers l'égalité des réglementations mais pas vers l'identité.* »

Ce proche de Jean Gandois, dont il a favorisé l'élection, avait aussi clairement choisi son camp lors de l'élection présidentielle en créant, en septembre 1994, la Conférence de l'entreprise, qui fut un des instruments de la campagne chiraquienne dans les milieux patronaux. Ce soutien à M. Chirac ne l'a, pour autant, ni privé de son esprit critique ni empêché de cultiver des amitiés politiques diverses, y compris chez les socialistes, notamment, avec Martine Aubry. Inquiet de la faiblesse du syndicalisme, cet amoureux des belles lettres a toujours privilégié le dialogue, notamment à la présidence de la commission sociale du CNPF, où il a renoué les fils de la politique contractuelle. « *J'avance toujours à petit bruit* », disait alors ce « girondiste » social. Nul doute qu'au CPM il devra aussi œuvrer « *à petit bruit* ».

Michel Noblecourt

Jean-René Bernard, la complicité du sérail



PORTRAIT

L'ANCIEN GOUVERNEUR du Crédit foncier de France a l'heur de plaire *à tout le monde, et d'abord à* Jacques Chirac : il est de la famille. Issu de la même génération que le chef de l'Etat et, surtout, du même sérail politique que lui – les années Pompidou à Matignon puis à l'Elysée, M. Bernard est en outre le beau-père de Jean-Pierre Denis, l'actuel secrétaire général adjoint de l'Elysée, et le père de Marie-Laure Denis, qui a succédé à son mari à la mairie de Paris, en qualité de directeur adjoint du cabinet de Jean Tiberi. Son nom était avancé à la fois par Philippe Séguin et Jean Mattéoli et avait reçu la préférence du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Avec Jean-René Bernard, Jacques Chirac dispose donc d'un appui solide et complice au sein du CPM. L'institution hérite, elle, d'un praticien du pouvoir doublé d'un diplomate. Ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, M. Bernard a passé les dix première années de sa carrière dans les cabinets *ministériels de Pierre Sudreau et de Louis Joxe avant de rencontrer celui qu'il suivra jusqu'à sa* mort, Georges Pompidou. De 1973 à 1974, il occupe la fonction de secrétaire général adjoint de l'Elysée, sous la houlette d'un autre ancien complice de Jacques Chirac, Edouard Balladur, alors secrétaire général de l'Elysée. La disparition de Pompidou met un terme à sa carrière de conseiller et lui ouvre celle d'ambassadeur de France au Mexique de 1977 à 1982. Le retour de la droite au pouvoir, en 1986, lui permet de reprendre du service, d'abord en qualité de négociateur avec la société Walt Disney pour l'implantation du parc d'attractions de Marne-la-Vallée, puis de 1987 à 1989, comme président du Crédit industriel et commercial de Paris (CIC). M. Bernard renoue ensuite avec la carrière d'ambassadeur, à La Haye, jusqu'à l'arrivée, à Matignon, d'Edouard Balladur. Le premier ministre installe alors, en 1994, son ancien complice des années Pompidou, au poste de sous-gouverneur du Crédit foncier de France, qu'il a quitté en mars 1996.

Pascale Robert-Diard

Yves Guéna, sénateur RPR, rentre au Conseil Constitutionnel

LE PRÉSIDENT du Sénat, René Monory, a nommé, vendredi 3 janvier, Yves Guéna, sénateur (RPR) de la Dordogne et maire de Périgueux, au Conseil constitutionnel, au siège laissé vacant par le décès, le 24 décembre, d'Etienne Dailly. Cette décision ne saurait s'apparenter au simple remplacement d'un ancien sénateur par un autre sénateur. Elle est hautement symbolique.

Gaulliste de la première heure, Yves Guéna s'engagea dans les Forces françaises libres dès le 1er juillet 1940. Après la guerre, il intègre la première promotion de l'Ecole nationale d'administration. Conseiller technique puis directeur de cabinet de Michel Debré, alors garde des sceaux, en 1958, il participe, à ce titre, au tout début *de la Ve République. Comme* Jacques Chirac, il fait partie, dans les années soixante, de la jeune garde pompidolienne chargée d'investir le sud-ouest. Dernier secrétaire général de l'Union des démocrates pour la République (UDR), il contribue, en décembre 1976, à la formation du RPR, le Rassemblement pour la République, autour de M. Chirac. Après avoir occupé plusieurs fonctions ministérielles dans les gouvernements de Georges Pompidou et de Pierre Messmer, il est battu, en juin 1981, dans son fief de Dordogne, par un candidat socialiste, Roland Dumas, l'actuel président du Conseil constitutionnel.

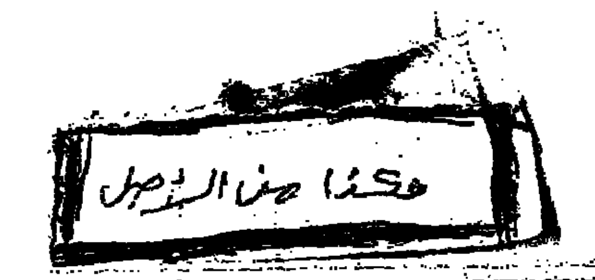
En fait, dès le début des années 80, M. Guéna commence à se retirer des premiers rangs. En 1982, il publie ses mémoires, comme pour mieux marquer qu'une époque a pris fin avec le départ du général de Gaulle en 1969. En mars 1979, il se démet de ses fonctions de conseiller politique du RPR, en déplorant un manque de concertation à la direction du mouvement néogaulliste : « *Le comité central et même le conseil politique sont mis devant le fait accompli. Ce n'est pas ainsi qu'on doit conduire un grand mouvement politique.* » Il ajoute toutefois : « *Gaulliste de toujours, gaulliste pour toujours, je reste RPR.* »

AGE LIMITE

M. Guéna prend encore ses distances avec le président du RPR en apportant son soutien, en 1981, à Michel Debré. En 1992, il s'oppose vigoureusement au traité de Maastricht. En 1993, il manifeste *le même souci de gardien de* l'équilibre institutionnel. Lors de la discussion au Sénat de la réforme constitutionnelle instituant la cour de justice de la République, dont le texte initial étendait aux justiciables la saisine du Conseil constitutionnel, M. Guéna s'en prend à l'intervention croissante du Conseil constitutionnel. « *Nous sommes à la limite de l'acceptable* », accuse-t-il, en dénonçant le lent passage « *de la loi contrôlée, à la loi jugée (...), la loi supplantée par le juge* ».

En 1995, il ferraille contre l'institution d'une session unique de neuf mois du Parlement. Il y voit une « *porte entrouverte* » au régime d'Assemblée et « *au démon de toujours : l'instabilité* ». Il est l'un des rares parlementaires à refuser de prendre part à la ratification de la réforme constitutionnelle à Versailles. Vice-président du Sénat, M. Guéna était renouvelable en 1998, bien qu'il aurait, alors, dépassé l'âge limite de soixante-quinze ans fixé par le RPR. Comme d'autres parlementaires touchés par cette mesure, il ne paraissait pas prêt à obtempérer. « *Une décision du parti n'empêchera personne de se représenter et d'être élu* », affirmait-il voici quelques semaines. Sa nomination au Conseil constitutionnel permet, du moins, de résoudre ce problème et à M. Monory de faire un geste vers les gaullistes de sa majorité.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux



IMMIGRATION Une note interne de la direction de la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) des Bouches-du-Rhône, datée du 18 juin 1996, a suscité une vive polémique. Demandant au personnel de *« contrôler systématiquement la nationalité et la régularité du séjour »* des assurés sociaux, elle revenait à dénoncer à la préfecture les étrangers en situation irrégulière. Sous la pression des syndicats et d'associations, la CPAM a réécrit la note et regrette ces *« dérapages »*. ● L'EXEMPLE MARSEILLAIS traduit la difficulté d'appliquer certaines dispositions de la loi Pasqua, qui prévoyaient une coopération entre la Sécurité sociale et la police. Les agents de la « Sécu » refusent d'être des *« délateurs »*. ● LA COMMISSION NATIONALE de l'informatique et des libertés (CNIL) ne s'est pas encore prononcée sur la possibilité pour les caisses de consulter les fichiers des préfectures.

Une circulaire relance la polémique entre la Sécurité sociale et la police

Une note interne de la direction de la caisse d'assurance-maladie de Marseille prévoyait le contrôle systématique de la régularité du séjour des assurés sociaux. Ce projet, finalement abandonné, traduit l'extrême difficulté à appliquer les lois luttant contre l'immigration

CHANTAL R. a reçu, en octobre 1996, un courrier de la Sécurité sociale qu'elle préférerait n'avoir jamais trouvé dans sa boîte. La lettre, à en-tête de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) des Bouches-du-Rhône, lui réclamait un *« justificatif de nationalité »* pour elle-même et pour le bébé qu'elle venait de mettre au monde. Pourtant, Chantal R. est de nationalité française, tout comme son compagnon, père de l'enfant. Renseignement pris, cette demande de papier incongrue est apparue comme la conséquence des consignes données par la CPAM à ses agents en application de la loi Pasqua, qui subordonne le versement de la plupart des prestations sociales à la régularité du séjour des étrangers.

Datée du 18 juin, une note interne signée de la direction de la caisse demandait au personnel de *« contrôler systématiquement la nationalité et la régularité du séjour »* dans huit situations déterminées, dont *« la création d'un ayant-droit quel qu'il soit »*, autrement dit la naissance ou l'arrivée d'un enfant. La simple consonance arabe du nom du père avait suffi à déclencher le « soupçon » d'extranéité et le *« contrôle systématique »*. La note exigeait, en pareil cas, la suspension des droits à prestation si l'assuré n'était pas en mesure de prouver la régularité de son séjour. Or il faut actuellement plus de huit mois à Marseille pour obtenir un certificat de nationalité.

« DÉRAPAGE »

Fin octobre, la CGT et la Ligue des droits de l'homme ont brandi la folle histoire de Chantal R. pour dénoncer les conséquences des consignes de la CPAM. La CGT a qualifié la note interne d'*« insulte à la Sécurité sociale »* tandis que la LDH fustigeait le *« harcèlement irrégulier »* des assurés et la *« suspension abusive »* de leurs droits à prestations, avec les risques sanitaires consécutifs. En liant la protection des enfants à la régularité du séjour des parents, la caisse marseillaise s'apprêtait à conditionner leurs droits sociaux aux critères fluctuants de la régularisation des sans-papiers. *« Ça va être pire que Saint-Bernard s'ils appliquent leurs principes en vraie grandeur ! »*, tonnait alors Patrick Lacoste, secrétaire de la section Marseille Nord-Sud de la LDH.



Sous la pression syndicale et associative, le texte en cause a été réécrit à deux reprises. De la dernière version, datée du 12 novembre, il résulte que la note initiale comportait plusieurs graves entorses à la réglementation, telle celle dont a failli être victime Chantal R., qualifiée aujourd'hui de *« dérapage »* par la direction de la caisse.

La nouvelle mouture de la note marseillaise prend acte du fait que la régularité du séjour d'un mineur n'a pas à être contrôlée, puisqu'elle ne conditionne en rien ses droits sociaux. Elle se contente d'une carte d'identité comme justificatif de la nationalité française. Surtout, la caisse ne suspend plus brutalement les prestations lorsque la situation de l'étranger apparaît incertaine. Désormais, l'intéressé dispose de deux mois pour prouver que son dossier est en cours de régularisation. Pour éviter les interprétations disparates, la procédure a été centralisée au siège de la caisse, qui se mettra éventuellement en relation avec la préfecture. Dans ce cas, la lettre ne se contentera pas de « dénoncer » l'assuré : elle demandera au service des étrangers si une demande de titre de séjour est en cours d'instruction. Les droits ne seront supprimés que dans le cas où une réponse négative revient dans les deux mois.

« On ne pouvait interpréter les textes dans un sens plus social, commente Victor Allegrini, chef de cabinet du directeur de la CPAM des Bouches-du-Rhône, précisant que les quarante-trois chefs de centre du département ont été récemment appelés à agir *« avec tact et discernement »*. *« Il n'est pas possible d'ouvrir le robinet sans contrôle,* poursuit M. Allegrini. *Le Français moyen n'est pas traité différemment : s'il ne présente pas de bulletin de salaire, l'on surseoit aux versements et l'on déclenche une enquête administrative. Pour les étrangers, il n'est pas question de délation mais d'application de la loi. D'ailleurs, comment pourrions-nous demander des renseignements à la préfecture sans indiquer l'identité de l'assuré dont il s'agit ? »*

Une analyse que conteste Marie-Thérèse Di Cristo, délégué (CGT) du personnel à la CPAM de Marseille : *« Les droits sociaux reposent sur des heures de travail. C'est seulement cela que nous devons constater. Il ne peut pas entrer dans notre rôle d'avoir quelque contact que ce soit avec la préfecture. »* Selon la direction de cette caisse, qui traite cent mille décomptes par jour, la note incriminée n'aurait pas eu le temps d'être appliquée et de produire la moindre conséquence néfaste. A la notable exception des certificats de nationalité exigés pour les bébés.

Philippe Bernard

La « Sécu » écartelée entre le respect de la loi et la protection des assurés sociaux

LES ÉTRANGERS sans papiers n'ont pas droit à la Sécurité sociale. Inscrit pour la première fois dans la loi Pasqua de 1993, ce principe semble tomber sous le sens. Comment une personne installée illégalement sur le territoire national pourrait-elle de surcroît bénéficier de prestations sociales ? Trois ans après son adoption, cette disposition se heurte toutefois à une réalité si complexe que même Jean-Louis Debré, dans son projet destiné à *« améliorer l'efficacité »* des lois Pasqua, a préféré faire l'impasse sur le sujet.

La mesure qui permet aux caisses d'assurance-maladie de consulter directement le fichier informatisé des étrangers du ministère de l'intérieur reste lettre morte en raison des réticences de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Et, sur le terrain, les quelques tentatives d'application de la loi se heurtent à de nombreux obstacles.

VÉRIFICATION « PÉRIODIQUE »

Le texte de 1993 exige des organismes de Sécurité sociale qu'ils vérifient *« lors de l'affiliation et périodiquement »* que les assurés étrangers sont en règle. Les caisses peuvent ainsi *« avoir accès aux fichiers des services de l'Etat pour obtenir les informations administratives nécessaires à cette vérification »*. Pour l'heure, cette consultation des fichiers ne peut légalement s'effectuer que manuellement. En pratique, un agent d'une caisse de Sécurité sociale qui constate l'expiration d'un titre de séjour d'un assuré ou l'absence de papiers peut consulter par fax ou téléphone le service des étrangers de la préfecture. Mais, ce faisant, il lui communique l'identité et l'adresse d'un présumé « clandestin ». *« La "Sécu" ne souhaite pas jouer le rôle de flic, ce serait étranger à sa mission et à l'esprit des caisses »*, clame-t-on du côté de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM).

La pratique de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) des Bouches-du-Rhône, précisée en juin 1996 par une note interne *(lire ci-dessus)*, suscite bien d'autres interrogations. Ce surprenant document, appelant au zèle des agents, ordonnait un contrôle *« systématique »* de la nationalité et de la régularité du séjour, bien au-delà des cinq situations prévues par la circulaire d'application de la loi Pasqua, qui se contente d'exiger une vérification *« périodique »*. Les situations aberrantes et les réactions syndicales qu'il a suscitées ont déjà amené la direction de la CPAM à en modifier le texte à deux reprises.

Cette expérience extrême et apparemment isolée n'en pose pas moins la question cruciale de la suspension du paiement des prestations, sanction logique de toute situation irrégulière. Les premières versions des consignes diffusées dans les Bouches-du-Rhône, l'un des départements français qui comptent la plus grande densité d'affiliés étrangers, instituaient une méthode particulièrement percutante : en cas d'expiration d'un titre de séjour, la caisse suspendait tout paiement et... en informait la préfecture.

Conséquence absurde : les étrangers victimes des lenteurs de la préfecture à renouveler leurs papiers ou à éclaircir leur situation – six mois sont couramment requis pour renouveler une carte de résident –, pouvaient se trouver brutalement privés de droits sociaux. Ces pratiques apparaissent d'autant plus troubles qu'elles contredisent à nouveau explicitement la lettre de la circulaire de 1995 prise en application de la loi Pasqua. Visant explicitement ce type de dérapage, ce texte précise que, *« préalablement à la radiation et à la suspension des prestations »*, les caisses devront s'assurer que la situation de l'étranger *« ne découle pas d'un retard imputable »* aux préfectures.

L'émotion suscitée par ces bavures répétées a conduit finalement le ministère des affaires sociales à adresser, en décembre 1996, une lettre au directeur de la CNAM attirant son attention sur l'irrespect des textes par la caisse marseillaise. *« La procédure est faite pour protéger les droits des assurés sociaux, pas pour les dénoncer*, a déclaré au *Monde* Raoul Briet, directeur de la Sécurité sociale et auteur de cette lettre. *Les caisses n'ont pas à notifier* [aux préfectures] *la suspension des droits. Elle doivent éviter de prendre des décisions de suspension qui se révéleraient ensuite inadéquates. »*

Pourtant, ces fortes paroles masquent l'incertitude des gestionnaires de l'assurance-maladie. *« Soit nous suspendons les prestations en attendant que l'assuré prouve la régularité de son séjour, ce qui peut prendre plusieurs mois,* résume-t-on à la CNAM, *soit nous continuons de payer en sachant pertinemment qu'il nous sera impossible de récupérer au contentieux les sommes versées indûment. »* Une incertitude que résumait Marie-José Cote, responsable de la réglementation à la CNAM, lors de son audition par la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine : *« A Paris,* expliquait-elle, *il faut compter quatre mois entre le dépôt de la demande* [d'un titre de séjour] *par une personne étrangère et la date de convocation pour qu'elle puisse obtenir son premier récépissé de demande. Entre-temps, si elle a des problèmes de santé, on ne sait pas très bien ce qui doit être fait en matière de protection sociale. »* Une perplexité d'autant plus inquiétante qu'elle se superpose à des situations kafkaïennes, celles dans lesquelles sont plongés les étrangers lorsque, à leur tour, les préfectures exigent d'eux la preuve de... leur affiliation à la Sécurité sociale avant de leur délivrer des papiers.

Ph. B.

Reconduite d'un sans-papiers de Saint-Bernard

Un Mauritanien sans papiers, arrêté en août 1996 lors de l'évacuation de l'église Saint-Bernard à Paris (18e), a été reconduit, jeudi 2 janvier, vers Nouakchott, via Bruxelles. Diadé Diarra, célibataire et débouté du droit d'asile, avait été condamné à quatre mois de prison pour refus de quitter le territoire. Cela porte à quatorze le nombre d'occupants de l'église Saint-Bernard effectivement reconduits parmi les cent soixante-dix sans-papiers non régularisés. L'avion a décollé d'Orly alors qu'une centaine de militants d'associations étaient rassemblés à Roissy avec des banderoles, s'attendant à un départ de cet aéroport.

Les associations redoutaient, vendredi matin, l'éloignement dans la journée de deux autres Africains. Le départ de Mamadou Kanté, Sénégalais et célibataire, était officiellement programmé sur un vol vers Dakar. Celui d'Alassane Traoré, un Malien, paraissait probable. Ce père de trois enfants actuellement en France s'était constitué prisonnier le 2 octobre 1996.

La CNIL devra trancher entre logique policière et logique sociale

LOGIQUE POLICIÈRE contre logique sociale. Plus de trois ans après leur vote, les dispositions de la loi Pasqua autorisant les caisses de Sécurité sociale à consulter le fichier informatisé des étrangers du ministère de l'intérieur se heurtent à cette contradiction. Programmé le 3 décembre 1996 devant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), le débat de fond sur cette question a été reporté *sine die*, chaque administration concernée renvoyant sur ses partenaires la responsabilité de ce nouveau retard.

L'interconnexion des fichiers suppose la modification des règles de consultation des données contenues dans l'« Application informatique de gestion des ressortissants étrangers en France » (Agdref), généralisée par le ministère de l'intérieur en 1993. Comme la loi l'y oblige, le ministère de l'intérieur a demandé, dès 1994, l'avis de la CNIL sur un projet de décret incluant les organismes de Sécurité sociale dans la liste des destinataires potentiels des informations de l'Agdref, qui révèle le passé administratif de tout étranger depuis cinq ans.

DIVERGENCE DE FOND

L'affaire s'est compliquée lorsque la CNIL a exigé de revoir ses avis sur les systèmes informatiques de chaque régime social afin de les adapter aux nouvelles connexions concernant les étrangers. Le dossier s'est encore alourdi du fait de la disparité et de l'incompatibilité des systèmes informatiques utilisés par les différents régimes (assurance-maladie, allocations familiales, vieillesse, etc). A la fin de 1996, certains organismes n'ont d'ailleurs toujours pas déposé leur demande d'avis.

Mais cette complexité technique et le souci d'harmoniser les pratiques n'expliquent qu'en partie le report du débat prévu début décembre à la CNIL. Une divergence de fond oppose le ministère de l'intérieur à celui des affaires sociales, administration de tutelle des caisses. Implicitement, la place Beauvau souhaite que les organismes de Sécurité sociale informent les préfectures des situations irrégulières d'étrangers qu'elles constatent. *« Notre priorité n'est pas d'obtenir des informations de la part des caisses mais de faire respecter la loi de 1993* [dite loi Pasqua] *qui subordonne les prestations à la régularité du séjour,* affirme-t-on au ministère de l'intérieur. *Mais nous devons rappeler que le code de procédure pénale fait obligation à tout fonctionnaire qui constate un délit dans l'exercice de ses fonctions d'en informer le procureur de la République. Et le séjour irrégulier d'un étranger est un délit. »*

« Impensable ! rétorque-t-on au ministère des affaires sociales. *Le contrôle exercé par les caisses doit se limiter au souci de bien gérer les prestations sociales. Les organismes de Sécurité sociale ne peuvent agir dans le domaine de la régularité du séjour des étrangers. » « Il n'y a aucune raison,* appuie Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la CNAM, *pour que l'utilisation de l'informatique aboutisse à élargir les objectifs fixés par la loi. »* Autrement dit, la consultation des fichiers prévue pour vérifier le droit aux prestations ne peut pas conduire à dénoncer les sans-papiers aux préfectures.

Cette polémique interministérielle devrait se cristalliser au moment de la rédaction des arrêtés qui doivent préciser en détail les modalités de la connexion informatique et le mode de consultations qu'elle rendra possibles. Il s'agit principalement de décider si les préfectures auront connaissance ou non des consultations du fichier des étrangers opérées par les organismes de Sécurité sociale. Sur ce point, l'affaire de la CPAM de Marseille *(lire ci-dessus)* illustre les dérives auxquelles peut mener le flou qui prévaut actuellement. Mais il s'agit aussi de savoir si des poursuites pour *« aide au séjour irrégulier »* d'un étranger pourront être intentées contre un agent de la « Sécu » refusant la délation. A la manière des actions judiciaires menées récemment contre l'épouse d'un Africain en situation irrégulière et contre une enseignante qui avait prêté son appartement à un sans-papiers.

Ph. B.

Crash du mont Sainte-Odile : mise en examen d'un ex-dirigeant d'Airbus

BERNARD ZIEGLER, ancien directeur technique d'Airbus Industrie, a été mis en examen, jeudi 2 janvier, par le juge d'instruction François Guichard à Colmar (Haut-Rhin) pour *« homicides et blessures involontaires »*, dans l'enquête sur le crash d'un Airbus A-320 qui avait fait quatre-vingt-sept morts, ne laissant que neuf survivants, au mont Sainte-Odile (Bas-Rhin), le 20 janvier 1992. Un communiqué du constructeur européen a annoncé, jeudi, que la première mise en examen d'un de ses responsables *« concerne l'ergonomie du mode de descente de l'appareil »*. Une commission d'enquête avait conclu au risque de confusion, sur l'Airbus A-320, entre deux modes de descente, du fait de la configuration de la manette de commande (*Le Monde* du 18 décembre 1993). Trois anciens dirigeants d'Air Inter, deux de la direction générale de l'aviation civile et un adjudant de l'armée de l'air, à l'époque responsable du contrôle aérien de Strasbourg, sont déjà mis en examen dans cette affaire pour *« homicide et blessures involontaires »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Pierre Botton a quitté, jeudi 2 janvier au soir, l'hôpital** Clavary de Grasse (Alpes-Maritimes) pour être ramené dans sa cellule de la maison d'arrêt de la ville. Le gendre de l'ancien maire de Lyon, condamné en appel le 10 janvier 1996 à cinq ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, pour *« abus de biens sociaux et banqueroute »*, avait été hospitalisé le 22 décembre après avoir fait une tentative de suicide.

■ **FAIT DIVERS : un adolescent de seize ans, originaire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine)**, auteur présumé du coup de couteau qui a tué Jean-Claude Johnsim, vingt et un ans, le 30 décembre, lors d'une rixe entre bandes au centre commercial de Vélizy (Yvelines), a été mis en examen mercredi 1er janvier pour homicide volontaire et écroué. Deux autres mineurs ont également été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire.

■ **MEURTRE : un jeune homme de vingt-six ans a avoué, jeudi 2 janvier**, le meurtre de la fillette de dix ans violée et étranglée le 31 décembre à Haubourdin (Nord), dans la banlieue de Lille. Il s'agit d'un voisin de la famille, chez qui la fillette était allée réveillonner, non loin du domicile de ses parents.

DISPARITION

■ **JEAN-CLAUDE TRAMONT**, cinéaste, est mort vendredi 27 décembre à son domicile de Los Angeles. Après avoir écrit le scénario de *Noces de cendre*, de Larry Peerce avec Elizabeth Taylor, Henry Fonda et Helmut Berger, il passe à la mise en scène en 1977 avec *Le Point de mire*, un film d'espionnage écrit par Gérard Brach, avec Annie Girardot et Jacques Dutronc. Il s'installe ensuite aux Etats-Unis, où il travaille pour la télévision avant de revenir, en 1981, au grand écran avec *La Vie en mauve*, une satire de la classe moyenne américaine avec Barbra Streisand et Gene Hackman. Le film se révélera un échec commercial malgré la présence de ces deux stars.

NOMINATION

POSTE, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ESPACE

Luc Rousseau, ingénieur en chef des mines, a été nommé directeur du cabinet de François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, en remplacement de Patrick Pouyanne, par décret paru au *Journal officiel* daté 30-31 décembre.

[Né le 16 mars 1957 à Suresnes (Hauts-de-Seine), Luc Rousseau est ancien élève de l'Ecole polytechnique (X-Mines). Après un début de carrière à Usinor (1980-1981), puis à Elf Technologies (1981-1982), il rejoint la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) du Nord-Pas-de-Calais (1983-1987), puis celle de l'Ile-de-France (1987-1989). Ensuite, Luc Rousseau est successivement secrétaire général adjoint (1989-1990), secrétaire général (1990-1995), puis directeur adjoint (de janvier à mai 1995) des Drire au ministère de l'industrie, avant de devenir (de juin à novembre 1995) directeur adjoint du cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et parallèlement directeur du cabinet d'Elisabeth Dufourcq, secrétaire d'Etat à la recherche. Depuis décembre 1995, Luc Rousseau était chargé de mission auprès de Christophe Blanchard-Dignac, directeur du budget.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– *Marianne Clouzot*,
sa sœur,
Dominique et Jacques Pohier,
Claire Clouzot,
Anne Pissarro et Dominique Bottollier-Curtet,
ses enfants,
Stéphanie Stein, François Deltour, Louis-Samuel et Gabrièle,
Jacques-Etienne Stein,
Sonia Fleischmann et Louka,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Armance,
son amie dévouée,
Les familles Clouzot, Pissarro, Blatchley et Pau,

ont le chagrin d'annoncer que

Marie-Rose CLOUZOT-PISSARRO

est morte le 15 décembre 1996, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Selon sa volonté, elle a été incinérée dans la plus stricte intimité, et ses cendres rejoindront celles de son mari, Jean Pissarro, au chalet du Fioux.

Vous êtes invité(e)s à la messe qui sera célébrée en la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15e, le vendredi 10 janvier 1997, à 18 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Après ses études de piano au *conservatoire de Paris, dans la classe de* Marguerite Long, elle a enseigné le chant dans les écoles de la Ville de Paris, ainsi que le piano. Elle s'est aussi consacrée à la critique musicale, est devenue une spécialiste de la chanson populaire française et a participé fidèlement aux activités du Triptyque.

– Le professeur Paul Didier,
son mari,
Mme Edouard Bloch-Guérin,
sa mère,
M. et Mme Thierry Garçon,
M. et Mme Pierre Didier,
M. Philippe Didier,
ses enfants,
Julien et Emilie,
ses petits-enfants,
Le professeur et Mme Gérard Bloch,
ses frère et belle-sœur
et leurs enfants,
M. Jacques Didier,
M. et Mme Michel Didier,
M. et Mme François Dupoux,
ses beaux-frères et belles-sœurs
et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Marie-Geneviève DIDIER,

rappelée à Dieu le 1er janvier 1997, munie des sacrements de l'Eglise et entourée de l'affection des siens.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue *Achille-Peretti*.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Lugrin (Haute-Savoie).

– Jeanne Flandrin,
son épouse,
Michel et Marie-Claire,
Jean-Victor et Cathy,
Pierre et Catherine,
Hélène et Roland,
Sezny,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri FLANDRIN,

survenu le 1er janvier 1997, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu vendredi 3 janvier, en l'église de Plouguerneau (Finistère).

13, rue Kerabecam,
29200 Brest.

– Ses collaborateurs et amis du cabinet Garon Gardin Executives,
Et du cabinet Triode,

font part du rappel à Dieu de

Christian GARON,

et présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

Requiescat in pace.

– Les consultants,
Et les collaborateurs du cabinet Garon, Bonvalot & Associés,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Christian GARON,
cofondateur du cabinet,

survenu subitement le 30 décembre 1996.

Il a insufflé une âme et donné son élan à notre communauté de professionnels.

Nous nous souviendrons de ses talents, de ses engagements et de ses qualités de cœur.

Nos pensées vont à son épouse Christiane, à ses enfants, Julie et Olivia, à sa famille et à ses amis.

– Josseline de Clausade-Jourdan,
son épouse,
Romain Jourdan,
Aymeric Jourdan,
ses fils,

Alain et Josette Jourdan,
Marion, Ségolène et Auriane,
Corinne et Nicolas Desforges,
Domitille, Constance,
Jean-Baptiste et Noémi,
Laurence et Vincent Couaillier,
Madeleine, Cyril et Sabine
et leur mère,
Mme Françoise Jourdan,

Marc-Henri et Odile Jourdan,
Agathe et Blandine,
Geneviève Jourdan,
Anne-Valérie et Eric,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre JOURDAN,
préfet,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 28 décembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 janvier 1997, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

– *Le conseil d'administration,*
La direction générale,
Le comité de direction,
Et l'ensemble du personnel de la

Société Scetauroute

ont la douleur de faire part du décès de leur président,

Pierre JOURDAN,
préfet,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 28 décembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 janvier 1997, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

Président de la société depuis 1993, il l'a dirigée avec compétence et *dynamisme. Il avait su créer autour de lui* un climat de confiance et d'activité imaginative. Il lui a, en quelques années, donné un renom et un développement inégalés dans le monde. Tout cela, *il l'a accompli* jusqu'au dernier jour avec une constante ténacité et avec un extraordinaire courage que tous ont admirés face à la maladie.

Il était guidé sans cesse par l'intérêt supérieur de la société mais aussi, et surtout, par le souci et le respect de chaque individualité.

Il laisse dans les mémoires de tous le souvenir d'un président proche et accessible et l'exemple d'un homme juste et généreux.

– Le conseil d'administration,
La direction générale,
Le comité de direction,
Et l'ensemble du personnel de la

Société des autoroutes de Paris-Normandie

ont la douleur de faire part du décès de leur président,

Pierre JOURDAN,
préfet,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 28 décembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 janvier 1997, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

Durant plus de huit ans, il a présidé la société en lui imprimant dynamisme, foi dans l'avenir et force devant l'adversité.

Il laisse dans les mémoires de tous le souvenir et l'exemple d'un homme d'écoute et de dialogue, toujours proche et *accessible, décidant en justice et* loyauté, artisan de la croissance de la société dans l'harmonie et l'assurance d'un cap maîtrisé.

– Le président de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA),
Les présidents des sociétés d'autoroutes et des sociétés associées :
Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA),
Société des autoroutes du sud de la France (ASF),
Sociétés des autoroutes et du tunnel du Mont-Blanc (ATMB),
Compagnie financière et industrielle des autoroutes (COFIROUTE),
Société des autoroutes Estérel-Côte d'Azur, Provence, Alpes (ESCOTA),
Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF),
Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR),

Société française du tunnel routier du Fréjus,
Société marseillaise du tunnel du Prado-Carenage,
Chambre de commerce et d'industrie du Havre,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre JOURDAN,
préfet,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
président de la Société
des autoroutes Paris-Normandie
et président de Scetauroute,

survenu le samedi 28 décembre 1996.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches et témoignent de leur gratitude envers celui qui a tant contribué *à la réussite du secteur autoroutier* français et à son rayonnement à l'étranger.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 janvier 1997, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

– Michèle et Alain Blanchard,
Jean Lemée,
Didier Blanchard et Lætitia Rubio,
Daniel Blanchard,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lemée, Deméautis et Blanchard,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges LEMÉE,
professeur honoraire
à l'université Paris-XI-Orsay,

survenu le 20 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le lundi 30 décembre, au cimetière de *Fresnes (Val-de-Marne)*.

Ils rappellent le souvenir de

Rolande LEMÉE,
née DEMÉAUTIS,

son épouse, auprès de qui il repose.

– Le président de l'université Paris-XI-Orsay,
Les enseignants et chercheurs en écologie,
Le personnel de l'équipe d'écophysiologie,
Ses anciens élèves,
ont la tristesse de faire part du décès du professeur

Georges LEMÉE,
fondateur et ancien directeur
du laboratoire d'écologie végétale.

Alain MACAIRE,
journaliste d'art,
créateur des revues
Canal et *Expositions en revue*,

nous a quittés le 30 décembre.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 janvier 1997, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

83 *bis*, rue Petit,
75020 Paris.

– ORT France,
Et l'Union mondiale ORT,
ont la tristesse de faire part du décès de

Daniel MAYER,
président du comité exécutif
de l'Union mondiale ORT
de 1958 à 1980
et membre d'honneur
du conseil d'administration
d'ORT France,

survenu le 28 décembre 1996.

– Mme Robert Plaisant,
Les familles Plaisant et Lebourgeois,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert PLAISANT,
professeur honoraire
de la faculté de droit du Mans,

survenu le 1er janvier 1997, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 janvier, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Sainte-Croix du Mans.

Le défunt repose à la maison funéraire, 70, rue Hoche, au Mans.

147, rue de Malpalu,
72000 Le Mans.

– Anne Delannoy,
Jeanne Plumard de Rieux,
ont la douleur de faire part du décès de leur maman,

Mme Danielle
PLUMARD de RIEUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 21 décembre 1996.

Un hommage lui sera rendu le samedi 11 janvier 1997, à 9 heures, en l'église de Saint-Gratien (Val-d'Oise).

– M. Robert Bouteaud,
son époux,
M. et Mme Gérard Marquet
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Manou Zaksas,
sa cousine,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Hélène
TOURNAIRE-BOUTEAUD,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 1er janvier 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 janvier, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, *Paris-4e* où l'on se réunira à 15 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière du Père-Lachaise.

80 *ter*, avenue de Fontainebleau,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– François Coupry, président de la Société des gens de lettres de France,
Les membres du comité,
Jean-Marie Drot, président de la Société civile des auteurs multimédia,
Le délégué général, Laurent Duvillier,
Les sociétaires,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hélène TOURNAIRE,
ancienne trésorière
de la Société des gens de lettres de France,
chevalier dans l'ordre
des Arts et des Lettres,
survenu le 1er janvier 1997, dans sa quatre-vingtième année.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

Hôtel de Massa,
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 *Paris*.

– Mme M. Queysanne,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du brutal décès de

Michel QUEYSANNE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur agrégé de mathématiques,
président d'honneur du CIER,

survenu le 24 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 31 décembre, au Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Georges VIDECOQ

nous a quittés le 2 janvier 1997.

L'incinération aura lieu le samedi 4 janvier.

Marika,
sa femme,
Ses enfants,
Et ses proches.

– Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). Paris.

Dany Zaquin,
son épouse,
Gérard Ludwika et Anna,
son fils, sa belle-fille et sa petite-fille,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Maurice ZAQUIN,

survenu en son domicile, le 10 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Remerciements

– **Simone Dreyfus,**
très émue de l'hommage que tant d'amis ont rendu à sa mère,

Mme Ernestine
DREYFUS-LEHMANN,

tient à dire sa profonde reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à son grand chagrin et lui ont témoigné amitié et affection.

– **Denise Decornoy,**
dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Jacques,

prie ses amis de trouver ici l'expression de sa reconnaissance et de son émotion.

Anniversaires de décès

– Il y a quinze ans, le 2 janvier 1982,

M. Joseph HAJDENBERG

nous a laissés dans la tristesse.

Toute sa famille le regrette, ainsi que ses nombreux amis.

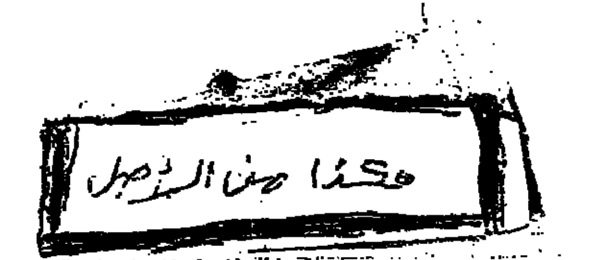
Marie,
sa *femme*,
Serge, Henri, Elisabeth, Monique,
ses enfants,
Ses belles-filles et son gendre,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants.

Conférences

– Conférences au temple de l'Etoile. « **Dieu et l'homme.** » Avec A. Houziaux, S. Oberkampf et L. Pernot, pasteurs. Six mercredis à 20 h 30 :
Le 8 janvier 1997 : **La création du monde.**
Le 15 janvier : **Les miracles de Jésus.**
Le 22 janvier : **Les paraboles de Jésus.**
Le 29 janvier : **La mort, la résurrection et la vie éternelle.**
Le 19 février : **La foi, l'espérance et l'amour.**

A l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Le 26 février : **Qu'est-ce que le protestantisme ?** A l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Libre participation aux frais.



RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 4 JANVIER 1997

ÉQUIPEMENT Le massif pyrénéen n'attire qu'environ 10 % des vacanciers hivernaux. Il possède de nombreuses stations de ski, dont plusieurs sont en situation financière difficile malgré une fréquentation en légère hausse, mais ses capacités hôtelières sont très réduites. ● LA CONCURRENCE avec les grands sites des Alpes est de plus en plus perçue comme suicidaire économiquement. Aussi les responsables pyrénéens font-ils preuve de prudence dans les choix d'investissements, particulièrement en ce qui concerne les infrastructures lourdes. ● LE PATRIMOINE NATUREL, la mise en valeur des sites de neige et de montagne, deviennent un atout pour le développement touristique, autant que la pratique sportive du ski. ● LA PROXIMITÉ et la complémentarité des stations de sports d'hiver sur les versants français et espagnol des Pyrénées pourraient déboucher sur une candidature du massif pyrénéen aux Jeux olympiques d'hiver de 2006.

Les stations de sports d'hiver des Pyrénées modifient la nature de leurs ambitions

Finies les infrastructures pour concurrencer les sites des Alpes. Le massif pyrénéen modère aujourd'hui ses investissements, mais cherche, en revanche, à valoriser ses atouts naturels

TARBES
de notre correspondant

« Si les vacances, d'une manière générale, résistent bien à la crise, le marché économique de vacances à la montagne est étroit, très concurrentiel et plutôt en stagnation. 30 % des Français consacrent une partie de leurs vacances à la période d'hiver, mais, paradoxalement, 10 % seulement d'entre eux, soit environ six millions de personnes, fréquentent les stations de sports d'hiver entre le mois de novembre et le mois d'avril. De plus, le marché des sports d'hiver est soumis aux aléas climatiques et à une très forte saisonnalité. Il doit s'adapter aux évolutions du comportement du consommateur » : ce constat du directeur de la Confédération pyrénéenne du tourisme, Gérard Boudon, laisse deviner les soucis des stations du massif pyrénéen, qui bénéficient d'une réputation moins forte que leurs consoeurs des Alpes.

Etirées sur plus de 400 kilomètres, d'une mer à l'autre, de la Cerdagne au Pays basque, les stations pyrénéennes ont d'abord su fidéliser une clientèle de proximité, qui va du Piémont aquitain à la région Poitou-Charentes, en passant par le Midi pyrénéen et languedocien. Elles se tournent maintenant vers le réservoir de la clientèle espagnole de Catalogne, d'Aragon, de Navarre et d'Euskadi, évaluée à environ cinq cent mille skieurs.

Miroir aux alouettes, comme beaucoup le craignent ? Les atouts du massif pyrénéen ne sont certes pas négligeables avec ses vingt-sept sites de ski de piste, ses dix-sept domaines de ski de fond et ses vingt-six stations thermales. Mais la capacité d'hébergement reste très faible : quatre cent soixante-dix mille lits. Et le chiffre d'affaires des remontées mécaniques (387 millions de francs) pèse peu par rapport au chiffre national. Malgré une hausse de 6,6 % du nombre de journées-skieurs la saison dernière, les six départements réceptifs du massif pyrénen ne représentent, ensemble, que 10,1 % de la fréquentation hivernale de montagne. Ils se positionnent loin derrière le Dauphiné-Savoie (71,9 %) et les Alpes du Sud (16,1 %), mais largement devant le Jura (2,4 %), le Massif Central (2,2 %) et les Vosges (2 %).

Le département des Hautes-Pyrénées, avec ses dix-sept stations, attire à lui seul 46,4 % des cinq millions de journées-skieurs enregistrées en 1995-1996 sur les Pyrénées. Il devance le département des Pyrénées-Orientales, 22,7 %. La station de Saint-Lary, avec un chiffre d'affaires de 41,6 millions de francs, est la locomotive des stations pyrénéennes devant Font-Romeu (30,3 millions de francs) et Piau-Engely (28,7 millions de francs).

Après avoir mené une politique de développement à tout crin durant les années 70-80 – plus de la moitié d'entre elles ont moins de vingt-cinq ans –, les stations des Pyrénées ralentissent leurs investissements. Le Syndicat national des téléphériques de France avait enregistré le doublement de son parc d'installations entre ces dates, passant de 1 809 remontées mécaniques à 3 270. En 1996, le parc français est ainsi devenu le plus performant du monde avec 4 138 appareils sur le territoire montagneux. La progression a été largement freinée, puisque, pour la saison 1996-1997, trente-sept installations nouvelles seront mises en service dans les stations françaises, dont six seulement dans les Pyrénées.

Prudence donc du côté du développement et des infrastructures. Henri Mauhourat, directeur général de l'Etablissement public des stations d'altitude des Pyrénées-Atlantiques, le dit ouvertement : *« Il ne devrait plus y avoir de créations nouvelles de stations dans les Pyrénées. Elles doivent toutes gérer l'existant. »* Ce technicien dirige les trois stations de Gourette, la Pierre-Saint-Martin et Artouste – qui sont la propriété du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, un fait unique dans les Pyrénées *(lire ci-contre)*. Une orientation qui tranche avec celle du passé.

L'ATTRAIT POUR LA GLISSE

Certaines stations, émanations de capitaux privés ou de collectivités locales, sont en effet fortement endettées par un mode de développement non maîtrisé, qui ressemblait à une fuite en avant. A force de vouloir rivaliser avec les Alpes, ces stations pourraient ne pas passer le cap du siècle. Dans le contexte d'étroitesse du marché de la neige, celles qui développeront leur personnalité et leurs ressources propres auront le plus de chances de résister à la concurrence des Alpes.

Les stations qui ont compris qu'il fallait se libérer du complexe de « petites soeurs » des stations alpines sont précisément celles qui cherchent à s'adapter à un nouveau phénomène : celui de l'attrait pour la glisse. On ne fait pas que du ski sur la neige. Les jeunes générations surfent, pratiquent le *snow board* ou le *free style*. En famille, on part découvrir les sites, les cimes et les forêts en scooters de neige ou en raquettes. C'est désormais l'amoureux de la montagne qu'il faut chouchouter, et non plus seulement le skieur. Pour cela, les Pyrénéens misent sur leur principal atout naturel, *« la neige qui vous fait chaud au cœur »*, comme le proclame la Confédération pyrénéenne du tourisme.

Jean-Jacques Rollat

Quarante-trois sites de sports de glisse

PYR.-ATLANT. – Oléron-Ste-Marie – Tarbes – HTES-PYR. – HTE-GAR. – ARIÈGE – Foix – AUDE – PYR.-ORIENT. – Perpignan – ESPAGNE

1 Iraty
2 La Pierre-Saint-Martin
3 Issarbe
4 Gourette
5 Artouste
6 Le Somport-Candanchu
7 Cauterets
8 Luz-Ardiden
9 Barèges
10 La Mongie
11 Campan-Payolle
12 Gavarnie-Gèdre
13 Val-d'Azun
14 Nistos
15 Hautacam
16 Piau-Engaly
17 Saint-Lary-Soulan
18 Val-Louron
19 Peyragudes
20 Luchon-Superbagnères
21 Le Mourtis
22 Guzet
23 Ax-Bonascre
24 Ascou-Pailhères
25 Plateau de Beille
26 Domaine du Chioula
27 Les Monts d'Olmes
28 Mijanès-Donézan
29 Etang de Lers
30 Camurac
31 Les Angles
32 Formiguères-en-Capcir
33 Puyvalador
34 Capcir
35 Pyrénées 2000
36 Font-Romeu
37 Espace Cambré d'Aze
38 Cerdagne-Puigmal 2600
39 Porté-Puymorens
40 Bourg-d'Oueil
41 Goulier-Neige
42 La Quillane
43 Prats-de-Mollo

Les Jeux olympiques d'hiver en 2006 ?

Les Pyrénées-Atlantiques sont le seul département à avoir créé leur propre système de solidarité montagnarde. L'idée de « Fonds neige » commun a été lancée il y a quinze ans entre les stations de ski du versant ouest de la chaîne : Gourette, Artouste et La Pierre-Saint-Martin. Aujourd'hui, le conseil général, présidé par François Bayrou (UDF-Force démocrate), est le gestionnaire majoritaire de l'Etablissement public des stations d'altitude (EPSA) qui a été mis en place au côté des communes. Cette structure commune permet de mettre en œuvre une synergie sur les plans touristique et promotionnel et favorise une complémentarité d'action au niveau technique avec la création d'une centrale d'achats et la maîtrise du matériel de damage.

Autre originalité qui repose elle aussi sur la proximité : les stations béarnaises proposent un forfait saisonnier commun dit de réciprocité non seulement entre elles mais aussi avec les quatre stations espagnoles aragonaises de Candanchu, Astun, Panticosa et Formigal. Une sorte de « garantie neige » à échelle européenne sur laquelle veut s'appuyer la ville de Jaca (Haut-Aragon) pour déposer, au nom du massif pyrénéen, une candidature aux Jeux olympiques d'hiver de 2006.

■ **ORANGE** : le conseil municipal d'Orange devait mettre en délibération, vendredi 3 janvier, le nouveau contrat d'attribution d'affermage de l'eau et de l'assainissement. Le 3 septembre 1996, le maire, Jacques Bompard (FN), avait décidé de résilier unilatéralement les contrats qui liaient la ville à la SADE (filiale de la Générale des eaux) depuis cinquante ans afin de renégocier le prix de l'eau à la baisse. Après appel d'offres, c'est la SAUR, filiale du groupe Bouygues, qui a emporté le marché. M. Bompard a annoncé que le prix de l'eau allait baisser de 17 %. Mais après examen des chiffres, il apparaît que la baisse effective ne dépassera pas 6 %. Les Orangeois devront cependant payer la dette de la ville envers la SADE. Cette société a déjà saisi le tribunal administratif. La baisse des tarifs aura des conséquences fâcheuses sur la qualité des prestations fournies par la nouvelle société : l'eau des fontaines publiques de la ville ne sera plus potable, les branchements d'assainissement ne seront pas renouvelés et les boues de la station d'épuration ne seront pas éliminées. – *(Corresp.)*

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE** : à la suite des pluies abondantes qui se sont abattues jeudi 2 janvier sur le sud-est de la France, une cuvette de rétention d'hydrocarbure lourd a débordé, provoquant une importante pollution de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), a annoncé le Centre opérationnel de la direction d'incendie et de secours (Codis) 13. Les pompiers ont procédé à la pose de barrages flottants pour bloquer la nappe d'hydrocarbure de 1 kilomètre sur 100 mètres formée à la surface.

■ **ÎLE-DE-FRANCE** : le nombre de chômeurs indemnisés a passé la barre des 500 000 personnes en Ile-de-France en novembre, selon les statistiques du Groupement des Assedic de la région parisienne (GARP) publiées jeudi 2 janvier. Les huit Assedic d'Ile-de-France ont indemnisé 507 003 personnes en novembre contre 492 108 au mois d'octobre.

La paroisse de La Queue-en-Brie prêche sur Internet

CRÉTEIL
de notre correspondant

« Site amusant et qui dénote d'une certaine ouverture. Bravo ! Enfin des cathos qui ne sont pas rétrogrades ! », s'enthousiasme Geneviève dans son message envoyé des Etats-Unis. *« Félicitations pour votre page. Je cherchais des sites intéressants qui parlent de religion. Surtout des sites de langue française (...). Bravo pour votre témoignage chrétien sur le Net »*, transmet Guy Constantineaud du Québec. Le serveur Internet de la paroisse Saint-Nicolas de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), une commune de onze mille habitants, reçoit des messages du monde entier. Pendant dix mois, elle a été la seule présence chrétienne française sur Internet, avant d'être rejointe, cet automne, par la Confédération des évêques de France, la paroisse Saint-Amand à Bordeaux et le diocèse d'Evry-Corbeil.

L'entrée de la paroisse dans la modernité virtuelle est due à la rénovation de l'église Saint-Nicolas, beau bâtiment du treizième siècle que le comité paroissial des Amis de Saint-Nicolas avait commencé à restaurer en 1994. Un de ses membres, Jim Wanderscheid, se voit offrir gratuitement par son entreprise un espace vacant sur Internet. Il propose alors à Philippe Louveau, un jeune curé dynamique, de saisir cette occasion afin de faire connaître son église et de recueillir des aides pour la rénovation de l'édifice.

Le 6 décembre 1995, jour de la Saint-Nicolas, le comité entre dans le « cyberespace ». La nécessité d'offrir d'autres services s'impose rapidement, et la paroisse prend le relais. Aujourd'hui, en plus du *home page* – simple présentation de la paroisse, – on trouve la dernière édition du journal paroissial, l'agenda du secteur paroissial, un annuaire des paroisses et des diocèses européens présents sur Internet (de l'Irlande à l'Ukraine en passant par la Scandinavie). On peut aussi consulter la Bible dans sa version intégrale, et effectuer des recherches sur des mots ou des versets en français, allemand, anglais, espagnol, suédois et latin. Le Père Louveau rédige des dossiers comme « L'homosexualité : qu'en dit l'Eglise ? », ou encore « Pourrait-il y avoir des femmes prêtres dans l'Eglise catholique ? ».

Pour montrer que l'Eglise est vivante et prête au dialogue, un espace de débat a été ouvert. Pour Philippe Louveau, *« le débat de société, la culture, tout devient accessible. C'est une chance pour la parole de l'Eglise, que l'on réduit trop souvent dans les médias aux titres des discours du pape »*. Depuis sa création, le site a été « visité » par plus de deux mille personnes ; le prêtre a même fait connaissance virtuellement avec un nouvel arrivant à La Queue-en-Brie avant de le rencontrer réellement, organisant par courrier électronique le baptême de son enfant...

Dominique Meunier

★ http.//stnicolas.simplenet.com

CORRESPONDANCE

L'identité régionale alsacienne

M. JEAN-MARIE WOEHRLING, président du tribunal administratif de Strasbourg, nous demande d'indiquer qu'il a signé *« à titre privé »* le texte « L'identité régionale : un projet à partager ». A propos des deux articles publiés à ce propos dans *Le Monde* du 11 octobre et du 8 novembre 1996, il tient à préciser :

« Il est tout à fait inexact que « l'Etat est constamment attaqué » *par ce texte comme le prétend M. Marcel Scotto dans l'article du 22 octobre. S'il est fait état d'une inquiétude à l'égard de* « conceptions monolithiques de la société qui, sous prétexte de sauvegarder l'unité de celle-ci, aboutissent à refuser la spécificité régionale comme l'altérité de l'étranger », *cette observation concerne l'état d'esprit de certains intellectuels mais non l'Etat, qui n'est pas en cause, ni les institutions, au sujet desquelles le texte se borne à souhaiter un approfondissement de la décentralisation dans le domaine culturel, le fédéralisme étant seulement évoqué comme* « une idée encore anathème » (...).

» Les citations qui me sont attribuées dans l'article du 8 novembre, évoquant la soirée thématique d'Arte sur l'Alsace du 17 octobre, sont également inexactes dans la forme et dans l'esprit. J'ai dit que ce ne sont pas les « Parisiens », *ni les autres Français qui sont les adversaires de la culture alsacienne mais une poignée de passéistes qui donnent le ton en Alsace. Dieu merci, contrairement à ce que M. Scotto me fait dire, on n'a pas* « laminé le pluralisme culturel en Alsace comme en Bosnie ». *Ce pluralisme fait encore aujourd'hui l'attrait de l'Alsace.* (...)

» Le pluralisme est la richesse de la France. En le mettant en valeur en Alsace, loin de desservir la France, on la renforce et on l'aide à assurer son rôle dans l'Europe en construction. C'est ma conviction et celle de la plupart des Alsaciens qui ne sont pris d'aucune « fièvre régionaliste », *comme le craint* Le Monde, *mais veulent seulement exprimer sereinement leur personnalité dans la France et dans l'Europe. »*

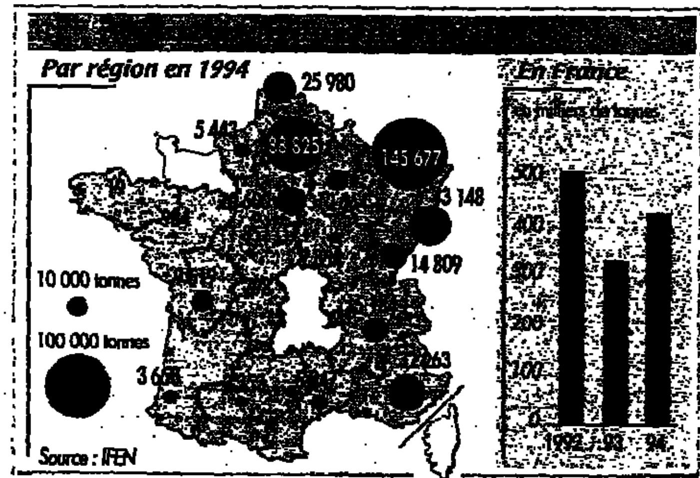
La France importe cinq fois plus de déchets toxiques qu'elle n'en exporte

D'UN VOLUME de près de 430 000 tonnes, les déchets générateurs de nuisance (DGN) ou toxiques constituent plus des trois quarts des ordures importées, selon une étude de l'Institut français de l'environnement (IFEN) à paraître dans *Données de l'environnement* n° 26. La France importe donc cinq fois plus de déchets toxiques qu'elle n'en exporte (70 000 tonnes). Ces importations ont cependant nettement diminué entre 1991 et 1994, suite aux réglementations internationales instituant un contrôle plus strict. En 1994, 15 000 tonnes de ce type de déchets ont transité par la France, venant pour la plupart d'Italie, et partant pour l'Espagne ou la Grande-Bretagne.

Ce sont les régions frontalières qui, selon le principe de proximité, sont destinataires des déchets dangereux. Ainsi la Lorraine, l'Alsace et Nord-Pas-de-Calais ont reçu les deux tiers des importations, provenant essentiellement d'Allemagne et des Pays-Bas. Trois catégories de déchets générateurs de nuisances sont actuellement l'objet de mouvements transfrontaliers, représentant plus de 70 % des importations : les déchets de cuisson, de fusion ou d'incinération principalement issus de la métallurgie, les solvants, et les boues et déchets sortis des stations d'épuration ou d'usines de traitement d'eau potable. Chaque région s'est spécialisée dans le traitement de ces produits importés : la Lorraine et la Picardie pour les déchets de cuisson, la Lorraine encore pour les solvants et l'Alsace pour les boues d'épuration. La quasi-totalité de ces DGN importés ont été destinés à la valorisation. Le recyclage représente le traitement le plus important, avec 60 % du tonnage importé, suivi de la valorisation énergétique (récupération de chaleur et production d'électricité).

Dans la même période, les importations de déchets ménagers ont fortement baissé, passant de 430 000 tonnes en 1991 à 5 600 tonnes en 1994 pour une production nationale de 20 millions de tonnes. Depuis 1992, selon le règlement de la Communauté européenne, seules les ordures ménagères destinées à la valorisation peuvent être importées.

S. Z.





HORIZONS

PORTRAIT



Patricia Cornwell, l'Amérique au scalpel

Dans ses romans, dont l'héroïne, Kay Scarpetta, est médecin-légiste, l'auteur à succès n'évite aucun détail macabre pour mieux affirmer sa compassion envers les victimes et dénoncer la violence crépusculaire qui envenime les Etats-Unis

VOICI une de ces fabuleuses *success stories* propres à entrer tout droit dans la légende. L'histoire d'une petite fille plutôt déshéritée qui rêvait de devenir championne de tennis. Et qui, la vivacité de sa plume l'emportant à l'évidence sur la vitesse de sa raquette, finit par pulvériser les records de l'édition. Aujourd'hui, alors qu'elle vient de fêter ses quarante ans, Patricia Cornwell est connue dans le monde entier. Les lecteurs s'arrachent ses livres. Les éditeurs se les disputent. Cent cinquante mille exemplaires d'*Une mort sans nom* vendus en quelques semaines, en France, au printemps 1996. Vingt millions de dollars investis par son éditeur américain pour ses trois prochains romans. Les Editions du Masque écartées au profit de Calmann-Lévy pour la publication de son nouveau livre, *Morts en eaux troubles* (*Cause of Death*, malheureusement très inférieur aux précédents), le 9 janvier. En six ans et sept livres, c'est de l'ordre du phénomène. Car c'est seulement en 1990 que débutent, avec *Postmortem*, les aventures du docteur Kay Scarpetta, l'héroïne imaginée par Cornwell.

Une entrée fracassante sur la scène du roman policier. A l'époque, les détectives du roman criminel classique, style *« Bon Dieu, mais c'est bien sûr ! »*, sont depuis longtemps rangés des revolvers. Les durs-à-cuire du roman noir commencent eux aussi à sentir la vieille poudre. Depuis le début des années 80, le renouveau vient des femmes qui n'hésitent plus à installer des héroïnes bien dans leurs jupes, au cœur d'un univers où elles étaient jusque-là cantonnées aux rôles de vamps ou de victimes. Kinsey Millhone, la privée de Sue Grafton, en est depuis 1982 une des plus belles figures. Mais, en 1990, l'idée de génie de Patricia Cornwell – après Herbert Lieberman, mais *Nécropolis* restait un exemple isolé – est de remplacer le flic ou le détective privé, sépulcres blanchis sous trois quarts de siècle de stéréotypes policiers, par un médecin-légiste. A la qualité de ses histoires, directement inspirées d'une réalité qu'elle connaît parfaitement, à son talent de conteuse, à la construction irréprochable de ses intrigues, cocktail subtil d'énigme, de suspense et de roman noir, Cornwell ajoute le charme vénéneux de l'univers de la médecine légale, ses odeurs persistantes de formol malgré la sophistication de ses techniques, et son commerce quotidien avec le mystère de la mort. Sans lésiner sur les détails les plus macabres. En jouant avec une maîtrise confondante du pouvoir de fascination d'un jargon scientifique à haute tension. En quelques livres, Patricia Cornwell fait ainsi tout monter d'un cran. Le réalisme des situations, l'horreur du crime qu'elle décrit sans la moindre complaisance, la violence d'une société qu'elle cherche à analyser, la pression sur le lecteur qu'elle exerce par une dramaturgie très singulière, une sorte d'urgence désespérée, et la sécheresse d'une écriture qui va directement à l'essentiel.

L'irrésistible *success story* s'impose avec une certaine brutalité aux yeux du visiteur européen. Décidément, l'histoire de Patricia Cornwell est typiquement américaine.

AU sud de Richmond (Virginie), la ville où l'écrivain situe la plupart de ses livres, un grand immeuble de verre et de béton, perdu au milieu des sapins. Hall imposant. Ascenseur luxueux et glacial. Au troisième étage, un immense logo triangulaire, Cornwell Enterprises, domine la porte munie d'un interphone et d'une caméra de surveillance. A l'intérieur, un comptoir de réception, puis un couloir orné d'une impressionnante collection d'insignes de la police de toutes les villes des Etats-Unis. Bureaux ultramodernes, apparemment uniquement peuplés de femmes, ordinateurs, ambiance feutrée et studieuse. Sur une table, des piles de tee-shirts ornés du dessin de la jaquette du dernier livre, *Cause of Death*, attendent d'être emballés, accompagnés d'une carte de voeux pour 1997. Le bureau de la maîtresse des lieux, enfin. Seules quelques photos – Cornwell avec Bill Clinton, souriant – lui donnent une touche personnelle. *« Ces locaux deviennent trop petits. Bientôt nous allons déménager. »* Mèches blondes, regard menthe glacée, tailleur-pantalon bleu marine strict, Patricia Cornwell entame la conversation avec une disponibilité toute professionnelle. *« Huit personnes travaillent ici en permanence. Les livres rapportent beaucoup d'argent et c'est devenu une affaire importante. Il faut répondre au courrier, qui est considérable, s'occuper de la presse, de la publicité. De la fondation de charité que j'ai créée. Nous avons aussi besoin de spécialistes. Des financiers pour la gestion, des juristes pour le suivi de mes droits d'auteur dans le monde entier. Et puis il y a les recherches pour mes prochains romans, qui occupent une personne à plein temps. Et bientôt deux. Car en plus des aventures de Kay Scarpetta, je viens de terminer le premier épisode d'une nouvelle série de livres dont les héros seront une femme policier et un jeune reporter spécialisé dans les affaires criminelles. Ainsi qu'une série de fictions que j'écris pour la télévision avec Helen Mirren dans le rôle principal. J'ai d'ailleurs créé une société de production audiovisuelle, Bell Vision, qui servira également à monter les adaptations des aventures de Scarpetta au cinéma. »*

Légèrement décontenancé, on en revient au début de l'histoire. La naissance il y a quarante ans, à Miami, de Patricia Daniels, fille de Sam, juriste, et de Marilyn, secrétaire. Le divorce rapide des parents, le déménagement avec sa mère et ses deux frères en Caroline du Nord, les rêves de gloire sur les courts de tennis rapidement abandonnés, les études au Davidson College où se produisent deux événements importants : ses premiers pas dans l'écriture et son mariage avec son professeur de littérature américaine, Charles Cornwell, de dix-sept ans son aîné. *« J'étais tombée éperdument amoureuse... C'est lui qui m'a amenée ici, à Richmond et j'y suis restée après notre séparation au bout de neuf ans. Il était devenu pasteur presbytérien et jugeait que je ne remplissais pas tout à fait le rôle de la femme d'un ministre du culte... Il avait sans doute raison ! »* Patricia Cornwell éclate de rire, commence à se détendre, et change définitivement de ton après qu'on lui a demandé si Bell Vision, le nom qu'elle a choisi pour sa société de production audiovisuelle, est un hommage à Ruth Bell Graham, la femme du célèbre prédicateur. Le récit bien rôdé de la *success story* prend alors des chemins de traverse. *« Elle habitait avec Billy Graham juste à côté de chez nous, à Montreat, en Caroline du Nord. C'est elle qui m'a soutenue pendant toute mon enfance. Elle m'écoutait, me conseillait, me faisait des cadeaux. Aujourd'hui encore, nous restons très liées et je lui suis extrêmement reconnaissante... Mes parents avaient fait un très mauvais mariage. Mon père est parti quand j'avais cinq ans. Ma mère n'a pas pu assumer, elle a fait de longs séjours à l'hôpital et en maison de repos. J'ai été placée dans un famille d'accueil qui n'avait peut-être pas toutes les qualités psychologiques nécessaires, vous voyez ? Je suis en paix avec tout cela aujourd'hui, mais j'en garde un profond sentiment d'insécurité. Une sorte de perte qui me pousse à m'asseoir devant mon ordinateur et qui donne du sens... »*

« Les armes sont en vente libre dans ce pays où le mythe du pionnier, qui n'hésitait pas à tuer pour son lopin de terre, reste très fort. Nous payons cher pour notre liberté. Parfois je désespère, car il me semble que c'est de pire en pire. Comme une maladie contagieuse... »

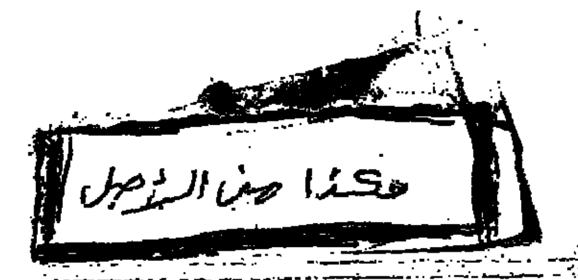
Son premier roman, Patricia Cornwell l'écrit au cours de ses études au Davidson College. *« Il est aussi mauvais que vous pouvez l'imaginer. Mais c'est à ce moment que j'ai vraiment décidé d'écrire. »* Réaliste, elle commence par devenir journaliste au *Charlotte Observer*, où on lui confie la rubrique criminelle. Fascinée par cet univers, elle tourne avec la brigade des homicides des nuits durant, prend des leçons de tir, s'engage comme auxiliaire bénévole dans la police. Jusqu'au jour où elle estime pouvoir utiliser son expérience pour se lancer dans la fiction. Trois romans seront successivement refusés, mais au troisième échec, un éditeur lui conseille de développer un de ses personnages secondaires, qui lui paraît particulièrement original, celui d'une jeune femme médecin-légiste... Fidèle à ses principes – *« J'écris sur ce que je connais »* –, Patricia Cornwell se fait embaucher comme informaticienne au bureau du Chief Medical Examiner de Virginie, s'imprègne du lieu, assiste à des dizaines d'autopsies... *« Au début, je voulais simplement raconter des histoires. Mais quand j'ai vu ce qu'était le quotidien du travail de la police, ce qu'on découvre en arrivant sur les scènes du crime, toutes ces tragédies, l'état des cadavres qui finissent à la morgue, c'était soudain comme si je me retrouvais en plein milieu d'une guerre, au centre des massacres. Vous voyez disparaître ceux que vous aimez. Vous avez peur pour votre propre vie... Mes projets ont été bouleversés. Je ne pouvais plus simplement écrire des histoires. Il fallait faire plus ! Dénoncer la violence. Témoigner pour les victimes, leur rendre leur dignité. Le monde entier est violent, mais l'Amérique en particulier. Les armes sont en vente libre dans ce pays où le mythe du pionnier, qui n'hésitait pas à tuer pour son lopin de terre, reste très fort. Nous payons cher pour notre liberté. Nous sommes tellement violents que parfois je désespère, car il me semble que c'est de pire en pire. Comme une maladie contagieuse... »* Ainsi naquit Kay Scarpetta, femme énergique et fragile, emplie d'une immense compassion pour les victimes. Missionnaire de la médecine légale, combattante inlassable du crime, plongée dans le cauchemar d'une société en proie à un chaos psychologique et moral sans cesse grandissant. *« Je crois au Mal. Je crois à la force, à la puissance du Mal. Je crois aussi que le Mal n'est pas à l'extérieur, mais en chacun de nous. Personne n'est à l'abri. Tout le monde peut devenir un criminel. »*

C'est alors que la peur s'installe. Dans les livres comme dans la vie. Et que se révèle l'envers du décor de cette histoire si terriblement américaine. *« Bien sûr, j'ai peur. En permanence. Je ne pense pas qu'on puisse ne pas avoir peur quand on a vu ce que j'ai vu... Il y a deux jours, je venais de me lever, j'avais fait du café et je m'apprêtais à m'installer dans le salon quand j'ai entendu un grand choc contre la porte d'entrée. J'ai sursauté, mon chien s'est mis à aboyer, j'ai renversé du café partout en me précipitant sur mon revolver. J'étais sûre que c'était quelqu'un qui essayait d'entrer dans la maison ! Alors qu'il ne s'agissait que du livreur de journaux qui les avait lancés un peu brutalement sur le paillasson... Aux Etats-Unis, quand vous êtes une femme, que vous vivez seule, que vous êtes célèbre, que vous avez de l'argent, vous avez beaucoup de raisons d'avoir peur... »*

SANS doute Patricia Cornwell se souvient-elle aussi de cet ex-agent du FBI qui l'a harcelée pendant des mois, l'accusant d'avoir une liaison avec sa femme. Une histoire sinistre et rocambolesque dont s'est immédiatement emparée la presse à scandales, prompte à souligner que la nièce de Kay Scarpetta, Lucy, s'est révélée préférer les femmes à peu près à la même époque dans les romans de Cornwell. Cela aussi fait partie de l'envers du décor. *« Depuis, on a beaucoup dit que je vivais dans une maison blindée. C'est vrai, mais c'est normal dans un pays comme celui-ci. J'ai fait installer un système de sécurité sophistiqué, mais tout le monde autour de moi a fait la même chose. Je possède de nombreuses armes et je me suis entraînée au tir. Je loue les services de gardes du corps... C'est sans doute le prix à payer pour ce que j'ai vu. La perte d'une certaine tranquillité d'esprit... »* Qui n'empêche pas Kay Scarpetta, son double romanesque, elle aussi hantée par des images terrifiantes, de poursuivre inlassablement son combat, débusquant dans les cadavres de la morgue le visage halluciné d'une Amérique malade et crépusculaire. A la manière de ces prêtres immémoriaux lisant dans les entrailles des victimes sacrifiées le destin de la communauté.

Michel Abescat

Dessin : Marc Taraskoff



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La dernière des dix-huit années de thatchérisme

Suite de la première page

Il est vrai que cet espoir tempère chez bon nombre de Britanniques la morosité ambiante. D'autant que cette dernière ne les a pas empêchés de se ruer pendant les fêtes de fin d'année vers les aéroports, de se précipiter sur les soldes dans les grands magasins et de consacrer des sommes importantes à des dépenses de loisirs, une industrie pour laquelle Londres « la swingueuse » est devenue l'une des capitales mondiales.

Cet espoir résistera-t-il à la dure réalité d'une campagne électorale qui s'éternise – le scrutin est prévu pour le 1er mai – et que tout le monde s'accorde à prédire comme la « *plus sale de l'histoire* » ? Il est vrai que le débat politique vole de plus en plus bas entre conservateurs et travaillistes. D'autant plus bas que les différences de politiques entre le parti au pouvoir et son challenger apparaissent de plus en plus réduites aux yeux de l'opinion.

Paniqué à l'idée d'émettre une idée qui pourrait lui être reprochée par la propagande adverse, obsédé par son image médiatique trop soigneusement limée par ses « *spin doctors* » (conseillers médiatiques), Tony Blair, le jeune patron d'un Labour « nouvelle vague », colle au plus près à la politique des conservateurs.

Au point qu'un éditorialiste du *Financial Times* a pu parler de « *Blaijorism* ». Ou que le *Guardian*, pourtant le quotidien le plus proche des travaillistes, s'inquiète du « *vide en propositions spécifiques* » de M. Blair face à son « *trop-plein d'abstractions* ». Ayant rejeté loin de lui toute référence à la défroque de gauche qui a fait perdre au Labour quatre élections de suite, il ne s'embarrasse plus d'aucune idéologie, « *une denrée que l'on ne trouve plus dans les rayons des supermarchés politiques aujourd'hui* », explique un travailliste lucide.

Faute de substance, le débat porte sur la tactique électorale. Le premier ministre accuse son rival de manquer d'expérience et d'être prêt à vendre l'indépendance nationale sur l'autel de Bruxelles. M. Blair réplique en dénonçant le manque de leadership de M. Major sur un parti écartelé sur l'Europe : « *Alors que le gouvernement titube, nous nous efforcerons de le renverser par tous les moyens possibles, en accord avec l'intérêt national et la procédure parlementaire* », a-t-il affirmé dans son message de Nouvel An.

Ces querelles entre politiciens intéressent-elles vraiment les Britanniques ? Ils sont en réalité bien plus préoccupés par les questions d'éducation, de santé, de sécurité, de conditions de travail et d'inégalité dans la répartition de la richesse nationale entre catégories sociales, ou entre Londres et le reste du pays.

DIVORCE CROISSANT

Pour les Anglais, les héros de l'année passée ne sont ni M. Blair ni M. Major. S'ils avaient le choix, nul doute qu'ils auraient préféré des hommes et des femmes qui leur sont proches, comme le directeur d'école Philip Lawrence, poignardé par un loubard en protégeant un de ses élèves, ou ceux qui font campagne pour l'interdiction des armes après le massacre de l'école primaire de Dunblane. Désabusés à l'égard de la politique, les électeurs sont de plus en plus nombreux à rester chez eux : à peine 10 % d'entre eux se sont déplacés pour la partielle européenne de Merseyside et un tiers pour la récente législative de Barnsley.

La monarchie – l'un des deux legs les plus prestigieux de la Grande-Bretagne à l'humanité avec Shakespeare, dit-on – n'aura pas non plus été capable de remplir ce vide. 1996 aura été pour la reine Elizabeth une seconde « *annus horribilis* » avec le divorce de deux de ses fils – Charles et Andrew – et le comportement extravagant de ses ex-belles filles Diana et « Fergie ». Il lui aura fallu rattraper *in extremis*, dans une allocution de Noël de moins en moins écoutée, la gaffe faite par le prince consort Philip qui, dans un pays traumatisé par les armes à feu, avait affirmé ne voir guère de différence entre un fusil et une batte de cricket.

Cette apparente insensibilité des classes dirigeantes, nouvelles comme traditionnelles, à l'égard des préoccupations de l'opinion, doublée d'un divorce croissant entre le pays politique et le pays réel, expliquent qu'en dépit de succès appréciables, sur le front économique notamment, le Royaume-Uni n'aborde pas cette année dans un climat plus favorable que ses partenaires européens. D'autant que 1997 consacrera aussi la fin de l'empire britannique avec la restitution à la Chine populaire, le 30 juin à minuit, de son dernier fleuron, Hongkong.

Patrice de Beer

RECTIFICATIFS

JAGUAR

Le jaguar est une espèce animale d'Amérique latine qu'il n'est pas possible de trouver en Afrique, contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 17 décembre 1996.

LÉGION D'HONNEUR

Le prénom usuel de M. Rodde, artiste-peintre, nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur (*le Monde* du 3 janvier) est Michel.

Le Monde

ÉDITORIAL

Un risque à la Banque de France

SI elle était attendue, la nomination, vendredi 3 janvier, par Jacques Chirac de deux de ses proches, Pierre Guillen et Jean-René Bernard, au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, n'en est pas moins surprenante. Elle confirme la grande méfiance de l'exécutif à l'égard de toutes les institutions indépendantes. Elle traduit surtout, et une nouvelle fois, les ambiguïtés de la stratégie européenne du président français.

Lorsque, en 1993, la majorité RPR-UDF avait adopté la réforme du statut de la Banque de France et décidé d'accorder à une instance indépendante – le Conseil de la politique monétaire – la mise en œuvre de la politique monétaire, ce n'était pas seulement pour satisfaire un « fantasme allemand » ou pour remplir l'une des *conditions du traité de Maastricht*. C'était aussi parce que cette majorité s'était finalement convaincue que la lutte contre l'inflation était menée de manière plus efficace par un commando composé de personnalités indépendantes du pouvoir et des contraintes politiques. Un tel choix était discutable et avait été discuté, largement. C'était celui de la majorité qui gouverne aujourd'hui – et du député Jacques Chirac. De multiples précautions avaient alors été prises pour assurer l'indépendance de cette institution, en particulier la procédure de *désignation* des membres du CPM.

Le choix d'aujourd'hui, s'il s'est fait selon les *formes*, amène *néanmoins* à s'interroger sur l'indépendance de cette instance, sur sa représentativité et, au-delà, sur sa crédibilité. Depuis le départ de l'ancien ministre socialiste de l'économie Michel Sapin, remplacé par un autre des proches du président de la République, Paul Marchelli, l'ancien dirigeant de la CGC, l'opposition *socialiste n'y est plus* représentée. Avec l'arrivée de MM. Guillen et Bernard, ce sont deux « hommes d'appareil », l'un du *CNPF*, *l'autre de l'Etat*, qui remplacent un banquier (Bruno de Maulde) et un journaliste économique (*Jean Boissonnat*). *La diversité* professionnelle de ce club de « sages » s'en trouve amoindrie.

***Mais* la décision du président traduit surtout une nouvelle fois les contradictions élyséennes à l'égard du projet européen. Depuis le 26 octobre 1995, Jacques Chirac a, à de multiples reprises, confirmé sa détermination en faveur *de la construction* européenne et de l'euro. Aujourd'hui, il désigne à deux postes-clés des personnalités *qui ne sont* pas vraiment des militants de la monnaie unique. Le chef de l'Etat a en effet retenu les candidats de M. Séguin – *subtilement* passés sur la liste de M. Mattéoli – contre ceux de M. Monory. Ce petit jeu politique est dangereux lorsqu'il concerne un enjeu comme celui de l'Europe. Jacques Chirac a pris un risque inutile, celui de n'être pas compris par nos partenaires allemands. Et celui de rendre plus difficile la construction européenne.**

Une psychologie qui prend des risques *par Tobie Nathan*

QUI ne se réjouirait d'un débat intellectuel ? Il en reste si peu ! Qui ne se sentirait flatté d'être à l'origine d'un tel débat, d'y participer, de l'alimenter, de l'animer ? Je dois dire que, pour un universitaire, ayant reçu mission d'exciter la curiosité des jeunes gens, de leur rendre les idées accessibles et vivantes, une telle animation ne peut lui apparaître que comme le prolongement naturel de sa fonction.

A l'université Paris-VIII, à Saint-Denis, au sein de l'UFR de psychologie, nous avons ouvert depuis le 1er janvier 1993, et cela pour la première fois en France, un centre universitaire d'aide psychologique : le centre Georges-Devereux.

C'est la première fois que des étudiants de psychologie – pour l'instant, et faute de moyens suffisants, les seuls étudiants de troisième cycle – peuvent accomplir au sein de leur UFR, et sous la direction de leurs professeurs, une sorte d'« internat » de psychologie – pratique courante ailleurs (aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, mais aussi, évidemment, en Amérique, tant aux Etats-Unis qu'au Canada).

Précisons encore que, du fait de l'existence de ce centre, les enseignants-chercheurs produisent de véritables recherches, et cela dans l'université, au sein d'une sorte de laboratoire. Jusque-là, il semble qu'il n'y ait pas grand-chose à dire sinon à prétendre que la psychologie clinique aurait dû rester métaphysique absconse.

Du fait de plusieurs facteurs évidents (précarité des situations économiques, problèmes linguistiques, d'habitudes de vie, sentiments de séparation, nostalgie...), la population migrante présente probablement davantage de souffrance psychologique. « *Probablement* » car, en fait, et pour diverses raisons, aucune statistique n'est possible en ce domaine. Et comme ce sont les plus démunis qui font appel aux services sociaux, dans nombre des services de Seine-Saint-Denis, une majorité des situations difficiles sont présentées par des familles migrantes.

Dans l'UFR de psychologie de l'université Paris-VIII, nous avons donc pris l'option de proposer une aide psychologique adaptée à ces familles. Les consultations y sont gratuites ; les familles nous sont adressées par des services sociaux avec lesquels nous avons passé convention.

Que l'on souhaite inscrire l'université et ses intérêts dans son quartier, sa ville, son département, il me semble qu'il n'y a là pas grand-chose à dire non plus, sauf à regretter ces caricatures genre fin XIXe siècle de vieux Cosinus éternuant à la lecture d'ouvrages poussiéreux.

Depuis 1976, date à laquelle j'ai passé ma thèse sous la direction de Georges Devereux, je travaille sans relâche auprès de ces populations. Qu'ai-je découvert ? Qu'ai-je dit d'extraordinaire au point de rendre à certains le breuvage si amer (voir le point de vue de Fethi Benslama dans *Le Monde* du 4 décembre 1996) ?

Quel autre clinicien français expose ainsi sa pratique au débat ? Mais bon ! J'admets que la réponse à cette question n'a pas grande importance

1) J'ai constaté qu'il était plus productif, plus intéressant (au sens fort du mot) de penser les familles migrantes riches de leur culture passée. Je sais, naturellement, l'infinie complexité des êtres et j'observe aussi nos migrants quelquefois furieux contre leurs origines, leurs ancêtres ou leurs dirigeants politiques ; curieux aussi de leurs hôtes, jouant sans cesse de l'idée de se fondre parmi eux. Je les sais encore parfois terrifiés à l'idée d'être les premiers de leur famille à être enterrés en terre d'exil, parfois étrangement coupables d'une trahison que nul ne leur reproche. Il est tant de points de vue pour observer un humain !

Les considérer dépositaires d'un savoir dont la connaissance nous enrichit, nous, professionnels, est une décision qui a pour conséquence de totalement modifier notre point de vue. De cas sociaux, d'individus socialement et psychiquement carencés qu'ils étaient *a priori*, ils nous apparaissent alors comme les indispensables informateurs d'un savoir caché. Est-il possible de comprendre qu'il s'agit d'une qualité de regard et non d'un énoncé arbitraire sur la nature des personnes ?

2) De ce fait, nous faisons tout notre possible pour rendre ce savoir présent. Nous introduisons des « *médiateurs* » dans les séances, des professionnels, de même langue et de même culture que les patients. Les consultations deviennent d'interminables exercices de traduction – de langue à langue, bien sûr, mais aussi de pensée à pensée, de monde à monde. Travail de création dans lequel, passionnées tout autant que nous autres (psychologues, médecins, ethnologues et linguistes qui participent à ces consultations), les familles mobilisent des trésors d'imagination jusqu'à nous rendre leurs pensées un peu plus accessibles.

3) J'ai constaté que les familles provenant d'autres mondes ne nous avaient pas attendu pour s'occuper de leurs souffrances et que, en général, elles ne les pensaient pas en termes de psychotropes, ni de psychanalyse, ni même de psychologie. Mais cela, tout le monde le savait de longue date !

Ayant pris la décision (sans doute arbitraire aux yeux de certains) de les créditer du même type d'intelligence que la nôtre, il ne restait plus qu'à se mettre à l'école de leurs propres systèmes de soins – seule façon de considérer ces derniers avec sérieux.

Que toute cette attitude constitue un artefact, cela va de soi ! Que l'on ne puisse pas dire les migrants solidaires de leur culture comme le pouce de la main, c'est certain... Mais qu'importe ? En matière scientifique, un artefact n'a pas vocation de décrire la réalité mais de la produire. Et en matière de psychothérapie – cela aussi, je suis loin d'être le seul à l'avoir constaté – par une curieuse alchimie, lorsque la situation produit de la pensée, le patient va mieux et lorsqu'elle ne fait que confirmer des dogmes, il ne se passe pas grand-chose.

4) Les systèmes de soins auxquels nous invitent les migrants posent des problèmes théoriques à nos propres modèles. J'ai pris le pari de démontrer que nous enrichissions notre pensée en considérant avec le plus grand sérieux ces « *invisibles non-humains* » à l'aide desquels ils se soignent, sans jamais recourir à des notions disqualifiantes telles que « *superstitions, pensée magique, croyances...* ». Si, chemin faisant, j'ai écorné quelque dogme psychanalytique – auquel j'ai très sérieusement été initié – je voudrais d'abord m'en excuser, car je ne le souhaitais pas. Mais l'attrait pour la discussion théorique de fond était trop fort, et c'est ma seule excuse. A cela aussi mes maîtres et, bien sûr, la lecture assidue de Freud, m'ont habitué de longue date.

5) Cette discussion aurait pu demeurer simple débat d'idées et se développer au travers de revues spécialisées. Pourquoi cette passion suspecte ? Pourquoi y aurait-il problème à introduire une nouvelle proposition d'aide parmi la palette des aides déjà disponibles ? Quel est le danger ? Il semble qu'énoncer l'idée, somme toute banale, qu'un migrant en souffrance est plus sensible aux objets et aux pensées de ses univers d'origine, c'est laisser supposer un possible désaccord entre « *professionnels* » et « *sujets-patients-clients* ». Et si cela était vrai, ne fût-ce qu'une seule fois, comment assurer la survie de la fiction d'un « *sujet* » adressant « *librement* » une « *demande* » à un professionnel ? Mais... du calme, mes chers collègues ! Pas d'injures ! Je ne fais que poser la question. Pour penser avec vous !

Je voudrais encore évoquer une évidence : si ma pratique avec les familles migrantes est devenue l'objet d'un débat, c'est avant tout que je l'ai rendue publique, certain que les questions qu'elle pose aux pratiques psychologiques ne peuvent qu'enrichir notre communauté. Et poser encore une question : quel autre clinicien français expose ainsi sa pratique au débat ? Mais bon ! J'admets que la réponse à cette dernière question n'a pas grande importance.

Tobie Nathan *est professeur de psychologie clinique et pathologique à l'université-Paris VIII*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA BELGIQUE À L'HEURE DE L'HYSTÉRIE

Ne vous y trompez pas : depuis l'affaire Dutroux, la Belgique vit à l'heure de l'hystérie. De Dutroux, d'ailleurs, il est encore à peine question : c'est tout le système parlementaire que l'on remet en cause, et nos marches blanches ont des buts de moins en moins clairs. L'opinion publique est à l'ordre moral : homosexuels et pédophiles mis dans le même sac, délation nommée civisme, journalistes jouant les détectives privés. Notre gouvernement, pris au piège de ces tirs bien-pensants, réforme la justice, jetant aux oubliettes libérations conditionnelles et congés pénitentiaires, faisant ainsi payer à tous les détenus l'odieux de quelques-uns. Il est vrai qu'en un temps où le peuple réclame le rétablissement de la peine de mort – quand ce n'est pas celui de la torture –, le choix ne lui est guère laissé. Quant à nos élites – ou ce qu'il en reste –, soit elles se retranchent dans un prétendu savoir universitaire, soit elles lyrisent sur l'unité retrouvée d'un pays plus que jamais au bord de la rupture (...). La présomption de culpabilité a, chez nous, remplacé la présomption d'innocence.

Le mal, pourtant, est plus profond : à force d'avoir privilégié l'économique au détriment du social ; à force d'avoir prêché le réalisme quand il fallait parler de l'homme, nos politiques se sont coupés des racines du pays (...). L'affaire Dutroux fut l'alibi de l'explosion de tous les mécontentements, elle risque de devenir le tremplin de tous les « n'importe quoi ». Chez nous, non plus, ce ne sont pas les Le Pen qui manquent.

Jean Loubry,
Ciney (Belgique)

LA PEUR ET LA HAINE

J'ai toujours pris parti dans les débats politiques français, mais jusqu'à ces lois votées dernièrement au Parlement pour lutter contre les étrangers j'avais l'impression de me battre pour les autres, ce qui n'est pas si mal, mais ce n'était quand même pas moi qui étais directement attaquée. Attaquée, je le suis moins que beaucoup d'autres, puisque j'ai la chance d'être née française, de parents français. Mais je ne vais plus pouvoir recevoir chez moi des amis étrangers ? Je m'exposerai alors à des visites de contrôle ? Et pourquoi ne me tondrait-on pas en cas de contrôle négatif ? Mauvaise Française qui fréquente des étrangers en situation irrégulière, à mort !

Comment tous ces gens, aveuglés par leur peur des étrangers différents, ne voient-ils pas qu'ils font voter des lois qui vont tous nous coincer ? La peur et la haine sont mauvaises conseillères. Comment nos députés ont-ils pu tomber aussi bas ? Que font-ils de la dignité de l'homme ? Comment osent-ils se regarder encore dans un miroir ? Et comment peuvent-ils être aussi stupides, votant ces lois, en croyant se protéger des gamins colorés et pauvres des cités de banlieue. Mais ces gamins, nés pour la plupart en France avant les lois Pasqua, sont français, et le seul moyen de les virer serait de voter une loi permettant de leur retirer la nationalité française. Par bonheur, cette loi a déjà été faite par Pétain, et ce souvenir retient ceux qui envisageraient de la refaire. Pour combien de temps ? (...)

Fabienne Vansteenkiste,
Montreuil (Seine-St-Denis)

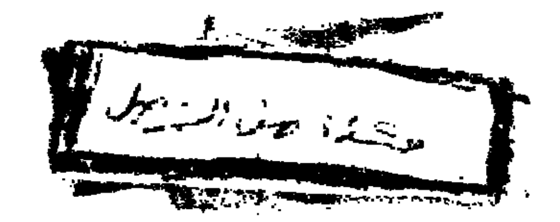
DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Qu'on se le dise : pour une fois, l'Etat n'est pas responsable. Il a peu de pouvoir sur le thermomètre et ses douaniers ne peuvent pas faire rempart de leur corps pour arrêter aux frontières l'air venu de Sibérie. (...) Mieux vaut se préoccuper des vraies victimes du froid : ces démunis que le désepoir et l'allergie aux contraintes humiliantes des abris de nuit conduisent à risquer leur vie dans un manteau râpé durci par la neige. Cette fois, l'Etat est impliqué. Faut-il, comme le suggère le maire de Longjumeau, prévoir un ramassage par la contrainte ? Et pourquoi pas ? Il y aurait alors assistance à personne vraiment en danger...

RTL
Janine Perimond

■ Eh oui, rendez-vous compte : une fillette sur deux qui naît aujourd'hui sera centenaire. Autre chiffre spectaculaire : en 1950, les centenaires étaient rares, on en comptait seulement 200. Aujourd'hui, il y en a 6 000 et dans cinquante ans ils seront 150 000. L'espérance de vie, qui s'établissait entre quarante-cinq et cinquante ans il y a un siècle, a pratiquement doublé (...). Ce n'est pas seulement l'espérance de vie qui progresse, mais l'espérance de vivre en bonne santé à des âges avancés (...). Cette évolution pose d'immenses problèmes (...). Notre système de retraite, bâti pour verser des pensions pendant dix ans en moyenne, ne tiendra pas la route, si on passe trente ou quarante ans de sa vie à la retraite.



PLACES FINANCIÈRES Les deux plus grands marchés à terme du monde, les frères ennemis de Chicago, le Chicago Board of Trade (CBOT) et le Chicago Mercantile Exchange (CME), ont décidé de coopérer pour faire face à la concurrence. ● SUR LES MARCHÉS À TERME s'échangent des produits financiers sophistiqués appellés dérivés. Il s'agit de contrats à terme et d'options permettant d'acheter ou de vendre un bien (matières premières, instruments financiers, devises, obligations, actions ou indices boursiers) à un prix déterminé à l'avance. ● LES PRODUITS DÉRIVÉS ont connu un formidable développement depuis dix ans et permettent aussi bien de couvrir des positions contre les fluctuations de marché que de spéculer ● L'INDUSTRIE des marchés à terme en Europe se prépare à une secousse considérable avec la création de l'euro en 1999.

Les deux plus grands marchés à terme du monde vont se rapprocher

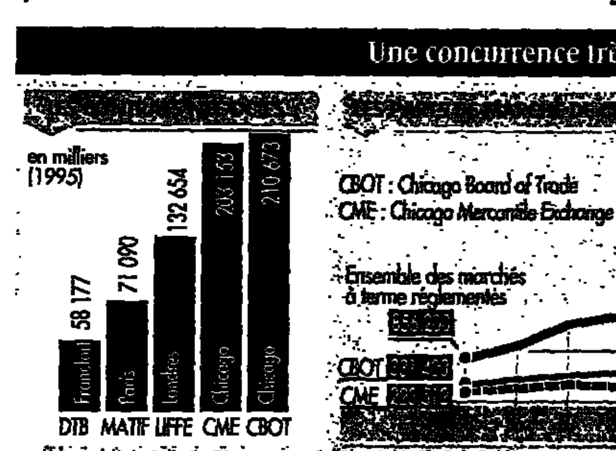
Le Chicago Board of Trade et le Chicago Mercantile Exchange, les frères ennemis, pionniers des produits dérivés, ont décidé de coopérer pour réduire leurs coûts et faire face à l'agressivité d'autres concurrents

CHICAGO
de notre envoyée spéciale

Imaginez une salle de presque 20 000 mètres carrés, assez grande pour contenir un Boeing 747. Vous êtes dans la nouvelle aile du Chicago Board of Trade (CBOT), le premier marché à terme du monde, *qui ouvrira ses portes le 19 février*. Tout en granit et en acier, ce bâtiment abritera les cinq mille négociateurs et autres salariés qui travaillent à la criée sur le « parquet de négociation » des produits financiers du CBOT. Coût de l'opération : 182 millions de dollars (environ 900 millions de francs).

Le CBOT prendra ainsi sa revanche *sur son éternel rival*, le Chicago Mercantile Exchange (CME), situé sur la rivière Chicago à quelques dizaines de mètres de son concurrent : il y a trois ans, le *frère ennemi avait déménagé*, pour prendre possession de la plus grande salle de Bourse au monde (3 600 mètres carrés). Depuis cent ans, *les deux premiers* marchés à terme du monde, qui représentent trente mille emplois directs et cent mille emplois indirects, s'affrontent. *Leurs présidents* se font la guerre par médias interposés. Pourtant, depuis un an, leurs rapports se sont pacifiés. Impératif économique oblige, les deux institutions *commencent même* à travailler ensemble.

La trêve a commencé à la fin de 1995 et c'est le CBOT qui a fait le premier geste. *Une équipe* interne, qui travaillait sous l'autorité de David Fisher, premier vice-président du CBOT, depuis quelques mois sur les sources possibles d'économies, a alors *rendu ses conclusions* : une fusion avec le CME serait la meilleure solution. David Fisher estime qu'une telle opération permettrait aux membres des deux marchés *d'économiser 32,7 millions* de dollars. A défaut d'un regroupement, il a préconisé des coopérations dans certains domaines, allant de *« l'achat des crayons à la fusion »*.



Les deux institutions ont créé en janvier 1996 un comité commun pour étudier l'ensemble de ces propositions. Première conséquence : depuis septembre 1996, les membres du CME et du CBOT peuvent utiliser un seul compte en banque pour leurs interventions sur les deux marchés, désormais soumises aux mêmes procédures bancaires. Le consultant texan Electronic Data Systems (EDS) étudie actuellement la possibilité d'unifier les cinq centres de bases de données informatiques des deux marchés, qui coûtent quelque 6 millions de dollars par an. Une centralisation pourrait permettre de réduire cette dépense de 60 %. Les équipes du comité réfléchissent aussi activement à une fusion des chambres de compensation.

En 1982, les deux présidents du CME et du CBOT avaient déjà travaillé à un projet de fusion, resté lettre morte. En 1990, ils avaient planché sur leurs synergies possibles dans le développement de nouveaux produits et technologies. Cela avait été peu suivi d'effet.

« La situation aujourd'hui est différente », commente un spécialiste du sujet. La concurrence est bien plus forte. De nouveaux marchés à terme se sont créés : le Liffe à Londres en 1980, le Matif à Paris en 1986 et le DTB à Francfort en 1990. Les transactions électroniques se sont multipliées. Tout comme les transactions de gré à gré, qui ne passent pas par des marchés organisés comme le CBOT ou le CME.

DÉVELOPPER LES INTERVENTIONS

Ainsi treize grandes banques ont mis en place un système électronique de transactions (Electronic Broading System) pour échanger entre elles des devises. Reuters a *créé en 1992 un système électro*nique de transactions (Dealing 2002) que les banques utilisent. Certains courtiers ont, de leur côté, mis en place des systèmes de transaction sur Internet. Alors que le volume de transactions des produits à terme a explosé ces dernières années, les Américains ont vu, selon l'Association américaine des marchés à terme, leur part de marché passer de 78 % en 1988 à 40 % aujourd'hui. L'âge d'or des marchés de Chicago est bel et bien fini.

Les deux marchés sont *conscients qu'ils doivent désormais* offrir des possibilités accrues d'intervention, en développant des systèmes électroniques de transactions utilisables pendant les heures de fermeture des marchés (Globex pour le CME et Project A pour le CBOT). Ils doivent aussi multiplier leur offre de produits, ce qui passe par une plus forte ouverture à l'international. Le CBOT est allié au Liffe sur les taux à long terme. Le CME a signé deux accords avec le *Liffe* et le *Matif* afin de négocier leurs produits de taux en dehors des créneaux horaires européens. La mise en place de l'accord avec Paris, conclu pour une durée initiale de cinq ans, *débutera avec* le contrat notionnel à 10 ans (emprunts d'Etat français) et pourra concerner l'ensemble des produits de taux à moyen et long terme du Matif, libellés en franc, écu ou euro. Le CME négociera également les contrats à court terme du Liffe, en dehors de ses heures d'ouverture, et notamment l'euromark à trois mois. A *terme*, le *Liffe espère* pouvoir de son côté négocier le contrat de taux d'intérêt court terme eurodollar, le contrat à terme le plus traité au monde.

Côté pays *émergents*, les deux concurrents mettent le cap sur l'Amérique latine et l'Asie. Ces marchés très volatiles offrent des perspectives de profit très importantes. Le CBOT s'apprête à annoncer un nouvel accord avec un marché asiatique. A compter du 9 janvier, le CME offrira la possibilité à ses membres de traiter des contrats à terme et des options sur le Dow Jones Taïwan Index, l'index boursier des 117 actions les plus traitées de la Bourse de Taïwan. En 1995, le CME a mis en place un nouveau département, le premier depuis treize ans, Growth and Emerging Markets, qui propose des contrats sur les devises, la dette et les actions de pays comme le Mexique, l'Argentine et le Brésil.

Le CBOT a une autre stratégie : aider les pays émergents à mettre sur pied leurs marchés à terme, en *devenir actionnaire* et *négocier des* alliances. Il participe ainsi à la création du futur marché à terme électronique de Taïwan, prévue pour juin 1997. Ou encore à *la mise en* place des marchés à la criée de Buenos Aires fin 1997 et de Varsovie en 1998, dont il sera actionnaire.

Virginie Malingre

Les Européens se préparent fébrilement à l'arrivée de l'euro

EN EUROPE, l'industrie des marchés à terme *se prépare à une violente secousse* avec la *création* de l'euro en 1999. Pour la plupart des experts, il n'y aura pas place sur le Vieux Continent pour les trois grands marchés que sont le Liffe londonien, le Matif parisien et le DTB francfortois. *Du côté des contrats* à *terme et autres* options de changes, les jeux sont faits et Londres ne peut plus perdre sa suprématie. Il en va tout autrement sur les marchés de taux. L'enjeu est considérable : il s'agit de contrôler les contrats *portant sur un marché obligataire européen unifié* par une même devise et évalué au moins à 7 000 milliards de dollars, un chiffre comparable à celui du marché obligataire américain (11 000 milliards de dollars).

Difficile de faire un pronostic tant les atouts et les faiblesses des trois places sont différents. Londres bénéficie du poids de l'histoire qui a fait de la City la première place financière « off shore » du monde, c'est-à-dire indépendante de *son économie nationale. La place bancaire* londonienne est la première du monde et son marché des changes n'a pas d'équivalent. Son principal handicap réside dans la grande incertitude sur la participation du *Royaume-Uni* à la monnaie unique *dès le début*.

Francfort se trouve dans une position diamétralement opposée. Son marché à terme est très jeune. Il a vu le jour en 1990. La culture financière est récente, mais les progrès sont rapides et l'Allemagne sera par *définition dans* la monnaie unique. Elle disposera enfin d'un atout décisif : l'installation sur son territoire, à Francfort, de la Banque centrale européenne.

A Paris, le Matif tirera lui aussi parti de l'engagement français dans la monnaie unique et *dispose d'atouts : la qualité* reconnue de son outil technique et la liquidité du marché obligataire français. Avec 1 000 milliards de francs d'encours, le marché obligataire français est le deuxième d'Europe derrière l'allemand *(2 000 milliards de dollars), mais il est beaucoup plus dynamique*. Les volumes traités en France sur le marché secondaire atteignent 8 000 milliards de dollars par an à comparer à 3 000 milliards pour l'Allemagne.

GUERRE ÉCLAIR

Le Matif a été un précurseur sur le continent et conserve une avance technique certaine. Le contrat sur les obligations d'Etat françaises est le *plus liquide en Europe. Plus de 80 % de l'activité* du Matif proviennent de produits de taux dont la totalité est appelée à basculer vers l'euro dès le 4 janvier 1999. Gérard Pfauwadel, le président de Matif SA, l'a répété à de nombreuses reprises : *« La monnaie unique est pour nous une formidable opportunité de rebond. »* Paris sera, selon lui, la première place à disposer d'une masse critique en euros puisque la place financière française s'est prononcée pour le basculement de tous les produits de taux dès le 4 janvier 1999. Ce n'est pas le cas de Londres et de Francfort.

Un marché s'installe là ou la concentration des acteurs est la plus forte : c'est une loi qui n'a jamais été démentie. *Paris* va donc tenter une guerre éclair en tentant d'attirer les premières transactions sur les marchés de taux en euros et d'obtenir rapidement une masse critique d'échanges. Un pari risqué, mais le Matif n'a pas le choix. *Il a dû modifier totalement sa stratégie* au cours des derniers mois. Il avait misé sur une *alliance avec le DTB*, pour faire efficacement contrepoids au Liffe, mais les Allemands, se sentant suffisamment forts, ont finalement décidé de tenter seuls leur chance.

Le marché français s'est trouvé des alliés américains. *Il a signé le 20* novembre (*Le Monde* du 22 novembre) un accord de coopération avec le deuxième marché de Chicago, le Chicago Mercantile Exchange (CME) qui cotera les produits de taux à moyen et long terme (produits qui ne sont *pas la spécialité* du CME) du Matif après la clôture des cotations à Paris. Le Matif espère conclure un accord avec un marché asiatique afin d'offrir vingt-quatre heures sur vingt-quatre ces produits aux investisseurs de la planète. Il se*rait en contact avec le Simex de Singapour*.

Mais le Liffe a clairement une longueur d'avance sur le Matif dans ses alliances internationales. Pour la négociation de ses contrats à court terme, il a conclu un accord avec le CME, *spécialisé sur les produits de taux courts. Le Liffe* a également signé un accord sur les produits de taux à moyen et long terme (le contrat sur le Bund allemand) avec l'autre grand marché à terme de *Chicago* et le numéro un mondial, le Chicago Board of Trade, qui est justement le spécialiste des contrats sur les taux longs.

Le véritable handicap du Matif n'est pas de son fait : c'est la relative faiblesse des établissements financiers français. Aucun d'entre eux n'a décidé, à l'image de la Deutsche Bank, d'attaquer de front les établissements anglo-saxons sur les activités de marchés.

Eric Leser

L'américain Motorola doit retrouver le chemin de la croissance

DEPUIS le 1er janvier 1997, le groupe américain d'électronique Motorola dispose d'une nouvelle équipe de direction. Gary Tooker, 57 ans, a cédé son poste de *chief executive officer* (directeur général). Christopher Galvin, 46 ans, jusqu'alors numéro deux – et par *ailleurs petit-fils du fondateur de* Motorola, Paul Galvin – lui a succédé. Ce changement intervient à un moment crucial de la vie de la firme : après trois *années de croissance effrénée*, elle traverse depuis début 1996 une passe difficile.

Alors que le chiffre d'affaires a doublé à 27 milliards de dollars (140 milliards de francs) et *les bénéfices plus que triplé* à 1,78 milliard de dollars entre 1992 et 1995, les profits ont chuté aux deuxième et troisième trimestres 1996 (– 32 % et – 58 %). Au terme des neuf premiers mois de *l'exercice, les ventes n'étaient qu'en très légère hausse* (+ 3 % à 20,3 milliards de dollars), après avoir reculé de 5 % au troisième trimestre.

Il revient à M. Galvin de remettre l'entreprise sur les rails de la croissance. Sa connaissance du groupe *devrait le servir* : il y a *occupé*, depuis vingt-quatre ans, différentes responsabilités dans les équipements de téléphonie mobile et les semiconducteurs. Ce sont ces activités – les deux principales du groupe avec respectivement 10,6 et 8,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires –, sur lesquelles il a le plus investi ces dernières années, qui posent aujourd'hui problème.

RECUL DES SEMICONDUCTEURS

Premier dossier : les *semiconducteurs*. Motorola, *qui* a tiré de cette activité 40 % de ses profits en 1995, a subi, comme beaucoup d'autres, le recul du marché mondial (*plus de 10 % en 1996*). L'entreprise est aussi victime de deux facteurs spécifiques.

Tout d'abord, son activité dans les microprocesseurs – les puces *PowerPC – reste étroitement liée* à celle d'Apple. Le constructeur d'ordinateurs, qui a bien du mal à relancer ses propres ventes, constitue leur seul débouché de masse.

Motorola utilise par ailleurs plus de 20 % des composants qu'il fabrique au sein de ses propres équipements de radiocommunications. Tout particulièrement au sein de ses terminaux téléphoniques mobiles. *Ceux-ci connaissent depuis un an* un sérieux ralentissement de leurs ventes.

C'est là le second gros dossier qui attend M. Galvin. Il devra relancer l'activité des équipements de téléphonie cellulaire. S'il demeure le *premier acteur mondial* dans ce secteur, Motorola a concédé des parts de marché à ses deux principaux rivaux, le finlandais *Nokia et le suédois Ericsson*.

La concurrence de ces derniers s'est particulièrement ressentie aux Etats-Unis, où la croissance de la demande s'est parallèlement ralentie. Cela s'est traduit, dans les terminaux, par une guerre des prix féroce entre les trois constructeurs et des réductions de marge pour Motorola.

Si l'on laisse de côté les mesures de restructuration, comme celles prises dans les semiconducteurs en octobre – 90 millions de dollars *ont été provisionnés* et des départs volontaires ont été proposés à 6 000 salariés –, l'enjeu pour Motorola, selon les analystes, est aujourd'hui de trouver de nouveaux relais de croissance.

TÉLÉPHONIE MOBILE EN HAUSSE

Aux Etats-Unis, le développement des réseaux de téléphonie mobile numérique constitue une occasion. Les opérateurs américains *devraient dépenser* 15 à 23 milliards de dollars pour la mise en place de ces réseaux dits PCS (systèmes de communication personnelle) sur les cinq prochaines années, selon le cabinet d'études Yankee Group. Et l'on attend près de 15 millions d'abonnés à ces nouveaux réseaux en l'an 2000.

Motorola entend imposer ses équipements développés selon une norme baptisée CDMA. Le *problème est qu'à ce jour la moitié* des opérateurs de réseaux PCS prévoient d'utiliser ce standard, alors qu'un quart ont opté pour le GSM, norme concurrente européenne. La part de Motorola dans les achats d'équipements de réseaux PCS plafonne ainsi à 12 %, selon le Yankee Group, contre 20 % pour les équipements de la génération précédente.

La direction de Motorola table par ailleurs sur l'essor de ses activités de radiomessagerie et de modems à haute capacité pour accéder au réseau Internet.

Elle mise aussi sur Iridium, le projet de téléphonie mobile par satellite. Les premiers satellites *doivent être lancés fin janvier*, mais les retombées financières ne devraient pas se faire sentir à court terme.

Pourtant, aux yeux de certains experts, c'est surtout d'un changement *de culture dont le groupe*, réputé pour son savoir-faire technique, a surtout besoin. Il lui faudrait notamment apprendre à vendre à des marchés de grande consommation et non pas seulement à une clientèle professionnelle haut de gamme.

Philippe Le Cœur

Emmanuel Hau quitte EDF pour la SNCF

EMMANUEL HAU *abandonne son poste de directeur général délégué* d'EDF pour rejoindre le 6 janvier la SNCF en tant que directeur général délégué aux finances. M. Hau, entré chez EDF en 1977, s'était opposé à la prise de pouvoir d'Edmond Alphandéry en déposant une plainte contre *le président du groupe pour « excès de pouvoir » au tribunal administratif*. M. Hau sera chargé de gérer l'endettement colossal de la SNCF, une tâche qu'il avait menée à bien à EDF. Il sera le troisième directeur général délégué de la compagnie ferroviaire, aux côtés d'Alain Poinssot (clientèles) et de Francis Taillanter (infrastructures).

DÉPÊCHES

■ **GÉNÉRALE DES EAUX : le groupe français** a indiqué, vendredi 3 janvier, avoir réalisé dans les derniers jours de 1996 des cessions d'actifs im*mobiliers (dont les tours Descartes, Esplanade et Pacific* à Paris-La Défense) pour un montant supérieur à 7 milliards de francs.

■ **TEXTILE : le groupe chinois Erdos**, premier producteur mondial de laine cachemire, va prendre 20 % du distributeur français Eric Bompard.

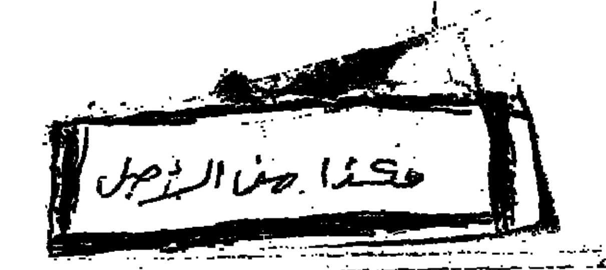
■ **OZONA : l'entreprise de confection en redressement judiciaire** va être cédée à un groupe d'actionnaires *conduit par Alain Audibert*, un *ancien cadre devenu directeur*, a annoncé, jeudi 2 janvier, le tribunal de commerce de Rouen.

■ **SAINT-ALBAN BOISSONS : la société d'embouteillage** a signé, jeudi 2 janvier, un contrat pour la livraison d'un milliard de bouteilles à Pepsi-Cola dans les six prochaines années.

■ **AMERITECH : l'opérateur régional américain** a déposé, jeudi 2 janvier, une demande auprès des autorités fédérales pour offrir des services de téléphone longue distance.

■ **BT (ex-British telecom) : la Commission européenne a annoncé**, jeudi 2 janvier, l'ouverture d'une enquête sur la fusion entre l'opérateur téléphonique britannique et l'américain MCI.

■ **PMU : la société de paris sur les courses de chevaux** a enregistré un accroissement des mises des parieurs de 4,1 % en 1996, après quatre ans de baisse. Les *enjeux collectés en* France ont atteint 34,7 milliards de francs.



■ **WALL STREET a réduit ses pertes en fin de journée jeudi. L'indice Dow Jones a fini en baisse de 5,78 points (– 0,09 %), à 6 442,49 points, après avoir perdu jusqu'à 95 points.**

■ **LE NICKEL, au plus bas depuis deux ans à la fin de 1996, rebondissait de 140 dollars à 6 580 dollars la tonne après la baisse surprise des stocks.**

■ **LES RÉSERVES de change de la Banque de France ont augmenté de 10 millions de francs, dans la semaine du 19 au 26 décembre, à 122,15 milliards de francs.**

■ **L'OR a ouvert en net recul vendredi 3 janvier sur le marché international de Hongkong à 365,40-365,75 dollars l'once, contre 367,75-368,00 dollars jeudi en clôture.**

■ **LES TITRES du groupe Dassault ont été les grands vainqueurs de l'année 1996 à la Bourse de Paris, Dassault Aviation ayant gagné 266,80 % et Dassault Électronique 174,9 %.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris se reprend

APRÈS le coup de froid de la veille (– 2,54 %), la Bourse de Paris se reprenait, vendredi 3 janvier, en dépit d'une nouvelle dégradation du marché obligataire. Elle réagissait même positivement à l'annonce de la nomination de Pierre Guillen et Jean-René Bernard au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. « *Ils ne sont pas forcément favorables à un franc fort, ce qui peut permettre une poursuite de la baisse des taux* », expliquait un opérateur. Après avoir entamé la journée sur une hausse de 0,35 %, l'indice CAC 40 affichait en milieu de séance un gain de 0,55 %, à 2 269,30 points. Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor à dix ans reculait encore de 0,12 %, à 127,82. Mardi, il avait cédé 1 % et, jeudi, 0,40 %.

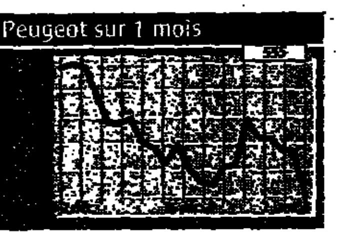
La Bourse parisienne avait perdu 2,54 % jeudi, après la dégringolade de Wall Street le jour de la Saint-Sylvestre et la publication de statistiques économiques américaines *inattendues. En effet,* au cours des dernières semaines, l'économie américaine a progressé plus rapidement que prévu. Or une expansion rapide laisse craindre une résurgence de l'inflation et, par voie de conséquence, un resserrement des conditions de crédit aux États-Unis. Cette nervosité se propage en Europe, même si la situation économique n'est pas similaire.


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

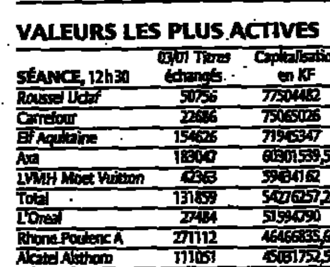
Peugeot, valeur du jour

L'ACTION Peugeot a enregistré, jeudi 2 janvier à la Bourse de Paris, la *deuxième plus forte baisse de la* séance. Le titre a cédé 5 %, à 555 francs, dans un marché qui perdait 2,54 %. Si les statistiques publiées jeudi sur les ventes de voiture *en France soulignent* la position de numéro un dans l'Hexagone de Peugeot avec 29,4 % du marché, elles montrent également que le constructeur a perdu 0,8 % de parts de *marché. Une érosion plus faible* que celle de Renault (– 2,6 %). L'action Renault a d'ailleurs perdu 3,6 % jeudi. En 1996, le titre Peugeot avait *cédé 9,59 % et* Renault avait baissé de 20,92 %.


Peugeot sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 03/01	Var. % 02/01	Var. % 31/12
Immeubl.France	330	[illegible]	+7,84
Technip	487	[illegible]	—
Eiffage	225	[illegible]	+9,75
Publicis	469	[illegible]	+3,76
Bouygues Offs.	137	[illegible]	+3
OLIPAR	82,50	[illegible]	–0,24
Rhone Poulenc A	173,90	[illegible]	–1,69
Legrand ADP	570	[illegible]	–0,69
Clarins	760	[illegible]	–0,13
Sanofi	519	[illegible]	+0,58
BAISSES, 12h30			
Fromageries Bel	4296	[illegible]	–0,04
Eramet	267	[illegible]	–1,83
SFIM	1020	[illegible]	–0,97
Via Banque	166	[illegible]	–3,48
Rochette (La)	25,15	[illegible]	–2,70
Gr.Zannier (Ly) #	112,50	[illegible]	–4,01
S.I.T.A	1076	[illegible]	–2,18
Chargeurs Intl	246	[illegible]	–4,28
Unibail	502	[illegible]	–2,71
CEP Communication	357,10	[illegible]	–2,56



VALEURS LES PLUS ACTIVES

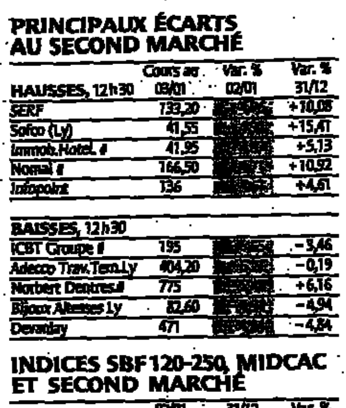
SÉANCE, 12h30	03/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Roussel Uclaf	50756	77504482
Carrefour	22686	75065026
Elf Aquitaine	154626	71945347
Axa	183047	60301539,50
LVMH Moet Vuitton	42363	59484162
Total	131859	54276257,20
L'Oreal	27484	51594790
Rhone Poulenc A	271112	46466835,60
Alcatel Alsthom	111051	45081752,50
Eaux (Gle des)	59286	37614820

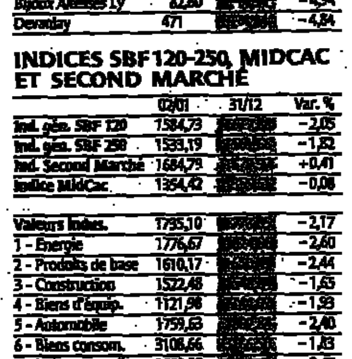
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

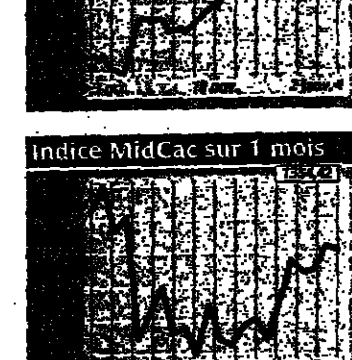
HAUSSES, 12h30	Cours au 03/01	Var. % 02/01	Var. % 31/12
SERF	733,20	[illegible]	+10,08
Sofco (Ly)	41,55	[illegible]	+15,41
Immob.Hotel. #	41,95	[illegible]	+5,13
Nomai #	166,50	[illegible]	+10,92
Infopoint	136	[illegible]	+4,61
BAISSES, 12h30			
ICBT Groupe #	195	[illegible]	–3,46
Adecco Trav.Tem.Ly	404,20	[illegible]	–0,19
Norbert Dentres#	775	[illegible]	+6,16
Bijoux Altesses Ly	82,60	[illegible]	–4,94
Devanlay	471	[illegible]	–4,84

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	02/01	31/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1584,73	[illegible]	–2,05
Ind. gén. SBF 250	1533,19	[illegible]	–1,82
Ind. Second Marché	1684,79	[illegible]	+0,41
Indice MidCac	1364,42	[illegible]	–0,08
Valeurs Indus.	1735,10	[illegible]	–2,17
1 - Energie	1776,67	[illegible]	–2,60
2 - Produits de base	1610,17	[illegible]	–2,44
3 - Construction	1522,48	[illegible]	–1,65
4 - Biens d'équip.	1121,98	[illegible]	–1,93
5 - Automobile	1759,63	[illegible]	–2,40
6 - Biens consom.	3108,66	[illegible]	–1,83
7 - Indus. agro-alim.	1582,30	[illegible]	–2,47
Services	1746,25	[illegible]	–1,60
8 - Distribution	3453,56	[illegible]	–1,61
9 - Autres services	1097,95	[illegible]	–1,59
Sociétés financières	1121,66	[illegible]	–1,20
10 - Immobilier	713,64	[illegible]	–0,17
11 - Services financ.	1075,48	[illegible]	–1,56
12 - Sociétés invest.	1597,16	[illegible]	–0,63


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Wall Street se fait peur

WALL STREET a réduit la plupart de ses pertes en fin de journée jeudi 2 janvier grâce à des achats sur programme informatique intervenus une demi-heure avant la clôture. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini en baisse de 5,78 points (– 0,09 %), à 6 442,49, après avoir perdu jusqu'à 95 points dans la matinée.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à trente ans, principale référence, a progressé à 6,74 % contre 6,635 % mardi soir. Ce taux avait rebondi jusqu'à 6,77 % dans la matinée après l'annonce d'une augmentation à 54 de l'indice d'activité des directeurs d'achats du secteur manufacturier américain en décembre contre 52,7 le mois précédent. La hausse des rendements sur les obligations a fait chuter les valeurs boursières. La Bourse de Londres, qui avait terminé l'année 1996 sur de nouveaux records, a fortement rechuté jeudi en raison de la sévère correction essuyée par Wall Street au début de sa séance. L'indice Footsie des cent principales valeurs a clôturé en baisse de 61,1 points, soit 1,48 %, à 4 057,4 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/01	Cours au 31/12	Var. en %
Paris CAC 40	2259,47	2315,73	–2,49
New-York/DJ indus.	6378,61	[illegible]	–1,09
Tokyo/Nikkei	19361,40	[illegible]	—
Londres/FT100	4066,20	[illegible]	–1,29
Francfort/Dax 30	2848,77	[illegible]	–1,40
Frankfort/Commer.	986,21	992,04	–0,59
Bruxelles/Bel 20	2267,38	2267,38	—
Bruxelles/Général	1868,73	[illegible]	–1,43
Milan/MIB 30	973	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	430,50	[illegible]	–1,58
Madrid/Ibex 35	439,92	[illegible]	–1,10
Stockholm/Affarsal	1877,14	[illegible]	—
Londres FT30	2803,90	[illegible]	–0,40
Hong Kong/Hang S.	13203,40	[illegible]	–1,88
Singapour/Strait t	2216,79	[illegible]	—

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

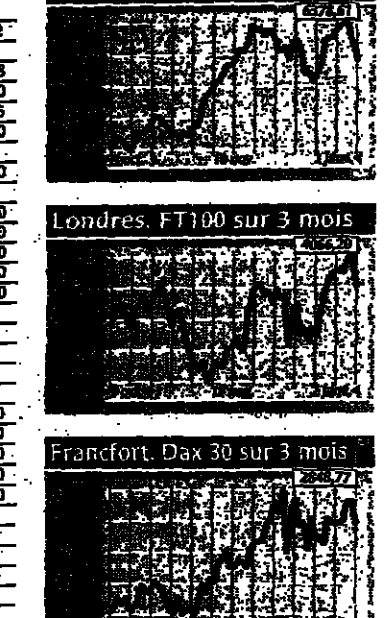
	02/01	02/01
Alcoa	65,12	63,75
American Express	54,37	56,50
Allied Signal	67,25	67
AT & T	41,75	43,50
Bethlehem	9,25	9
Boeing Co	103,87	106,37
Caterpillar Inc.	73	75,25
Chevron Corp.	65,87	65
Coca-Cola Co	51,87	52,62
Disney Corp.	67,50	69,62
Du Pont Nemours&Co	95,50	94,37
Eastman Kodak Co.	78,87	80,25
Exxon Corp.	98,37	98
Gén. Motors Corp.H	58,37	55,75
Gén. Electric Co	97,50	98,87
Goodyear T & Rubbe.	51	51,37
IBM	153,12	151
Intl Paper	41,75	40,37
J.P. Morgan Co	96,87	97,62
Mc Don Dougl	64,12	64
Merck & Co.Inc.	79,75	79,25
Minnesota Mng.&Mfg	86	82,87
Philip Moris	111,37	112,62
Procter & Gamble C	106,62	107,50
Sears Roebuck & Co	45,12	46,12
Texaco	99,62	98,12
Union Carb.	41	40,87
Utd Technol	65,62	66
Westingh. Electric	20	19,87
Woolworth	21,25	21,87

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	02/01	31/12
Allied Lyons	4,44	4,57
Barclays Bank	9,90	10,02
B.A.T. industries	4,81	4,85
British Aerospace	12,83	12,80
British Airways	5,98	6,07
British Gas	2,20	2,25
British Petroleum	6,83	7
British Telecom	3,93	3,95
B.T.R.	2,76	2,84
Cadbury Schweppes	4,89	4,92
Eurotunnel	0,77	0,80
Glaxo	9,29	9,48
Grand Metropolitan	4,53	4,60
Guinness	4,51	4,59
Hanson Plc	0,81	0,82
Great Ic	6,07	6,12
H.S.B.C.	12,47	12,73
Impérial Chemical	7,60	7,68
Marks and Spencer	4,80	4,91
National Westminst.	6,84	6,86
Peninsular Orienta	5,87	5,90
Reuters	7,47	7,51
Saatchi and Saatch	1,03	1,04
Shell Transport	9,94	10,12
Tate and Lyle	4,72	4,74
Univeler Ltd	14,01	14,16
Zeneca	16,21	16,47

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	02/01	31/12
Allianz Holding N	2746	2800
Basf AG	58,02	59,28
Bayer AG	61,77	62,80
Bay hyp&Wechselbk	45,55	46,55
Bayer Vereinsbank	62,50	63,20
BMW	1063	1073
Commerzbank	38,75	39,10
Daimler-Benz AG	104,60	106
Degussa	675	696,50
Deutsche Bank AG	71,70	71,90
Dresdner BK AG FR	45,30	46,10
Henkel VZ	76,55	77,90
Hoechst AG	70,08	72,70
Karstadt AG	505	520
Linde AG	938	940
DT. Lufthansa AG	21,10	21
Man AG	377	373
Mannesmann AG	671	667
Mettallges AG	31,60	31,50
Preussag AG	349,50	348,50
Rwe	63,70	65,20
Schering AG	126,90	129,90
Siemens AG	71,80	72,50
Thyssen	273,80	273
Veba AG	88	89
Viag	598	604


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

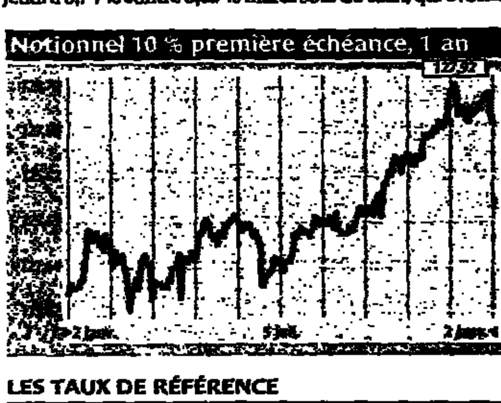
LES TAUX

PARIS → jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Nouvelle baisse du Matif

LE MATIF, le marché à terme des emprunts d'État français, était en légère baisse vendredi 3 janvier en début de journée. Le contrat notionnel échéance mars perdait 0,10 % à 127,84. Il avait terminé jeudi en baisse de 0,38 % à 127,94, victime du recul des obligations américaines.

Sur le marché américain, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé jeudi à 6,74 % contre 6,63 % mardi soir. Ce taux, qui évolue à l'inverse du prix, avait rebondi jusqu'à 6,77 % dans la matinée après l'annonce d'une augmentation à 54 de l'indice d'activité des directeurs d'achats du secteur manufacturier américain (NAPM) *en décembre contre 52,7 le mois précédent.* Un indice au-dessus de 50 points témoigne d'une expansion de l'économie. Ces chiffres ont surpris les marchés, qui tablaient sur une modération de la croissance du secteur manufacturier.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,71	6,70	1,60
Allemagne	3,88	5,76	6,67	1,40
Grande-Bretagne	5,88	7,90	7,60	2,70
Italie	7,68	7,62	8,14	3,40
Japon	0,38	2,64	—	0,20
Etats-Unis	5,31	6,28	6,53	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/01	Taux au 31/12	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,21	4,26	103
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,07	5,09	105,90
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,53	5,56	106,99
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,96	5,97	106,17
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,57	6,61	108,60
Obligations françaises	5,87	5,89	106,74
Fonds d'État à TME	–2,39	–2,35	102,30
Fonds d'État à TRE	–2,11	–2,13	102,80
Obligat. franç. à TME	–2,15	–2,11	102,41
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,46

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 02/01	Vente 02/01	Achat 31/12	Vente 31/12
Jour le jour	3,9125	—	3,2500	—
1 mois	3,30	3,42	[illegible]	3,41
3 mois	[illegible]	3,42	[illegible]	3,41
6 mois	3,30	3,40	[illegible]	3,41
1 an	[illegible]	3,43	[illegible]	3,39
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 02/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	100752	[illegible]	128,58	[illegible]	128,42
Juin 97	70	[illegible]	127,14	[illegible]	127,14
Sept. 97	2	[illegible]	125,14	[illegible]	125,14
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	8122	[illegible]	96,71	[illegible]	96,70
Juin 97	3413	[illegible]	96,70	[illegible]	96,70
Sept. 97	2773	[illegible]	96,64	[illegible]	96,64
Déc. 97	1740	96,53	96,54	96,52	96,52
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	488	[illegible]	95,40	[illegible]	95,40

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 97	14784	[illegible]	2292	[illegible]	2288
Février 97	56	[illegible]	2294,50	[illegible]	2294,50
Mars 97	652	[illegible]	2303	[illegible]	2300
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2142 | US/DM ↗ 1,5431 | US/¥ ↘ 115,6100 | DM/F ↗ 3,3716 | £/F ↘ 8,8810

Petit repli du franc

LE FRANC perdait un peu de terrain vendredi 3 janvier en début de journée, dans l'attente de la nomination de deux nouveaux membres du Conseil de la politique *monétaire de la Banque de France. La devise française* s'échangeait à 3,3737 francs contre 1 deutschemark au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3701 francs pour 1 mark jeudi soir. Le dollar se redressait légèrement à 5,2113 francs, 1,5450 mark et 115,60 yens, contre 5,1946 francs, 1,5414 mark et 115,57 yens jeudi soir. Des achats techniques étaient à l'origine du raffermissement de la devise américaine. La livre *sterling subissait des prises de bénéfice, après les niveaux* fort élevés qu'elle avait récemment atteints sur le marché des changes européen. La livre sterling tombait vendredi à 2,6170 DM contre 2,6371 mardi soir. Elle reculait aussi à 1,6937 dollar contre 1,7113 mardi.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/01	% 31/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,1600	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5150	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2142	[illegible]	4,9200	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3645	[illegible]	15,8200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	300,4300	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4295	[illegible]	3,1800	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,1500	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,7750	[illegible]	8,3600	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,8810	[illegible]	8,4600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1240	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	75,8700	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	387,2400	[illegible]	374	[illegible]
Norvège (100 k)	81,4600	[illegible]	74,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9200	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8038	[illegible]	3,5000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5055	[illegible]	4,2900	[illegible]
Finlande (mark)	112,6000	[illegible]	106	[illegible]



PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	03/01	02/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5431	[illegible]	+0,29
TOKYO : USD/Yens	115,6100	[illegible]	–0,22

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,2358	[illegible]	5,2457	[illegible]
Yen (100)	4,5166	[illegible]	4,5734	[illegible]
Deutschemark	3,9696	[illegible]	3,3754	[illegible]
Franc Suisse	3,8883	[illegible]	3,9060	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4288	[illegible]	3,4359	[illegible]
Livre sterling	8,8424	[illegible]	8,7913	[illegible]
Peseta (100)	3,9964	[illegible]	4,0111	[illegible]
Franc Belge	16,359	[illegible]	16,388	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	[illegible]	3,34
Eurodollar	5,62	[illegible]	5,56
Eurolivre	6,12	[illegible]	6,62
Eurodeutschemark	3,12	[illegible]	3,12

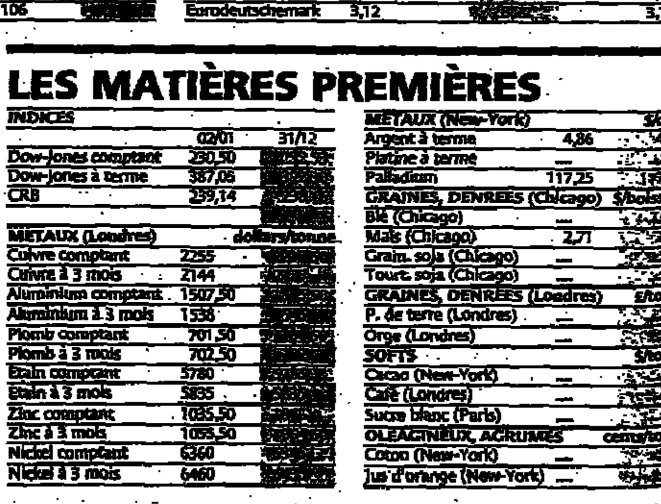
L'OR

	cours 02/01	cours 31/12
Or fin (k. barre)	62100	61500
Or fin (en lingot)	62950	62000
Once d'Or Londres	369,25	366,55
Pièce française(20f)	356	357
Pièce suisse (20f)	356	356
Pièce Union lat(20f)	356	356
Pièce 20 dollars us	2450	2420
Pièce 10 dollars us	1355	1335
Pièce 50 pesos mex.	2300	2300

LE PÉTROLE

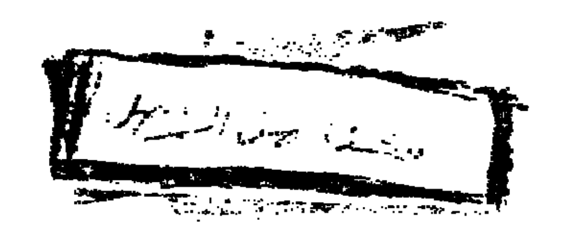
En dollars	cours 02/01	cours 31/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	02/01	31/12
Dow-Jones comptant	230,50	[illegible]
Dow-Jones à terme	387,06	[illegible]
CRB	239,14	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2255	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2144	[illegible]
Aluminium comptant	1507,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1538	[illegible]
Plomb comptant	701,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	702,50	[illegible]
Etain comptant	5780	[illegible]
Etain à 3 mois	5835	[illegible]
Zinc comptant	1035,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1055,50	[illegible]
Nickel comptant	6360	[illegible]
Nickel à 3 mois	6460	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,86	4,86
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	117,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,71	2,71
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 3 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,67 %
CAC 40 : 2272,08

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	943	942	- 0,10	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	815		—	1000
Renault (T.P.)	1600	1604	+ 0,25	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1900	1900	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1260	1275	+ 1,19	1000
Thomson S.A (T.P)	1025		—	1000
Accor	634	636	+ 0,31	100
AGF-Ass.Gen.France	163,80	166,10	+ 1,40	30
Air Liquide	787	789	+ 0,25	70
Alcatel Alsthom	404,90	406,70	+ 0,44	40
Axa	326	330,50	+ 1,38	60
Axime	598	599	+ 0,16	10
Bail Investis.	757	764	+ 0,92	100
Bancaire (Cie)	586	595	+ 1,53	100
Bazar Hot. Ville	450	445	- 1,11	50
Bertrand Faure	202,50	202,50	—	5
BIC	765	778	+ 1,69	50
BIS	533		—	20
B.N.P.	198,40	199,10	+ 0,35	25
Bollore Techno.	570	570	—	50
Bongrain	2015	2015	—	50
Bouygues	511	520	+ 1,76	50
Bouygues Offs.	133	137	+ 3	10
Canal +	1127	1123	- 0,35	20
Cap Gemini	245,60	245,70	+ 0,04	40
Carbone Lorraine	970	982	+ 1,23	90
Carrefour	3287	3311	+ 0,73	100
Casino Guichard	241	241,40	+ 0,16	10
Casino Guich.ADP	189	190,60	+ 0,84	10
Castorama Dl (Li)	898	909	+ 1,22	25
C.C.F.	234	236,80	+ 1,19	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,75	46,80	+ 0,10	10
Cegid (Ly)	579	585	+ 1,03	25
CEP Communication	362,10	357,10	- 1,38	10
Cerus Europ.Reun	133	133,30	+ 0,22	100
Cetelem	590	590	—	45
CGIP	1390	1404	+ 1	100
Chargeurs Intl	250	246	- 1,60	100
Christian Dior	829	828	- 0,12	50
Ciments Fr.Priv.B	162,40	161,90	- 0,30	25
Cipe France Ly #	620	617	- 0,48	20
Clarins	741	760	+ 2,56	50
CLF-Dexia France	449,70	451,10	+ 0,31	100
Club Mediterranee	335	333,80	- 0,35	25
Coflexip	267		—	10
Colas	744	740	- 0,53	40
Comptoir Entrep.	9,40	9,45	+ 0,53	30
Comptoir Moder.	2779	2810	+ 1,11	100
CPR	410	406,30	- 0,95	50
Cred.Fon.France	66,70	66,70	—	100
Credit Lyonnais CI	130,10	130,50	+ 0,30	100
Credit National	295	295	—	100
CS Signaux(CSEE)	235	234	- 0,42	100
Damart	4150	4180	+ 0,72	50
Danone	715	718	+ 0,41	10
Dassault-Aviation	1151	1150	- 0,08	50
Dassault Electro	442,10	447	+ 1,10	80
Dassault Systemes	240	243,20	+ 1,33	10
De Dietrich	192,10	192	- 0,05	25
Degremont	400	396	- 1	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,30	42,50	+ 0,47	100
DMC (Dollfus Mi)	123,90	123,80	- 0,08	75
Dynaction	120,20	120,10	- 0,08	25
Eaux (Gle des)	629	636	+ 1,11	100
Eiffage	216	225	+ 4,16	50
Elf Aquitaine	462,50	467,80	+ 1,14	50
Eramet	272,90	267	- 2,16	20
Eridania Beghin	807	821	+ 1,73	65
Essilor Intl	1550	1560	+ 0,64	20
Essilor Intl ADP	1299	1290	- 0,69	20
Esso	540	541	+ 0,18	50
Eurafrance	2239	2250	+ 0,49	200
Euro Disney	10,10	10,10	—	5
Europe 1	1120	1110	- 0,89	100
Eurotunnel	6,80	6,85	+ 0,73	
Filipacchi Medias	1129	1118	- 0,97	20
Fimalac SA	485	488	+ 0,61	100
Finextel	82	82	—	100
Fives-Lille	490	486	- 0,81	50
Fromageries Bel	4395	4296	- 2,25	50
Galeries Lafayette	1820	1805	- 0,82	100
GAN	104,50	104,40	- 0,09	10
Gascogne (B)	451,50	457,50	+ 1,32	80
Gaumont #	430	439	+ 2,09	50
Gaz et Eaux	2140	2115	- 1,16	50
Geophysique	351	355	+ 1,13	10
G.F.C.	462,30	464	+ 0,36	100
Groupe Andre S.A.	400	400,90	+ 0,22	50
Gr.Zannier (Ly) #	114,50	112,50	- 1,74	10
GTM-Entrepose	234	233,20	- 0,34	50
Guilbert	1045	1034	- 1,05	10
Guyenne Gascogne	2050	2040	- 0,48	100
Havas	354,80	354,30	- 0,14	15
Havas Advertising	556	560	+ 0,71	50
Imetal	763	769	+ 0,78	50
Immeubl.France	312	330	+ 5,76	50
Infogrames Enter.#	599	600	+ 0,16	25
Ingenico	86,40	87	+ 0,69	10
Interbail	220	220	—	100
Intertechnique	825	840	+ 1,81	100
Jean Lefebvre	270	270,10	+ 0,03	50
Klepierre	675	676	+ 0,14	100
Labinal	986	990	+ 0,40	100
Lafarge	308,90	307	- 0,61	25
Lagardere	140,30	141,50	+ 0,85	40
Lapeyre	292,30		—	10
Lebon	172	175	+ 1,74	50
Legrand	861	864	+ 0,34	10
Legrand ADP	555	570	+ 2,70	10
Legris indust.	211,60	212	+ 0,18	20
Locindus	777	784	+ 0,90	150
L'Oreal	1884	1880	- 0,21	10
LVMH Moet Vuitton	1396	1405	+ 0,64	10
Lyonnaise Eaux	471,90	469	- 0,61	60
Marine Wendel	475	478	+ 0,63	100
Metaleurop	41,50	41,90	+ 0,96	50
Metrologie Inter.	15,20	15	- 1,31	10
Michelin	276,50	277,20	+ 0,25	12
Moulinex	117,80	120	+ 1,86	10
Nord-Est	131,90	133	+ 0,83	50
Nordon (Ny)	371	370	- 0,26	70
NRJ #	650	658	+ 1,23	10
OLIPAR	80,10	82,50	+ 2,99	300
Paribas	342,40	341,60	- 0,23	50
Pathe	1245	1250	+ 0,40	100
Pechiney	215	216,80	+ 0,83	100
Pernod-Ricard	278,70	277,20	- 0,53	20
Peugeot	555	561	+ 1,08	35
Pinault-Prin.Red.	2011	2024	+ 0,64	100
Plastic-Omn.(Ly)	417,90	415	- 0,69	20
Primagaz	609	615	+ 0,98	10
Promodes	1430	1428	- 0,13	20
Publicis	451	469	+ 3,99	25
Remy Cointreau	146	146	—	10
Renault	107,50	107,10	- 0,37	25
Rexel	1565	1549	- 1,02	20
Rhone Poulenc A	169,30	173,90	+ 2,71	25
Rochette (La)	25,60	25,15	- 1,75	10
Roussel Uclaf	1527	1527	—	20
Rue Imperiale(Ly)	5130	5130	—	200
Sade (Ny)	187	186	- 0,53	100
Sagem SA	3119	3080	- 1,25	50
Saint-Gobain	721	734	+ 1,80	100
Saint-Louis	1264	1271	+ 0,55	100
Salomon (Ly)	444	438	- 1,35	10
Salvepar (Ny)	400	401	+ 0,25	50
Sanofi	508	519	+ 2,16	25
Sat	1535	1530	- 0,32	100
Saupiquet (Ns)	739	730	- 1,21	50
Schneider SA	235	236	+ 0,42	50
SCOR	183	183,40	+ 0,21	25
S.E.B.	1017	1030	+ 1,27	20
Sefimeg	383	382	- 0,26	100
SEITA	218,50	217,30	- 0,54	50
Selectibanque	71	71	—	100
SFIM	1040	1020	- 1,92	160
SGE	109	110	+ 0,91	85
Sidel	357	358,50	+ 0,42	15
Simco	460	462	+ 0,43	100
S.I.T.A	1095	1076	- 1,73	50
Skis Rossignol	142,50	142,20	- 0,21	25
Sligos	670	667	- 0,44	25
Societe Generale	548	549	+ 0,18	30
Sodexho	2846	2829	- 0,59	100
Sommer-Allibert	149,10	150,70	+ 1,07	5
Sophia	194	194	—	75
Spir Communication	488	493	+ 1,02	20
Strafor Facom	376,10	374	- 0,55	25
Suez	221,10	219,70	- 0,63	75
Synthelabo	559	570	+ 1,96	10
Technip	462	487	+ 5,41	20
Thomson-CSF	164,50	165	+ 0,30	20
Total	407	412,50	+ 1,35	50
U.A.P. (EX OPE)	129,40	129,50	+ 0,07	10
UFB Locabail	479,90	479,80	- 0,02	100
UIC	20,30	20,50	+ 0,98	20
UIF	420	425	+ 1,19	100
UIS	172	172	—	25
Unibail	510	502	- 1,56	100
Union Assur.Fdal	633	630	- 0,47	10
Usinor Sacilor	76	76	—	20
Valeo	317,80	319	+ 0,37	20
Vallourec	274	277,60	+ 1,31	100
Via Banque	169	166	- 1,77	100
Worms & Cie	306	310,50	+ 1,47	12
Zodiac ex.dt divid	1545	1554	+ 0,58	10
Elf Gabon	1286	1300	+ 1,08	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	327	329,40	+ 0,73	5
Adecco S.A.	1300	1300	—	10
Adidas AG #	440	441	+ 0,22	5
American Express	283	286	+ 1,06	—
Anglo American #	283	280	- 1,06	—
Amgold #	390	400	+ 2,56	1
Arjo Wiggins App.	15,55	16,10	+ 3,53	—
A.T.T. #	221,50	221	- 0,22	1
Banco Santander #	325	325	—	750
Barrick Gold #	146	147	+ 0,68	—
B.A.S.F. #	192	196,50	+ 2,34	5
Bayer #	205,50	206	+ 0,24	5
Cordiant PLC	8,95	9,15	+ 2,23	—
Crown Cork ord.#	270,10		—	5
Crown Cork PF CV#	235		—	41
Daimler Benz #	353	355,20	+ 0,62	5
De Beers #	147	146	- 0,68	—
Deutsche Bank #	239,30	240,80	+ 0,62	5
Dresdner Bank #	151,40	151,40	—	5
Driefontein #	55,45	54,20	- 2,25	—
Du Pont Nemours #	483	495,60	+ 2,56	—
Eastman Kodak #	410	409,10	- 0,21	2
East Rand #	1,80	1,75	- 2,77	1
Echo Bay Mines #	34,95	34,85	- 0,28	—
Electrolux #	281,10		—	25
Ericsson #	157	159,90	+ 1,84	2
Ford Motor #	168	165,40	- 1,54	1
Freegold #	37,75	37,35	- 1,05	—
Gencor Limited #	18,60	18,65	+ 0,26	—
General Elect. #	509	507	- 0,39	—
General Motors #	292	302,40	+ 3,56	1
Gle Belgique #	392		—	—
Grd Metropolitan	40	40,15	+ 0,37	—
Guinness Plc #	39,50	39,85	+ 0,88	—
Hanson Plc	7,15	7,90	+ 10,48	—
Harmony Gold #	40,90	40,90	—	—
Hitachi #	48,30	48,10	- 0,41	50
Hoechst #	238,70	239,50	+ 0,33	5
I.B.M #	789	797	+ 1,01	1
I.C.I #	66,25	67,50	+ 1,88	1
Ito Yokado #	228,50	229,60	+ 0,48	50
Matsushita #	83,60	83,55	- 0,05	50
Mc Donald's #	235	233,40	- 0,68	—
Merck and Co #	408	415	+ 1,71	—
Mitsubishi Corp.#	54	54	—	50
Mobil Corporat.#	635	638	+ 0,47	2
Morgan J.P. #	523		—	2
Nestle SA Nom. #	5580	5560	- 0,35	10
Nipp. MeatPacker #	65		—	50
Nokia A	295	295	—	5
Norsk Hydro #	276	282	+ 2,17	20
Petrofina #	1633	1645	+ 0,73	—
Philip Morris #	563	580	+ 3,01	1
Philips N.V #	203,30	205,50	+ 1,08	10
Placer Dome Inc #	113	111,70	- 1,15	—
Procter Gamble #	547	559	+ 2,19	—
Quilmes	288	295	+ 2,43	—
Randfontein #	26,30	26	- 1,14	—
Rhone Poul.Rorer #	405	406,30	+ 0,32	—
Royal Dutch #	887	892	+ 0,56	5
R T Z #	81	81,45	+ 0,55	—
Sega Enterprises	182,20	184	+ 0,98	50
Saint-Helena #	29,40		—	1
Schlumberger #	511	522	+ 2,15	—
SGS Thomson Micro.	361	357	- 1,10	13
Shell Transport #	87,50	87,45	- 0,05	—
Siemens #	241	244,80	+ 1,57	5
Sony Corp. #	340	343	+ 0,88	50
Sumitomo Bank #	75	75	—	50
T.D.K #	341	344,60	+ 1,05	50
Telefonica #	122	121,10	- 0,73	500
Toshiba #	32	32,05	+ 0,15	50
Unilever #	900	903	+ 0,33	4
United Technol. #	345	340,70	- 1,24	5
Vaal Reefs #	326,10	325	- 0,33	—
Volkswagen A.G #	2121	2118	- 0,14	50
Volvo (act.B) #	108,20	113	+ 4,43	5
Western Deep #	154,10	151	- 2,01	2
Yamanouchi #	105,10	105,10	—	50
Zambia Copper	6,10	6,05	- 0,81	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	1,603 o
CEPME 8,5% 88-97CA	101,40	4,448
CEPME 9% 89-99 CA#	111,05	3,580
CEPME 9% 92-06 TSR	122,45	4,907
CFD 9,7% 90-03 CB	122	8,958
CFD 8,6% 92-05 CB	117,67	7,825 ↑
CFF 10% 88-98 CA#	110,50	2,137
CFF 9% 88-97 CA#	103,75	2,392 d
CFF 10,25%90-01CB#	119,90	8,397
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,80	5,488 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	105,68	8,410
CNA 9% 4/92-07	120,60	6,340
CRH 8,6% 92/94-03	115,61	4,547
CRH 8,5% 10/87-88#	109,56	7,396 ↑
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,38	2,382
EDF 8,6% 92-04 #	116,65	6,856 ↑
Emp.Etat 6%93-97 #	101,30	2,893 D.
Finansder 9%91-06#	120,85	1,360
Finansd.8,6%92-02#	116,08	8,354
Floral9,75% 90-99#	113,67	4,489
OAT 8,5% 87-97CA#	102,22	4,588
OAT 88-98 TME CA#	102,10	5,205 p
OAT 9/85-98 TRA	102,76	3,545
OAT 9,50%88-98 CA#	108,39	5,127
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	3,689
OAT 8,125% 89-99 #	109,66	5,805
OAT 8,50%90/00 CA#	113	6,660
OAT 85/00 TRA CA#	107,80	2,086
OAT 10%5/85-00 CA#	117,75	6,393
OAT 89-01 TME CA#	105,85	5,373
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,86	1,025
OAT 8,50% 89-19 #	120,65	3,947
OAT 8,50%92-23 CA#	120,40	6,408
SNCF 8,8% 87-94CA	109,15	8,199
Lyon.Eaux 6,5%90CV	918	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		117	114
Baccarat (Ny)	◆	475	475
Bains C.Monaco		490	495
Bque Transatlantl.	◆	132	132
B.N.P.Intercont.	◆	450,60	450,60
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	363	363
Champex (Ny)		26,40	26
CIC Un.Euro.CIP		326	321,10
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2121	2121
Concorde-Ass Risq		890	890
Continental Ass.Ly		400	400
Darblay	◆	415	415
Didot Bottin		721	721
Eaux Bassin Vichy	◆	3894	3894
Ecia		800	795
Ent.Mag. Paris	◆	1200	1200
Fichet Bauche		74,55	78,25
Fidei	◆	32,60	32,80
Finalens	◆	398	398
F.I.P.P.	◆	275	275
Fonciere (Cie)	◆	495	495
Fonciere Euris		220,20	229,90
Fonc. Lyonnaise #		588	595
Foncina #	◆	475	475
Francarep		270,10	270,10
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.	◆	1150	1150
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	956	956
G.T.I (Transport)		189	193
Immobail		100	102
Immobanque	◆	613	613
Locamion (Ly)	◆	487,50	487,50
Lucia	◆	59	59
Monoprix	◆	200	200
Metal Deploye	◆	373,20	373,20
Mors #		9,10	9,40
Navigation (Nle)		80	80
Optorg	◆	290	290
Paluel-Marmont	◆	222	222
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1040	1040
Parfinance	◆	225	225
Paris Orleans	◆	251,50	251,50
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)		975	980
PSB Industries Ly		336,70	339
Rhin Moselle(Ny)	◆	1700	1700
Rougier #		300	299,90
Saga	◆	87,50	87,50
Salins du Midi	●	440	686
Silic		747	745
S.I.P.H.	◆	182	182
Sofal	◆	29,50	29,50
Sofragi	◆	4250	4250
Taittinger		1593	1599
Tour Eiffel	◆	241	241
Vicat		405	411
Finaxa		279,50	279
Gaillard (M)	◆	1520	1520
Givaudan-Lavirotte	◆	1024	1024
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	180	180
Gd Moul.Strasbourg	◆	1510	1510
Immeubl.Lyon(Ly)#		479,90	479,90
L.Bouillet (Ly)	◆	340	340
Lloyd Continental	◆	7300	7300
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyon Gerl.(Ly)	◆	148	148
Matussiere Forest.		65,65	67
Moncey Financiere	◆	2780	2780
M.R.M. (Ly)	◆	140,40	140,40
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	110	110
Poliet		480	471
Sabeton (Ly)		720	720
Samse (Ly)		834	833
Sechilienne (Ly)		1000	1000
Tanneries Fce (Ny)	◆	315	315
Union Gle Nord(Li)	◆	179	179

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	235	235
Commerzbank AG	130	130,60
Fiat Ord.	15	15
Gevaert	325	325
Gold Fields South	133	139
Kubota Corp.	23,90	23,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	46	46
Robeco	425	420
Rodamco N.V.	149	149
Rolinco	440	440
Sema Group Plc	99,50	99,50
Solvay SA	3262	3200

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		36,10	37,50
AFE #		431,90	431,80
Aigle #		169	170
Albert S.A (Ns)		97,10	97
Altran Techno. #		1709	1749
Montaignes P.Gest.		1600	1606
Assystem #		394	402
Bque Picardie (Li)	◆	600	600
Bque Tarneaud(B)#		251,90	245,10
Bque Vernes		140	140
Beneteau #	◆	617	617
B I M P	◆	65	65
Boiron (Ly) #		628	630
Boisset (Ly)#		252	252
But S.A.		306	304
Cardif SA		686	710
C.E.E #		184	184
Cermex (Ly)	◆	370,30	370,30
CFPI #		355	355
Change Bourse (M)		270	270
Christ.Dalloz #		1855	1895
CNIM CA#		196	195
Codetour		289,50	289,90
Comp.Euro.Tele-CET		409	425
Conflandey S.A.		253	259
C.A.Haute Normand.		333	333
C.A. Paris IDF		775	775
C.A.Ille & Vilaine		345	344
C.A.Morbihan (Ns)		326,50	327
C.A.du Nord (Li)		519	527
C.A. Oise CCI		273	273,10
Creeks	◆	21,75	21,75
Devanlay		495	471
Devernois (Ly)		534	532
Ducros Serv.Rapide	◆	61,85	61,85
Adecco Trav.Tem.Ly		431	404,70
Europ.Extinc.(Ly)#		322	330
Europ Propulsion		625	625
Expand s.a		292	290
Factorem		680	680
Faiveley #		315	318
Finacor		72	72
Finuufo		550	550
Fructivie		658	650
Gautier France #		245	249,50
Gel 2000		71	67,60
GFI Industries #		714	714
Girodet (Ly) #		27	27
GLM S.A.		298,90	298,90
Grandoptic.Photo #		824	831
Gpe Guillin # Ly		167,50	167,50
Kindy #	■	148,70	146
Guerbet		272,30	283
Hermes Internat.1#		1435	1439
Hurel Dubois		540	550
ICBT Groupe #		208,90	195
I.C.C.		104	105
ICOM Informatique		245,60	255
Idianova	◆	70,10	70,10
Int. Computer #	◆	109	109
IPBM		67	67
M6-Metropole TV		420	412
Manitou #		580	590
Manutan		540	520
Marie Brizard #		980	980
Maxi-Livres/Profr.		172,10	176
Mecelec (Ly)		71	71
MGI Coutier	■	223	222
Monneret Jouet Ly#		75,05	75,05
Naf-Naf #		55	53,10
NSC Schlum. Ny		560	551
Onet #		950	923
Paul Predault #		194	186
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		85,95	85,95
Phyto-Lierac		294	299,50
Pochet	◆	895	895
Poujoulat Ets (Ns)		215	215
Radiall #		498	500
Rallye(Cathiard)Ly		213	208
Robertet #		1040	1010
Rouleau-Guichard		330	395
Securidev #		80	81
Smoby (Ly)#		530	530
Sofco (Ly)		39,60	41,55
Soflbus	◆	367	362
Sogepag #	◆	148	148
Sogeparc (Fin)		819	819
Sopra		395	390
Steph.Kelian #	◆	67,90	67,90
Sylea		574	569
Teisseire-France		171	175
TF1-1		495	498
Thermador Hold(Ly)		260	260
Trouvay Cauvin #		104,50	107
Unilog		550	551
Union Fin.France		573	588
Viel et Cie #		128	128
Vilmorin et Cie #		430	438
Virbac		618	619

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	80	84
Coil	170	170
Electronique D2	473,80	472
FDM Pharma n.	203	199
Genset	245	247
High Co.	174,90	180
Infonie	130	130
Joliez-Regol	88,50	88,50
Mille Amis	112,10	112,80
Picogiga	174,50	180
Proxidis	32	34,95
Stelax	3,92	4,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	720	720
Credit Gén.Ind.	◆	21,10	21,10
Générale Occidentale	◆	85,50	85,50
Mumm	◆	1400	1400
Ste lecteurs du Monde	◆	195	195

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		123,36	117,49
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2488,62	2451,84
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9609,94	9609,94
Arbitr. Première		9562,58	9467,90
Arbitr. Sécurité		17636,23	17548,49
BNP			
Antigone Trésorerie		871347	871347
Natio Court Terme		13997	13997
Natio Court Terme2		380055	380055
Natio Epargne		2258,59	2236,23
Natio Ep. Capital C/D		16565,90	16481,88
Natio Ep. Croissance		2495,71	2446,77
Natio Ep. Obligations		227,62	223,16
Natio Epargne Retraite		147,23	144,34
Natio Epargne Trésor		11062,06	11039,98
Natio Epargne Valeur		595,75	584,07
Natio France Index		1231,24	1207,10
Natio Immobilier		1282,23	1257,09
Natio Inter		1950,50	1912,25
Natio Monétaire C/D		5415,29	5415,29
Natio Opportunités		166,39	163,13
Natio Patrimoine		1510,26	1480,65
Natio Perspectives		1323,28	1297,33
Natio Placements C/D		77715,41	77715,41
Natio Revenus		1116,25	1105,20
Natio Sécurité		11307,23	11307,23
Natio Valeurs		1153,60	1130,98
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		90995,59	90995,59
Oblig. ttes caté.		249,80	246,11
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D	◆	699,04	678,68
Le Livret Portefeuille D	◆	932,19	905,04
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2321,57	2316,94
Patrimoine Retraite C		306,96	300,94
Sicav Associations C	◆	2396,12	2396,12
CDC GESTION / CDC TRESOR			
Fonsicav C		19357,28	19357,28
Mutual. dépôts Sicav C		19014,34	18995,34
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		232,89	228,32
Ecur. Capicourt C		229,68	229,68
Ecur. Capitalisation C		241,13	241,13
Ecur. Distrimonétaire D.		10442,91	10442,91
Ecur. Expansion C		81375,86	81375,86
Ecur. Géovaleurs C		3007,97	2948,99
Ecur. Investis. D		190,58	186,84
Ecur. Monépremière		11162,95	11162,95
Ecur. Monétaire C		12885,52	12885,52
Ecur. Monétaire D		12271,82	12271,82
Ecur. Trésorerie C/D		316,73	316,73
Ecur. Trimestriel D		2000,17	2000,17
Eparcourt-Sicav D		198,10	198,10
Géoptim C		12324,46	12142,33
Géoptim D		11994,11	11816,86
Horizon C		1844,67	1808,50
Prévoyance Ecur. D		104,65	104,65
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11773,11	11723,11
Ecur. Sécuripremière C		11775,51	11763,75
Ecur. Sensipremière C		12703,07	12703,07
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	118005,37	118005,37
Atout Amérique		149,57	145,92
Atout Asie		97,76	95,38
Atout Futur C		660,01	643,91
Atout Futur D		621,31	606,16
Coexis		1921,39	1895,56
Dieze		1994,14	1956,96
Elicash	◇	935952,14	935952,14
Epargne-Unie		181,23	176,81
Eurodyn		2050,42	2000,41
Indicia	◆	1403,67	1369,18
Moné.JC	◇	11803,50	11803,50
Moné.JD	◇	11428,27	11428,27
Oblifutur		528,76	518,90
Oraction		1748,75	1706,10
Revenu-Vert		1232,22	1209,24
Sévéa	◆	110,54	107,84
Synthesis		17260,28	16921,84
Uni Foncier		1289,38	1257,95
Uni France		725,86	708,16
Uni Garantie C		1829,12	1795,01
Uni Garantie D		1487,19	1459,46
Uni-Régions		1592,61	1553,77
Univar C	◇	305,78	305,78
Univar D	◇	299,97	299,97
Univers Actions		199,69	194,82
Univers-Obligations		231,12	226,81
CIC — CIC BANQUES			
Francic	◆	602,32	596,36
Francic Pierre	◆	123,73	120,13
Francic Régions	◆	1703,17	1653,56
CIC — CIC PARIS			
Cicamonde	◆	1389,25	1348,79
Converticic	◆	365,14	359,74
Ecocic	◆	1513,20	1469,13
Oblicic Mondial	◆	3531,36	3479,17
Oblicic Régions		1190,72	1173,12
Rentacic	◆	168,88	166,38
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1344,25	1330,94
Lion 20000 C		16967,51	16967,51
Lion 20000 D		16276,38	16276,38
Lion Association		11611,29	11611,29
Lion Plus		1508,71	1479,13
Lion Trésor		2478,42	2453,88
Oblilion		1950,34	1931,03
Sicav 5000		634,55	622,11
Slivafrance		1069,78	1048,80
Slivam		511,02	501
Slivarente		240,18	235,47
Slivinter		627,19	614,89
Trilion		5269,03	5201,41
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes	●	2223,25	2179,66
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	◆	138,89	135,17
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	901,53	901,53
Créd.Mut.Ep.Ind. C	◆	116,77	113,64
Créd.Mut.Ep.J		22668,04	22668,04
Créd.Mut.Ep.long.T.	◆	251,33	244,60
Créd.Mut.Ep.Monde		1330,87	1295,25
Créd.Mut.Ep.Oblig.	◆	1826,74	1790,92
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1114,24	1092,39
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	755,45	721,92
Saint-Honoré Capital	◆	19233,74	18673,53
St-Honoré March. Emer.	◆	671,48	642,56
St-Honoré Pacifique	◆	698,83	668,74
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1813,26	1813,26
Stratégie Actions		975,38	937,87
Stratégie Rendement		1879,55	1820,39
LA POSTE			
Amplitude Monde C		845,18	824,57
Amplitude Monde D		823,36	803,28
Amplitude Europe C/D		125,52	122,46
Eland D		147,34	143,75
Emergence Poste D		121,03	118,08
Géobilys C		646,85	637,29
Géobilys D		617,37	608,25
Intensys C		116,50	116,33
Intensys D		111,56	111,39
Latitude C		146,71	146,71
Latitude D		138,03	138,03
Oblitys D		612,58	603,53
Plénitude D		173,66	169,42
Poste Gestion C		43946,46	43946,46
Revenus Trimestr. D		5302,27	5249,77
Solstice D		2361,97	2356,08
Thésora C		956,89	947,42
Thesora D		871	862,38
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37528,47	37528,47
Actimonétaire D		30558,49	30558,49
Cadence 1 D		1088,28	1077,50
Cadence 2 D		1074,99	1064,35
Cadence 3 D		1062,99	1052,47
Capimonétaire C		405,83	405,42
Capimonétaire D		377,07	376,69
Sogeoblig C		8963,33	8874,58
Interoblig C		6908,88	6840,48
Intersélection France D		626,49	614,21
S.G. France opport. C		1774,63	1739,83
S.G. France opport. D		1711,35	1677,79
Sogenfrance C		1559,20	1528,63
Sogenfrance D		1438,97	1410,75
Sogepargne D		306,26	303,23
Soginter C		1913,17	1875,66
Fonds communs de placements			
Favor D		1305,75	1280,15
Sogelfance D		1694,15	1677,38
Sogenfrance Tempo D		157,44	157,44

SYMBOLES
∴ cours du jour; ◆ cours précédent.

CYCLISME *Le coureur espagnol* **Miguel Indurain a annoncé, jeudi 2 janvier à Pampelune, sa décision de mettre un terme à sa carrière sportive, après douze ans de professionnalisme. ● *VAINQUEUR* de cinq Tours de France consécutifs, entre 1991 et 1995, il avait échoué dans son ambition de devenir le premier à gagner six Grandes Boucles, terminant onzième en 1996. ● *SOLLICITÉ* par de nombreuses équipes à l'issue de son contrat avec Banesto, notamment par le concurrent espagnol Once, le Navarrais a longtemps hésité avant de renoncer, souhaitant privilégier sa vie privée et sa famille. ● CHAMPION du monde et olympique du contre-la-montre, ce rouleur aura su hisser son gabarit d'athlète dans les cols des Tours de France et d'Italie pour se forger un palmarès prestigieux, mais très incomplet : il n'a gagné aucune grande classique ni aucun titre mondial en ligne.**

L'Espagnol Miguel Indurain quitte le peloton pour la légende

Le quintuple vainqueur du Tour de France a annoncé la fin de sa carrière cycliste, jeudi 2 janvier à Pampelune. Son palmarès est prestigieux, mais moins complet que celui des autres grands champions de l'après-guerre

MIGUEL INDURAIN n'ira pas plus loin. A trente-deux ans, le cycliste espagnol a décidé de mettre définitivement pied à terre. Il était descendu de vélo au milieu du dernier Tour d'Espagne. Il n'y remontera plus. « *Je crois avoir consacré assez de temps au cyclisme professionnel, et maintenant, je voudrais profiter de ce sport comme amateur* », a-t-il déclaré, jeudi 2 janvier, dans un hôtel de Pampelune. Le coureur, dont le contrat avec Banesto s'est achevé le 31 décembre, a annoncé sa décision « *profondément réfléchie* » devant une centaine de journalistes, expliquant qu'elle a été « *terriblement difficile* ». En effet, a-t-il ajouté : « *Physiquement je suis bien, et je pense que je pourrais encore être en condition de gagner un sixième Tour de France.* »

Arrêter sa carrière, ce n'est pas autre chose que vouloir cesser de souffrir. Tous les coureurs le confirmeront : la topographie de leur vie compte plus de montées que de descentes. Miguel Indurain en a eu assez de cette fatalité de la douleur. Ce monstre d'orgueil n'arrivait même plus à en cacher les stigmates.

DERNIER RICTUS AUX ARCS

Un samedi de juillet 1996, son masque d'immortel s'est fendu en un rictus dans la montée des Arcs. Ses dents ont mordu l'air avec désespoir tandis que ses adversaires l'abandonnaient au plus fort de la pente. Le coureur n'a pas su cacher plus longtemps son mal derrière son visage fermé de cycliste qui n'était que la composition inverse de sa bouille chaleureuse de piéton.

Il a perdu ce jour-là son sixième Tour de France. Les communiqués médicaux lénifiants arguèrent d'une passagère crise d'hypoglycémie. Ce n'était là qu'un cache-misère. Le champion avait simplement vieilli, et qu'il soit détrôné par Bjarne Riis, un homme de trois mois son aîné, ne changeait rien à la triste réalité. Il endurait le poids des ans, treize au total, passés dans le peloton professionnel. A l'exception d'une rémission lors du contre-la-montre des Jeux olympiques d'Atlanta, le Navarrais ne se leurrait plus sur son sort.

Selon la sacro-sainte expression, Miguel Indurain a raccroché son vélo. Plus facile à dire qu'à faire. Jeudi, il a expliqué qu'il avait commencé à penser à la retraite dès les premiers mois de la saison 1996. Après son échec dans le Tour de France, sa médaille olympique en contre-la-montre à Atlanta, puis son abandon dans le Tour d'Espagne, il a hésité trois mois avant de prendre sa décision. On a moqué sa valse-hésitation, ses indignes marchandages avec la concurrence, son apparente jubilation à faire planer le doute sur son avenir. Les millions qui lui étaient proposés ne suffisaient pas à le griser. Le professionnel a déjà gagné plus d'argent que ses origines paysannes ne lui permettront jamais d'en dépenser.

S'il a tergiversé, c'est qu'un tel arrachement est difficile à un quintuple vainqueur du Tour de France. D'autres avant lui se sont échinés lamentablement à remporter cette couronne qui les aurait faits uniques. Miguel Indurain gardera ce sentiment de n'avoir pas tout à fait bouclé la boucle. Il est la dernière victime de cette malédiction du sixième Tour de France qui veut qu'aucun coureur ne puisse se hisser au-dessus de l'admiration commune.

« *Quand il se met à table, on n'entend même pas le bruit de sa chaise* », racontait Jean-François Bernard, qui fut son coéquipier. Miguel Indurain restera ce fantôme qui traversa un temps le peloton. Qui pourra jamais prétendre l'avoir connu ? Même à José-Miguel Echavarri, le directeur sportif qui programma de bout en bout sa carrière, il a toujours semblé une énigme. « *Je ne sais pas exactement ce qui le fait courir* », disait-il. Comment définir les goûts de celui qui affirme trouver sa principale satisfaction à donner à manger à ses lapins ?

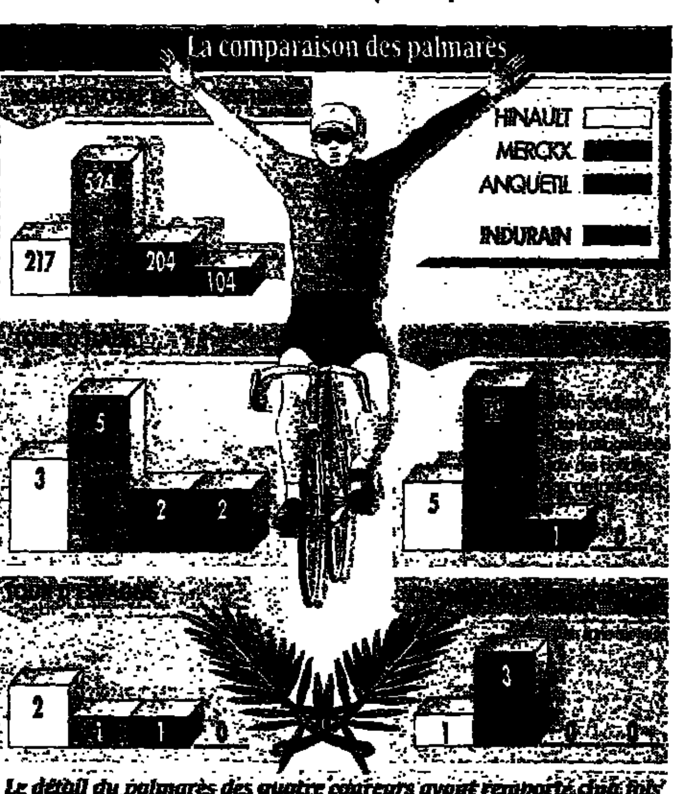
DES SACRIFICES ÉNORMES

Pedro Delgado, vainqueur du Tour de France en 1988, dont il fut le porteur d'eau, rapporte l'anecdote suivante. Une année, il vit Miguel Indurain arriver sur le Tour avec un livre. L'année suivante, puis celle d'après, son équipier avait toujours le même sur sa table de nuit.

Le Navarrais a toujours affirmé que le vélo n'était pour lui qu'un métier. Il achève sa carrière avec un palmarès bien en deçà de ses dispositions physiques. Pourtant ses sacrifices furent énormes. Il perdit dix kilos pour mieux passer les cols, s'astreignit à s'entraîner en montagne quand il faisait froid et dans la plaine quand elle était écrasée de chaleur. Ses sorties ont été longtemps consignées sur de petits cahiers d'écolier qu'il couvrait jour après jour d'une écriture égale.

Miguel Indurain gardera finalement une image unique dans le peloton, celle d'un fils de paysan arraché à l'anonymat et enrichi par ses prédispositions exceptionnelles pour le vélo, mais qui jamais ne fut dupe de ce qui lui arriva. Miguel, fils de Miguel et père de Miguel, a toujours su n'être qu'un maillon d'une lignée dans laquelle il va retourner se fondre.

B. H.



Le détail du palmarès des quatre coureurs ayant remporté cinq fois le Tour de France n'est pas à l'avantage de Miguel Indurain, qui a moins couru et moins gagné que ses prédécesseurs.

Accents nostalgiques en Espagne

Pour la presse madrilène, les titres de « une », vendredi 3 janvier, avaient des accents nostalgiques pour évoquer la retraite de Miguel Indurain. Pour *ABC*, « *le meilleur sportif espagnol de tous les temps se retire à temps* ». « *Il abandonne* », renchérit *AS*, tandis que le quotidien sportif *Marca* titre : « *Indurain passe à l'Histoire.* » *El Mundo* commente « *l'adieu d'un mythe* » avec une pointe de regret : « *Il pouvait aspirer à un sixième Tour.* » Pour sa part, *El Pais* célèbre « *le leader devenu un mythe vivant* ». « *Il nous a libéré de nos complexes ancestraux* », conclut l'éditorial du journal.

Dans le milieu cycliste, tous saluent la carrière du champion et respectent sa décision. Toutefois, Laurent Jalabert apporte un bémol sur les circonstances du retrait d'Indurain dans un entretien publié par *Aujourd'hui-Le Parisien*, vendredi 3 janvier : « *La manière dont il arrête n'est pas en rapport avec tout ce qu'il a réalisé auparavant,* dit le coureur de Once. *Ce n'est pas une fin grandiose. D'accord, il a fini par prendre sa décision, mais un peu tard à mon goût.* »

La progression stoppée

Les performances de Miguel Indurain dans le Tour de France montrent une lente progression et illustrent le manque de panache dénoncé par ses détracteurs, puisqu'il n'a pas gagné une étape en ligne depuis 1990 :

- **1985** : abandon à la fin de la première semaine
- **1986** : abandon à la fin de la deuxième semaine
- **1987** : quatre-vingt-dix-septième
- **1988** : quarante-septième
- **1989** : dix-septième
- **1990** : dixième, vainqueur d'une étape en ligne à Luz-Ardiden
- **1991 à 1995** : premier
- **1996** : onzième

La hantise de la « course de trop »

« *UN TOCARD magnifique et grotesque, un homme las et désabusé.* » Ainsi Pierre Chany décrivait-il Fausto Coppi en 1959 lorsque le coureur italien, devenu l'ombre du « campionissimo », s'échinait encore dans le peloton à la poursuite impossible d'une parcelle de sa gloire passée. En décidant de mettre fin à sa carrière, Miguel Indurain n'a pas pris le risque de cette « *course de trop* » qui a terni la carrière de tant de champions.

Ainsi, Louison Bobet, qui fut le premier à gagner trois Tours de France de suite, abandonna dans la Grande Boucle de 1959, visiblement à bout de forces. Dans sa dérive, le champion français sut pourtant tirer sa révérence de la plus belle manière : il ne consentit à mettre pied à terre qu'au sommet du col de l'Iseran, alors le point le plus élevé du parcours, et c'est à Gino Bartali lui-même, simple spectateur de l'étape, qu'il remit son vélo. Le crépuscule avait commencé un an plus tôt : Bobet avait déjà abandonné dans le Tour 1958.

Dix ans plus tard, une image marqua à jamais les admirateurs de Jacques Anquetil. Celui qui domina pendant des années le cyclisme mondial, et notamment les courses contre la montre – ne gagna-t-il pas son premier Grand Prix des Nations, en 1953, à dix-neuf ans ? – connut, en 1969, l'humiliation suprême d'être rattrapé au cours de l'étape en solitaire de Paris-Nice par un coureur parti deux minutes après lui. Certes, l'impétrant s'appelait Eddy Merckx... Il reste que depuis déjà plusieurs années, depuis sa victoire dans Liège-Bastogne-Liège en 1966 – entachée par son refus de se soumettre au contrôle anti-dopage, – on sentait bien que « Maître Jacques » courait avant tout pour « assurer la matérielle ».

L'EXCEPTION HINAULT

Eddy Merckx y croyait-il encore lorsqu'il s'aligna dans le Tour de France 1977 ? Deux ans plus tôt, il avait connu la première vraie défaite de sa carrière en perdant le maillot jaune au profit de Bernard Thévenet sur les pentes du col de Pra-Loup. Le « cannibale » gagna encore Milan-San Remo en 1976. Puis, pour lui aussi, la montagne se fit trop dure, et il dut subir la loi des plus jeunes dans la Grande Boucle de 1977. Le Bruxellois termina malgré tout cinquième de l'épreuve. Ce qui n'est pas si mal, dira-t-on, sauf lorsqu'on s'appelle Eddy Merckx. Début 1978, alors qu'il s'était engagé à courir une autre saison, ses médecins lui intimèrent l'ordre d'arrêter toute compétition.

En fait, de tous les grands champions de l'après-guerre, seul Bernard Hinault sut arrêter sa carrière exactement à temps. Certes, le Breton prit du « rab » sur sa promesse de raccrocher à trente ans : il avait trente-deux ans lorsqu'il termina deuxième de sa dernière grande course, le Tour de France 1986, derrière Greg LeMond. Le « Blaireau » sut habilement exploiter sa place d'honneur et laissa entendre qu'il avait été, en fait, le véritable artisan de la victoire de son coéquipier américain.

José-Alain Fralon

■ **L'Américain Lance Armstrong a repris l'entraînement,** selon Alain Bondue, le directeur sportif de son équipe, Cofidis. Le champion du monde 1993 luttait depuis plusieurs mois contre un cancer des testicules, qui avait rendu nécessaire, en octobre, une opération suivie de douze semaines de traitement chimiothérapique. Il participera, mardi 14 janvier, à la présentation officielle de l'équipe Cofidis à Paris. Lance Armstrong espère reprendre la compétition au mois de mai.

DÉPÊCHES

■ **HALTÉROPHILIE : le Turc Naim Souleimanoglou, triple champion olympique** en 1988, 1992 et 1996, a annoncé, jeudi 2 janvier à Ankara, qu'il arrêtait sa carrière. Agé de trente ans, il restera dans l'haltérophilie comme cadre technique. Surnommé l'« hercule de poche » en raison de sa taille (1,49 m), Souleimanoglou est né en Bulgarie. Deux fois champion du monde sous le nom de Souleimanov, il a fait défection pour la Turquie en 1986 et conquis cinq autres titres mondiaux. – (*AP*)

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : Surya Bonaly et Eric Millot seront remplaçants** pour les championnats d'Europe qui doivent avoir lieu à Paris-Bercy du 19 au 26 janvier. Le tendon d'Achille de la quintuple championne d'Europe, opéré fin mai 1996, ne lui a pas permis de retrouver un niveau technique suffisant. Millot, victime le 19 décembre d'une distension ligamentaire au genou, n'est pas tout à fait remis. Ont été retenus : Vanessa Gusmeroli et Laetitia Hubert chez les dames ; Philippe Candeloro et Thierry Cerez chez les messieurs : Sarah Abitbol-Stéphane Bernadis et Sabrina Lefrançois-Nicolas Osseland, chez les couples ; Marina Anissina-Gwendal Peizerat et Sophie Moniotte-Pascal Lavanchy pour la danse sur glace.

« Il a construit sa carrière comme on laboure un champ »

Cinq admirateurs ont suivi depuis le début la lente ascension du coureur

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial

Assis à une terrasse de Carpentras, cinq amis devisent passionnément devant un verre. Pedro Garcia, Angel Loron, Domingo Martinez, Antonio Reyes et Jose Antonio Grima-Flores sont dans la cinquantaine. Emigrés espagnols, ils sont arrivés en France il y a trente ans et ne cessent de se chamailler depuis. En ce chaud après-midi de juin 1995, ils sont pour une fois d'accord mais se chipent la parole pour le dire. Ils parlent de Miguel Indurain. Les mots ne parviennent pas à circonscrire l'étendue de leur admiration. « *C'est un seigneur, le plus grand champion que l'Espagne ait jamais enfanté* », lâche l'un d'eux. « *Tenez ! On l'aimerait même s'il n'était pas Espagnol !* », ose un autre. Ses amis opinent et un silence entendu se fait : comment mieux dire ?

Ce jour-là, à l'arrivée de l'étape du Critérium du *Dauphiné libéré*, les cinq aficionados étaient particulièrement fiers. Miguel Indurain s'était échappé avec Richard Virenque dans l'ascension du mont Ventoux, écrasé de chaleur. Il avait terminé deuxième de l'étape, derrière son compagnon d'échappée, mais les cinq amis n'avaient pas été dupes : il avait, une fois encore, laissé un autre gagner.

« *Les coureurs sont des petits artisans comme nous. Comme nous, ils savent partager le travail. Il faut que tout le monde mange.* » Sur le podium, ils ont applaudi et hurlé : « *Cinco, cinco* », formant le chiffre avec la main. Ils l'imaginaient déjà paré de jaune sur les Champs-Elysées, assuré que leur idole rejoindrait dès le mois de juillet suivant Jacques Anquetil, Eddy Merckx et Bernard Hinault au Panthéon du cyclisme. « *Je mets tout, ma maison, ma femme, mes petits-enfants, je mets tout sur une victoire de Miguel dans le prochain Tour* ». Une dernière fois, leur idole allait honorer le pari.

Ce jeudi, ils ont encore tenu à accompagner le cycliste du podium à sa voiture. Ils lui ont prodigué leurs encouragements, son calme faisant pièce à leur excitation. Francis Lafargue, le responsable des relations publiques et garde du corps du cycliste, les a ensuite repoussés sans ménagement. Ils ont reculé sagement.

« *C'est normal, il faut le protéger,* ont-ils justifié. *N'empêche qu'il a parlé avec nous, comme si on avait joué aux billes ensemble, alors qu'il gagne 50 000 francs par jour.* » Les cinq compères peuvent se vanter d'une relation lointaine avec leur champion. Pour en témoigner, ils sortent une photo usée par les doigts où ils encadrent Miguel Indurain, à la fin des années 80.

> « Nous lui avons prédit qu'il gagnerait le Tour de France. Il nous a regardés en souriant »

Le champion n'est encore qu'un grand dadais embarrassé par sa taille, affichant dix kilos de plus qu'aujourd'hui. La première rencontre est encore antérieure à cette photo. Elle remonte à 1986. Le coureur était en passe de remporter le Tour de la Communauté européenne, redevenu depuis Tour de l'Avenir. Son talent était connu d'initiés depuis sa victoire, à dix-sept ans, lors du championnat national amateur. Mais José-Miguel Echavarri et Eusebio Unzue, ses directeurs sportifs de toujours, avaient caché le prodige afin qu'il ne se brûle pas à une gloire prématurée. En 1986, le Navarrais n'était encore qu'un apprenti, mais les cinq complices voyaient déjà percer le champion. « *Nous lui avons prédit qu'il gagnerait le Tour de France. Il nous a regardés en souriant.* »

Ils devront attendre encore cinq ans que leur prophétie se réalise. Cinq ans d'une lente ascension. « *C'est un fils de paysan. Il a construit sa carrière comme on laboure un champ. Larraya, le nom de sa mère signifie le trait. Indurain trace son sillon* ». Ils suivront pas à pas la progression du coureur anonyme du peloton puis équipier de luxe de Pedro Delgado. Le 19 juillet 1991, un vendredi, arrivait le grand jour. Greg LeMond était décroché dans la montée du Tourmalet. Miguel Indurain s'était échappé avec Claudio Chiappucci. L'Italien avait remporté la victoire d'étape à Val-Louron, l'Espagnol endossé le maillot jaune pour cinq ans. Depuis, ses cinq oracles l'ont croisé bien des fois, n'hésitant pas à monter jusqu'à Paris l'ovationner sur les Champs-Elysées.

Il a été beaucoup reproché à leur champion de manquer de panache. « *Ce n'est là que de la noblesse d'esprit,* affirment ses défenseurs. *De la noblesse d'homme trop fort pour se soucier de la gloriole* ». Les cinq supporteurs n'ont pas besoin de morceaux de bravoure pour que le personnage charrie leur rêve. Comme eux, Miguel Indurain est un Espagnol qui a fait carrière en France. Alors sa gloire était un peu la leur. D'une certaine manière, ils étaient sur le podium à Paris. Ils ont obtenu la Légion d'honneur en 1993. Ils sont entrés dans le Petit Larousse illustré en 1995. Ils ont serré la main du roi Juan Carlos. « *Ces deux-là, ils font l'unanimité, c'est si rare en Espagne.* »

Depuis, les cinq compagnons ont suivi le chemin de douleur de leur idole dans le dernier Tour de France. Aujourd'hui, ils en gardent une profonde tristesse. « *Ça nous a fait mal.* » Ils lui ont trouvé des circonstances atténuantes : « *Ses ennuis de santé, son isolement au sein d'une équipe trop faible.* » « *Il a montré qu'il était un homme, pas un robot.* » Ils essayent de se faire à son départ définitif : « *Il est maintenant entré dans la légende.* »

Benoît Hopquin

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

MOTS CROISÉS
N° 949

HORIZONTALEMENT

I. Autrefois minoritaire, il espère aujourd'hui de nouvelles conversions. – II. Une bonne couche lui a donné meilleure apparence. Ont réuni leurs forces. – III. Plus proche de l'ISF que du RMI. Il y en a pour tous les cours. – IV. D'une blancheur de craie. Le paradoxe y était apprécié. – V. La plus belle conquête de l'homme. Célèbre si elle fait ça en série. – VI. Ils nous ont manqué. Dans le Vaucluse. – VII. Va uniquement à la voile. Jadis Ecossais comme Irlandais. Dans l'auxiliaire. – VIII. Insulaires. Chaton. – IX. Ce que nous faisons, c'est pour le satisfaire. Finit en goutte d'huile. – X. Retardés par le froid.

VERTICALEMENT

1. A prévu des délais qui déplaisent au I. – 2. Ressemble au vautour. Sainte russe. – 3. Jamais définitive, elle est à la merci d'un ragot. – 4. On l'a jeté sur la 3 ? Elle est perdue. – 5. Possessif. Fait la force des convaincus. – 6. Article pour la promotion. La nature y est mature. Aussi urgent qu'inquiétant. – 7. Dans le Loiret. Dit ce qu'il faut faire. – 8. Intéresse la terre entière. – 9. Dans le chantier. A bout. Dans la norme. – 10. Mènent aux gouffres. Tenue. – 11. Amateur de riz. Retrouveront des vêtements, malgré le désordre. – 12. Rivière d'Afrique. Il a tout du IV, 1. – 13. Comptent plus que tout.

SOLUTION DU N° 948

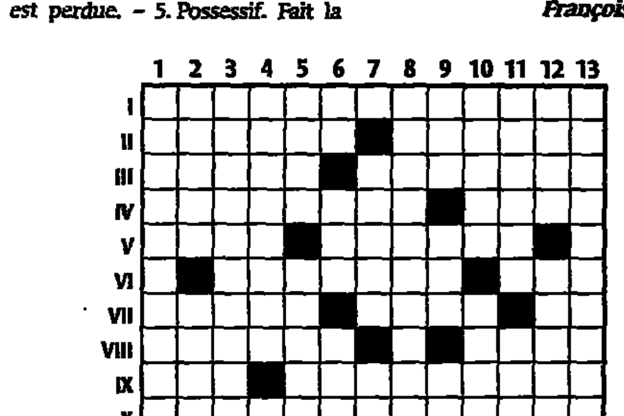
Horizontalement

I. Archimandrite. – II. Narine. Arides. – III. Tribu. Plument. – IV. Hésitera. Emoi. – V. Ot. Sirops. Rm. – VI. Lenclos. Amuse. – VII. Ouistitis. – VIII. Gauss. Routine. – IX. Ide. Ene. Renon. – X. Entremêlèrent.

Verticalement

1. Anthologie. – 2. Rareté. ADN. – 3. Cris. Nouet. – 4. Hibiscus. – 5. Inutilisée. – 6. Me. Eros. Um. – 7. Prostrée. – 8. Nalap. Io. – 9. Dru. Saturé. – 10. Rime. Miter. – 11. Idem. Usine. – 12. Ténors. Non. – 13. Estimèrent.

François Dorlet



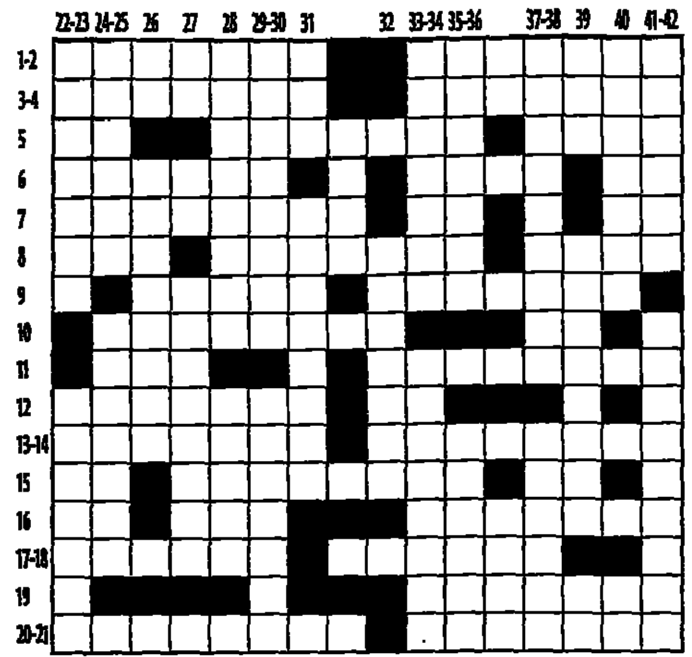
ANACROISÉS (R)
N° 950

HORIZONTALEMENT

1. CFNOORT. – 2. AFIOTTU (+1). – 3. ABEIIOR. – 4. EEILLPS (+2). – 5. DEEFFIR. – 6. EIPRRU. – 7. EILOORST. – 8. AILNOTU. – 9. EINRSTU (+4). – 10. EEIMNORS (+2). – 11. AEEGILRT (+2). – 12. AABDILS. – 13. CEEINRT (+3). – 14. EEENOPRU. – 15. EEIINNST (+1). – 16. CEEINRS (+3). – 17. EEGINR (+3). – 18. AEIILN. – 19. CEENORU (+2). – 20. BEEEINST. – 21. AEENSST (+1).

VERTICALEMENT

22. CEMOOPT. – 23. AACEHNR (+1). – 24. BEEEOR. – 25. ABEEIMR. – 26. AEIILMSS (+1). – 27. EEIINNTV. – 28. DEIORRRU. – 29. AIINORRS. – 30. AELNNSU (+1). – 31. EEILLOTU (+1). – 32. AAEINSU. – 33. EEFNRTV. – 34. EIILNSTU. – 35. AEELOTU. – 36. EEINNR. – 37. ABEIINTT+E. – 38. INOOPR. – 39. AEEILNRT (+2). – 40. AEGRSSU (+2). – 41. ENOSTT (+2). – 42. EEENOSS+S.



SOLUTION DU N° 949

1. TABLEAU. – 2. OSMANLIS, Ottomans. – 3. ANEURINE, vitamine B1 (ENNUIERA). – 4. PAVEUR (PAUVRE VAPEUR). – 5. MENEUSE (EUMENES). – 6. SARISSES, longues lances (RASSISES RASSISSE). – 7. PESANTES (PENSATES). – 8. YOUYOUS. – 9. UTILISE. – 10. BLENNIES, poissons d'eau douce. – 11. PIEUSES (EPUISES PUISEES). – 12. RISOTTO. – 13. QUIDAMS. – 14. VAUTRERA. – 15. OBEIES (BOISEE). – 16. IODAIENT (IDEATION). – 17. SENSUEL. – 18. ENTERINE (INTERNEE RETIENNE). – 19. ATLANTE (ETALANT TANTALE). – 20. LOADERS (DOLERAS DORSALE SOLDERA). – 21. GAZEUSE. – 22. VENTOSE. – 23. TAMBOUR. – 24. NIVOSE (ENVOIS OVINES). – 25. ANEANTI. – 26. ABONNA. – 27. BENITIER. – 28. QUEUTEZ. – 29. INUTILE. – 30. ERUPTIFS. – 31. AISEES (ESSAIE). – 32. DESSINS. – 33. PTOMAINE, substance toxique. – 34. SNOBIONS. – 35. SPATULE. – 36. MAREYEUR. – 37. PHAETON. – 38. AVISONS (SAVIONS). – 39. AILLAT (ALLAIT ALLIAT TAILLA TALLAI). – 40. UNETELLE. – 41. ANONES. – 42. ATTITRE. – 43. SOUSCRIS.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)
N° 514

CASSEZ VOS -EUX

L'irruption d'EX dans la nomenclature de l'ODS a modifié la priorité des recherches d'un scrabbleur tirant un X. Il suffit qu'une case de couleur adjacente à un E soit libre pour marquer entre 44 et 64 points en jouant EX dans les deux sens, ou EX dans un sens et XI dans l'autre. Si cette quête reste vaine, les suffixes -EUX, -AUX, -EAUX restent des valeurs sûres. Il ne faut pas pour autant négliger les mots comportant un X et un U ailleurs que dans un suffixe. Bien souvent, ce sont des verbes, dont les trois quarts commencent par le préfixe EX- : EXAUCER, EXCLURE, EXCUSER, EXÉCUTER, EXHAUSSER, EXHUMER, EXPULSER, EXPURGER, EXSUDER, EXTÉNUER, EXTOURNER, EXTRUDER, EXULCÉRER, EXULTER. Autres verbes : LUXER et FLUXER, SEXTUPLER, TEXTURER, SUFFIXER et SURTAXER. Si vous ajoutez à cette liste les mots dérivés de SEXE : SEXUÉ, E (A- ou BI-), SEXUEL, ELLE (A- ou BI-), UNISEXUÉ, E, vous pourrez trouver, *ex abrupto*, beaucoup de mots ou d'anagrammes.

Au premier coup, vous avez trouvé un six-lettres avec le X placé sur la case H 12. Au lieu de vous contenter d'une cinquantaine de points, dépecez votre suffixe -AUX ou -EUX et essayez de scrabbler en cherchant une forme verbale : 1. FLÉAUX + R – 2. IDÉAUX + S – 3. ILÉAUX + R – 4. LÉTAUX + S – 5. MÉTAUX + H – 6. SCEAUX + S – 7. SÉREUX + D.

Supposons les mots suivants implaçables. Trouvez là encore une anagramme verbale : 8. ACÉTEUX ou CÉTEAUX – 9. ASTRAUX – 10. CASÉEUX, de la nature du fromage – 11. LAITEUX ou LITEAUX – 12. LÉTAUX – 13. MATHEUX – 14. SERDEAUX, sert l'eau. Anagrammes non verbales : 15 – DARTREUX – 16. ENFEUX.

Il n'existe qu'un scrabble en -AGE comportant un X et un U : 17. GALEUX + F ou FLÉAUX + G.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : 1. FLUXERA – 2. EXSUDAI – 3. LUXERAI – 4. LUXATES – 5. EXHUMÂT – 6. EXCUSAS – 7. EXSUDER – 8. EXÉCUTA – 9. SURTAXA – 10. EXAUCES – 11. EXULTAI – 12. EXULTA – 13. EXHUMÂT – 14. EXSUDERA – 15. EXTRADUR – 16. FUXÉEN – 17. FLUXAGE.

Club de Besançon, Maison des étudiants
Mercredi 19 juin 1996

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	RIRHTEJ			
2	RIRH+IEO	JET	H 7	20
3	RIO+SPAU	HIER	10 F	26
4	REOSATR	PAROUSIE (a)	8 A	83
5	VEHNIMG	PORTERAS	A 8	83
6	-LEISOTF	VINE	11 E	33
7	AAXTRI?	FOLIOTES	D 7	80
8	KEERNNU	RE(L)AXAIT	13 C	104
9	EN+UOGBS	JUNKER	7 H	24
10	ESDDLUY	GREUBONS (b)	M 6	74
11	DLU+UMNT	DYKES (c)	K 5	48
12	LUUM+WEQ	ETEND	8 K	24
13	LUMEQ+FS	WUS	F 6	32
14	QS+LMIVA	MUFLE (d)	L 1	25
15	LV+UDEAN	MAQUIS	2 I	32
16	UD+EEIAC	NAVEL	L 11	29
17	IZALBPG	ACIDULEE	15 G	83
18	ZB+AOLEE	GLAPIR	C 3	26
19	BAOL+EOC	ZELE	4 A	46
20	BEO+HTN?	COLZA (e)	A 1	48
		C(O)HOBENT (f)	1 A	95
				1 015

(a) SOUPIRA, J 4, 73. SOUPERAI, 8 D, 61. (b) Reliefs attachés à un plat. (c) SULKY, K 4, 46. (d) Ou AMUSES, 14. A (e) Ou BLAZE. (f) Distillent plusieurs fois.

1. Pascal Fritsch, 1 014 ; 2. Thierry Oswald, 972 ; 3. Jean-Marc Sittler, 930.

ÉCHECS
N° 1722

TOURNOI DOUBLE RONDE DE LAS PALMAS (décembre 1996)

Blancs : V. Kramnik.
Noirs : V. Anand.
Partie anglaise.

1. Cf3	Cf6	20. Fxf8!! (l)	Fxd1
2. ç4	b6 (a)	21. Fé7	Dç7
3. g3	Fb7	22. Txd1	Cd7 (m)
4. Fg2	é6	23. Fh3!	h6
5. 0-0	Fé7	24. Ff5	b5 (n)
6. Cç3	0-0	25. Fb4 (o)	Td8
7. Té1 (b)	d5 (c)	26. Té7!	Dç4
8. çxd5	Cxd5	27. Txd7	Txd7
9. é4 (d)	Cxç3	28. Fxd7	Dxb4
10. bxç3	ç5	29. d6! (p)	Da4
11. d4 (e)	Cd7 (f)	30. Td3	Dé4 (q)
12. Ff4 (g)	çxd4 (h)	31. Fxb5	Dé1+
13. çxd4	Cf6	32. Rg2	Dé4+
14. Cé5!	Fb4 (i)	33. Rg1	Dé1+
15. Té3!	Tç8	34. Rg2	Fé4+
16. d5!	éxd5	35. Rf1	Dh1+
17. éxd5	Fd6 (j)	36. Ré2	Dé4+
18. Cç6!	Fxç6	37. Rd1	Dg4+
19. Fxd6	Fa4 (k)	38. f3	Dh3
		39. d7	abandon (r)

NOTES

a) Une construction solide mais un peu passive résulte de la suite 2..., ç5 ; 3. g3, b6 ; 4. Fg2, Fb7 ; 5. Cç3, é6 ; 6. 0-0, a6 ; 7. d4, çxd4 ; 8. Dxd4, d6 ; 9. b3 ou 9. Fg5.

b) Menace de prendre le contrôle des cases centrales par 8. é4.

c) Après 7..., ç5 ; 8. é4, Cç6 ; 9. d4, çxd4 ; 10. Cxd4, Tç8 ; 11. b3, a6 (si 11..., d6 ; 12. Fa3) ; 12. é5, Cé8 ; 13. Fb2, d6, les Blancs ont un léger avantage.

d) Ou 9. d4, Cxç3 ; 10. bxç3, ç5 ; 11. é4 (simple interversion de l'ordre des coups) comme dans la partie Anand-Tiviakov (Wijk aan Zee, 1996).

e) La menace d4-d5 devient le thème stratégique des Blancs.

f) 11..., Cç6 est aussi à envisager : 12. d5, éxd5 ; 13. éxd5, Ca5 ; 14. Cé5, Fd6 ; 15. Dg4 (ou 15. Ff4), Dç7 ; 16. Ff4, Ta-d8 ; 17. Ta-d1, Fç8 ; 18. Dh5, g6 ; 19. Dh6, Td-é8 ; 20. Cd3, Ff5 ; 21. Fxd6, Dxd6 ; 22. Cf4, Cb7 ; 23. h4, Fg4 ; 24. f3, Txé1+ ; 25. Txé1, Fd7 ; 26. Dg5, f6, nulle (Smirin-Makarov, Novosibirsk, 1995). De même, 11..., çxd4 ; 12. çxd4, Cç6 paraît assurer aux Noirs un équilibre positionnel : si 13. d5, éxd5 ; 14. éxd5, Cb4 ; 15. Fa3, Fç5 ; et si 13. Fé3, Ca5 ; 14. Cé5, Tç8 ; ou enfin 13. Fb2, Ff6.

g) 12. d5 est encore prématuré : 12..., éxd5 ; 13. éxd5, Ff6 suivi de ç4-Cç5 ou de b5-Cb6.

h) Après 12..., Cf6 ; 13. Dd3 (ou 13. Cé5), çxd4 ; 14. çxd4, Fb4 ; 15. Cd2 (si 15. Té2, a5!), Tç8 ; 16. Té-ç1, Txç1+ ; 17. Txç1, Da8! ; 18. f3, Tç8 ; 19. Cç4, Fa6 ; 20. Ff1!, les Blancs ont un petit avantage (Anand-Tiviakov, Wijk aan Zee, 1996).

i) 14..., Tç8 est peut-être meilleur : si 15. Dd3, Fb4 ; 16. Té-d1 (ou 15. Té-ç1, Txç1+ ; 16. Txç1, Da8!), Tç3! ; 17. Dé2, Da8! (Beliavsky-Tiviakov, Belgrade, 1993). Le coup du texte permet aux Blancs d'opérer la percée thématique.

j) Le pion d5 est tabou. Si 17..., Cxd5 ; 18. Td3, Cxf4 ; 19. gxf4! Et si 17..., Fxd5 ; 18. Td3, Tç5 ; 19. Fé3, Tç3 ; 20. Txd5.

k) Après 19..., Dxd6 ; 20. dxç6, Dxd1+ ; 21. Txd1, les Blancs entrent dans une fin de partie gagnante grâce à leur pion passé ç6. D'où cette tentative astucieuse : si 20. Dxa4, Dxd6 ; 21. Dxa7, Cxd5! ; 22. Td3, Dç7! ou 22. Fxd5, Dxd5 ; 23. Dxb6, Tç2!

l) Mais ce superbe sacrifice de D (contre T+F) démontre la confiance des Blancs dans leur pion passé soutenu par deux F.

m) Si 22..., Dç2 ; 23. Té-d3.

n) Essayant de mettre en valeur la majorité de pions sur l'aile-D.

o) Menace aussi 26. Tç3.

p) Le pion d ne peut plus être arrêté.

q) Si 30..., Dç4 ; 31. Ff5.

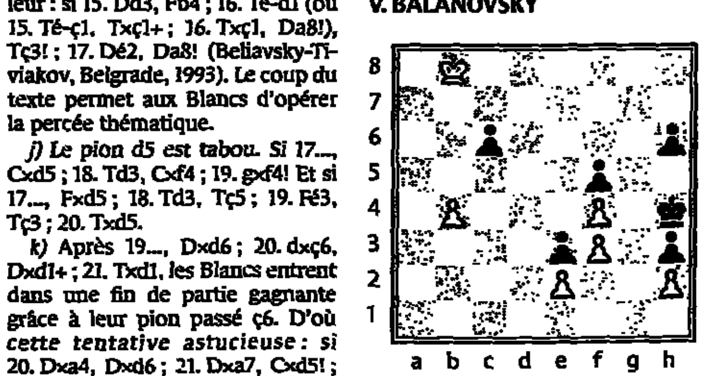
r) Si 39..., Df1+ ; 40. Rç2, Dé2+ ; 41. Td2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1721
L. A. OLMUTSKY (1963)

(Blancs : Rh2, Tç3 et h3. Noirs : Ra5, Pb2 et d2.)

1. Ta3+, Rb4 ; 2. Ta-b3+!, Rç4 (si 2..., Ra5 ; 3. Txb2, d1=D ; 4. Ta3+, et si 2..., Ra4 ; 3. Tb-g3, d1=D ; 4. Th4+, Rb5 ; 5. Tg5+, Rç6 ; 6. Th6+, Rd7 ; 7. Tg7+, Ré8 ; 8. Th8 mat) ; 3. Tb-ç3+!, Rd4 ; 4. Td3+, Rç4 ; 5. Tb-ç3+, Rb4 ; 6. Tç7!, b1=D ; 7. Td8!!, d1=D ; 8. Tb8+, Ra3 ; 9. Ta7+, Da4 ; 10. Txa4+, Rxa4 ; 11. Txb1, et les Blancs *gagnent*.

ÉTUDE N° 1722
V. BALANOVSKY



Blancs (6) : Rb8, Pb4, é2, f3, f4 et h2.

Noirs (6) : Rh4, Pç6, é3, f5, h3 et h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
N° 1718

UNE EXTRAORDINAIRE PRÉCAUTION

Bien jouer, c'est prévoir. Mais, à moins d'être sur ses gardes, quel est le déclarant qui saura se prémunir, dès la deuxième levée, contre la désastreuse répartition des atouts dans cette donne de W. Nye, qui avait été publiée dans *Le Monde* des 6 et 13 janvier 1967.

♠ A 7 5 2
♡ A R
♢ A R 5 3
♣ A V 7

Ouest		Est
♠ R D V 9 ♡ D 6 4 ♢ 8 7 6 ♣ D 9 2	N / O E / S	♠ 10 6 4 3 ♡ – ♢ D V 10 ♣ R 10 8 6 4 3

♠ 8
♡ V 10 9 8 7 5 3 2
♢ 9 4 2
♣ 5

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	2 ♣	contre	passe
passe	2 SA	passe	3 ♡
passe	3 SA	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

A la deuxième levée, *Sud doit couper un Pique*, jouer Cœur (une *seule fois*), *couper un autre Pique*, jouer Carreau, couper un troisième Pique, jouer Trèfle, couper Trèfle, jouer Carreau, couper le dernier Trèfle et rejouer Carreau. Est, obligé de prendre, ne peut que rejouer Trèfle, et il ne reste plus que deux cartes dans chaque main :

♡ D 6 — (♡ A ♢ 3 / ♡ V 10) — ♣ R 10

Ouest, avec Dame et 6 de Cœur, doit surcouper avec la Dame (qui est prise par l'As sec du mort) *ou... sous-couper* ! C'est le fameux coup du diable, qu'il faut prévoir dès la deuxième levée !

LE GRAND CHELEM DU « SUNDAY TIMES »

Le fameux tournoi annuel du *Sunday Times*, qui réunit à Londres les meilleurs joueurs internationaux, est une précieuse source de donnes spectaculaires. Voici un grand chelem qui présentait des problèmes à la fois dans les enchères et dans le jeu de la carte.

♠ A R 10 4
♡ A 9
♢ 10
♣ A R 10 9 8 4

Ouest		Est
♠ 9 8 6 3 ♡ D 10 5 2 ♢ 6 5 2 ♣ 7 2	N / O E / S	♠ V 7 ♡ 7 4 3 ♢ D 9 7 4 ♣ V 6 5 3

♠ D 5 2
♡ R V 8 6
♢ A R V 8 3
♣ D

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud Lombardi	Ouest Bompis	Nord Chagas	Est Svarc
1 ♢	passe	2 ♣	passe
2 ♡	passe	2 ♠	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	4 ♣	passe
4 ♢	passe	4 SA	passe
5 ♢	passe	5 SA	passe
7 ♣	passe	7 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Trèfle pour le 8 du mort, Est a fourni le 3 de Trèfle. *Comment Sud peut-il gagner* ce GRAND CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ? Quelle était l'entame mortelle ?

Note sur les enchères

A cause de son singleton à Carreau dans la couleur d'ouverture, Nord n'a pas voulu faire un saut à « 3 Trèfles » forcing de manche. L'enchère de « 5 SA » était un Blackwood pour les Rois, mais aussi l'indication qu'il ne manquait pas d'As et, par conséquent, une invitation à déclarer le grand chelem.

COURRIER DES LECTEURS

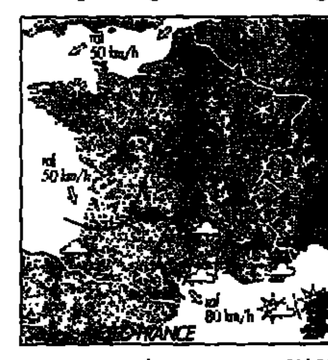
« Combien de matches les Français, vainqueurs des Olympiades, ont-ils disputés dans les éliminatoires, et combien ont été perdus ? » demande Y. L...

Il y avait 71 pays répartis en deux poules éliminatoires. Celle des Français, avec 36 pays, a comporté 35 matches de 16 donnes chacun pour *7 défaites* seulement. La plus sévère a été contre... les Indonésiens (21 à 9), que nos joueurs ont ensuite battus par 358 à 269... dans la finale de 128 donnes !

Philippe Brugnon

Beaucoup de nuages et un peu de neige

SAMEDI MATIN, des côtes du *Finistère jusqu'au Cotentin*, le temps sera couvert avec quelques chutes de neige et parfois un peu de pluie verglaçante. De la Bretagne aux Pays de Loire jusqu'à la Normandie et au Nord-Pas-de-Calais, les nuages seront abondants. Du nord de l'Aquitaine aux Charentes jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France, à la Champagne, aux Ardennes, à l'Alsace et à la Lorraine, le temps sera gris avec de la neige.



Prévisions pour le 4 janvier vers 12h00

Les chutes de neige seront modérées en Alsace, en Lorraine, et en Poitou-Charentes. Il neigera aussi dans le sud de l'Aquitaine, et près des côtes ce sera de la pluie et de la neige mêlées. Dans les Pyrénées, il neigera modérément à basse altitude. Dans l'extrême Sud-Est il pleuvra, tandis qu'en Corse, il y aura des averses. Du Languedoc-Roussillon au Massif Central, jusqu'aux Alpes et au sud de la Franche-Comté, le ciel sera très nuageux avec de courtes éclaircies. Des brouillards givrants se formeront par endroits sur la vallée de la Saône.

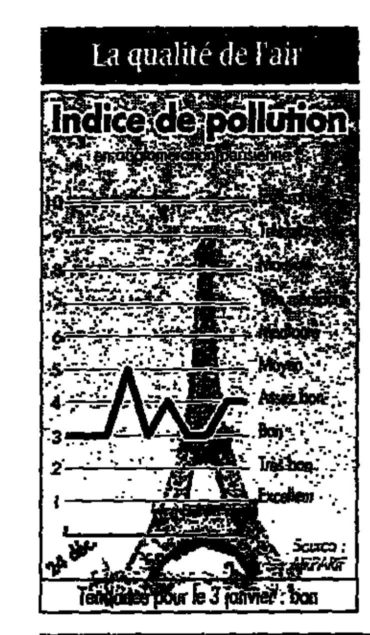
L'après-midi, quelques belles éclaircies reviendront près des côtes atlantiques. Des Pyrénées à l'Aquitaine jusqu'au Massif Central, à la Bourgogne et au Nord-Est, le temps sera faiblement neigeux. Les chutes de neige seront *plus marquées dans le Sud-Ouest*. La tramontane, modérée, chassera les nuages peu à peu au cours de l'après-midi. Dans le Sud-Est et en Corse, il y aura encore des averses. Dans le reste du pays, les nuages bas resteront nombreux.

Les températures minimales iront de -7 à -3 degrés au nord et de -2 à 3 degrés au sud, jusqu'à 7 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre marquera -5 à -1 degré au nord, et -1 à 6 degrés au sud.

Dimanche, des Pyrénées au Massif Central jusqu'à la Franche-Comté, il neigera faiblement. Le temps sera couvert le matin au nord de la Loire, puis des éclaircies reviendront l'après-midi. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil fera de belles apparitions avec une tramontane assez forte. En Corse, il y aura quelques averses. Ailleurs le ciel sera très nuageux en général. Les températures maximales iront de -4 à -1 degrés au nord, et de -1 à 6 degrés au sud.

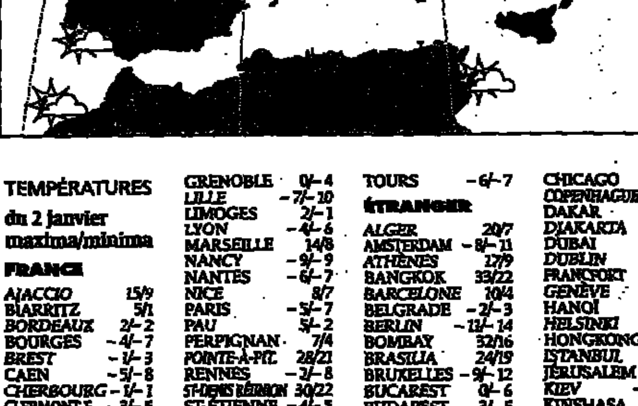
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

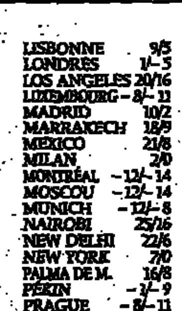
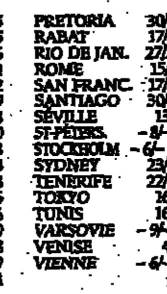
La qualité de l'air



Tendances pour le 3 janvier : bon





TEMPÉRATURES du 2 janvier maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	0/–4	TOURS	–6/–7	CHICAGO	11/3	LISBONNE	9/5
AJACCIO	15/9	LILLE	–7/–10	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	–4/–7	LONDRES	1/–5
BIARRITZ	5/1	LIMOGES	2/–1	ALGER	20/7	DAKAR	25/20	LOS ANGELES	20/16
BORDEAUX	2/–2	LYON	–4/–6	AMSTERDAM	–8/–11	DJAKARTA	28/25	LUXEMBOURG	–8/–11
BOURGES	–4/–7	MARSEILLE	14/8	ATHÈNES	17/9	DUBAI	24/15	MADRID	10/2
BREST	–1/–3	NANCY	–9/–9	BANGKOK	33/22	DUBLIN	0/–3	MARRAKECH	18/9
CAEN	–5/–8	NANTES	–6/–7	BARCELONE	10/4	FRANCFORT	–7/–10	MEXICO	21/8
CHERBOURG	–1/–1	NICE	8/7	BELGRADE	–2/–3	GENÈVE	0/–2	MILAN	2/0
CLERMONT-F.	–3/–5	PARIS	–5/–7	BERLIN	–11/–14	HANOÏ	25/20	MONTRÉAL	–12/–14
DIJON	–4/–7	PAU	5/–2	BOMBAY	32/16	HELSINKI	–5/–12	MOSCOU	–12/–14
FORT-DE-FR.	29/22	PERPIGNAN	7/4	BRASILIA	24/19	HONGKONG	22/17	MUNICH	–12/–8
		POINTE-À-PIT.	28/21	BRUXELLES	–9/–12	ISTANBUL	13/9	NAIROBI	25/16
		RENNES	–2/–8	BUCAREST	0/–6	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	22/6
		ST-DENIS-RÉUNION	30/22	BUDAPEST	–3/–5	KIEV	–12/–15	NEW YORK	7/0
		ST-ÉTIENNE	–4/–5	BUENOS AIRES	30/17	KINSHASA	32/24	PALMA DE M.	16/8
		STRASBOURG	–8/–8	CARACAS	26/22	LE CAIRE	23/12	PÉKIN	–1/–9
		TOULOUSE	3/1			LIMA	26/19	PRAGUE	–8/–11

PRETORIA	30/17
RABAT	17/10
RIO DE JAN.	27/25
ROME	15/11
SAN FRANC.	17/13
SANTIAGO	30/16
SÉVILLE	13/4
ST-PÉTERS.	–8/–9
STOCKHOLM	–6/–17
SYDNEY	23/17
TENERIFE	22/17
TOKYO	16/4
TUNIS	16/7
VARSOVIE	–9/–9
VENISE	4/3
VIENNE	–6/–7

Situation le 3 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 5 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La cité des livres

SI INVRAISEMBLABLE que ce soit, la France, qui peut s'enorgueillir d'un ensemble sans pareil de collections publiques de livres, de manuscrits et d'estampes, a dû attendre jusqu'à l'automne de 1944 pour posséder une direction des bibliothèques. Auparavant ces richesses étaient abandonnées à un quart de bureau, humble et besogneux, de la direction de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale.

Outre certaines réorganisations nécessaires, la jeune direction eut à résoudre deux problèmes entièrement nouveaux : la reconstitution des bibliothèques publiques sinistrées et la création de la lecture publique. *La reconstruction* des bibliothèques sinistrées est une tâche immense. Nos pertes avaient été cruelles, malgré le dévouement des bibliothécaires, qui exposèrent parfois leur vie pour sauver les livres. Plus de deux millions de livres avaient été détruits.

La reconstitution des douze bibliothèques municipales importantes qui ont été entièrement détruites est entravée par l'insuffisance des crédits. La direction des bibliothèques a obtenu, en même temps que des dons de livres ou des cessions de doubles, des affectations de locaux, des constructions de baraquements. Mais partout font cruellement défaut rayonnages métalliques, fiches et fichiers.

La partie la plus vivante, la plus jeune, de la tâche qui incombe à la direction des bibliothèques, c'est l'organisation des lectures publiques. Au printemps prochain elle fonctionnera dans dix-sept départements. On voit déjà circuler une demi-douzaine de bibliobus *départementaux qui* vont porter les livres dans les plus humbles villages. Il reste beaucoup à faire. Mais le branle est donné, et il est permis de tout espérer.

Charles Braibant
(4 janvier 1947.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 2 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04 ou par Minitel 3615 EN MONTAGNE.

Les chiffres indiquent en centimètres la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 92-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 35-100 ; Auris-en-Oisans : n-c ; Autrans : 40-80 ; Chamrousse : 80-100 ; Le Collet-d'Allevard : 50-180 ; Les Deux-Alpes : 60-280 ; Lans-en-Vercors : 10-40 ; Meaudre : 30-80 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-100 ; Les Sept-Laux : 50-170 ; Villars-de-Lans : 30-100.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 70-165 ; Les-Carroz-d'Araches : 65-240 ; Chamonix : 20-258 ; Chatel : 50-135 ; La Clusaz : 58-270 ; Combloux : n-c ; Les Contamines-Mont-Joie : 50-140 ; Flaine : 90-240 ; Les Gets : 70-140 ; Le Grand-Bornand : 50-140 ; Les Houches : 70-160 ; Megève : 60-160 ; Morillon : 20-250 ; Morzine-Avoriaz : 50-165 ; Praz-de-Lys-Sommand : 75-125 ; Praz-sur-Arly : 40-130 ; Saint-Gervais : 70-160 ; Samoëns : 45-260 ; Thollon-les-Menises : 30-90.

SAVOIE

Les Aillons : 45-115 ; Les Arcs : 82-185 ; Arêches-Beaufort : 40-165 ; Aussois : 50-100 ; Bonneval-sur-Arc : 94-240 ; Bessans : 90-110 ; Le Corbier : 71-160 ; Courchevel : n-c-145 ; La Tania : 90-141 ; Crest-Voland-Cohennoz : 95-110 ; Flumet : 70-150 ; Les Karellis : 60-160 ; Les Menuires : 65-195 ; Saint-Martin-Belleville : 45-195 ; Méribel : 60-140 ; La Norma : n-c ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 60-125 ; La Plagne : 100-215 ; La Rosière 1850 : 98-200 ; Saint-Francois-Longchamp : 45-150 ; Les Saisies : 130-170 ; Tignes : 97-180 ; La Toussuire : 60-100 ; Val-Cenis : 60-180 ; Val-Fréjus : 30-180 ; Val-d'Isère : 80-250 ; Valloire : 40-150 ; Valmeinier : 30-150 ; Valmorel : 60-130 ; Val-Thorens : 160-240 ;

ALPES-DU-SUD

Auron : 80-240 ; Beuil-les-Launes : 45-55 ; Isola 2000 : 90-160 ; Montgenèvre : 120-240 ; Orcières-Merlette : 70-310 ; Les Orres : 90-280 ; Pra-Loup : 80-210 ; Puy-Saint-Vincent : 65-265 ; Risoul 1850 : 100-190 ; Le Sauze-Super-Sauze : 60-200 ; Serre-Chevalier : n-c ; Superdévoluy : 40-210 ; Valberg : 75-115 ; Val d'Allos/Le Seignus : 145-255 ; Val d'Allos/La Foux : 170-400 ; Vars : 100-190.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 20-85 ; Barreges : n-c ; Cauterets-Lys : 10-100 ; Font-Romeu : 80-130 ; Gourette : 30-120 ; Luz-Ardiden : 35-90 ; La Mongie : 40-70 ; Peyragudes : 30-120 ; Piau-Engaly : 50-150 ; Saint-Lary-Soulan : 30-10 ; Luchon-Superbagnères : 20-110.

AUVERGNE

Le Mont-Dore : 0-10 ; Besse/Super-Besse : 20-20 ; Super-Lioran : 20-20.

JURA

Métabief : 10-40 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 30-50 ; Les Rousses : 10-80.

VOSGES

Le Bonhomme : 40-50 ; La Bresse-Hohneck : 20-50 ; Gérardmer : n-c ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-25 ; Ventron : 15-35.

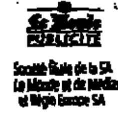
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	



Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.



Le Monde Publicité
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 5 janvier

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Mme de Sévigné (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 23, rue de Sévigné (Mme Cazes).

■ *L'HÔTEL-DIEU* (50 F), 10 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **LES BUTTES-CHAUMONT** (50 F), 11 heures, sortie *du métro* Buttes-Chaumont (La Parisienne).

■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses jardins (50 F), 11 heures et 15 h 30, place du *Palais-Royal devant le Louvre des* antiquaires (Claude Marti).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** : exposition Décors d'opéra, 13 h 30 (55 F + prix *d'entrée), dans le hall intérieur* à gauche (Paris et son histoire) ; 14 h 30 (50 F + prix d'entrée), sortie du métro Opéra côté place de l'Opéra *(Institut culturel de Paris)*.

■ **DES INVALIDES** à l'Hôtel Matignon (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Varenne (La Parisienne).

■ **L'ÉGLISE SAINT-BERNARD-DE-LA-CHAPELLE** et le quartier de la Goutte d'Or (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, *sortie du métro* Château-Rouge côté escalier roulant (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois (50 F), 14 h 30, place Baudoyer devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

■ **MONTMARTRE** : de l'église Saint-Pierre au Bateau-Lavoir (45 F), 14 h 30, sortie du métro Abbesses (Paris capitale historique).

■ **MUSÉE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE** : histoire de l'hôpital (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (Monuments historiques).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut : histoire et fonctionnement (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Christine Merle).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** et le Musée (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 10, rue du Cloître Notre-Dame (Approche de l'art).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie *du métro* Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

■ **LA RUE DU BAC** (45 F), 15 heures, sortie du métro Rue du Bac à l'angle du boulevard Raspail (Monuments historiques).

PHILATÉLIE

D'une année à l'autre

1996 a été, pour les philatélistes, une *année de rupture*. Le coût du programme « commémoratif » – quarante-neuf émissions, carnets compris – s'est élevé à 262,50 F. Il faut *cependant* y ajouter les 43,12 F totalisés par les timbres d'usage courant, préoblitérés et timbres de service, les *158 F des différents carnets Marianne* sans valeur faciale et les 491 F des produits « prêts-à-poster » et autres Diligo ou enveloppes *préaffranchies de type* Postexport. Au total, 954,62 F. En hausse de 50 % par rapport à l'an passé !

La politique du « prêt-à-poster » devrait se poursuivre. La Poste, qui subit une baisse de volume de 4 % à 5 % de son activité courrier des particuliers depuis plusieurs années, estime à près de 1 milliard leur chiffre d'affaires pour 1996 et compte sur eux pour redonner aux particuliers l'envie d'écrire.

Quelques temps forts devraient marquer 1997, comme la mise en service de timbres de voeux semi-permanents, en février ; six *figurines réunies dans un carnet* à l'occasion de la Semaine de la lettre, en mai. A plus long terme, Claude Viet, nouveau directeur *général de La Poste, a confirmé* qu'une opération en direction des parcs d'attraction est à l'étude, marquant sa volonté de transformer le timbre en véritable *outil* de communication qui n'oubliera pas les jeunes.

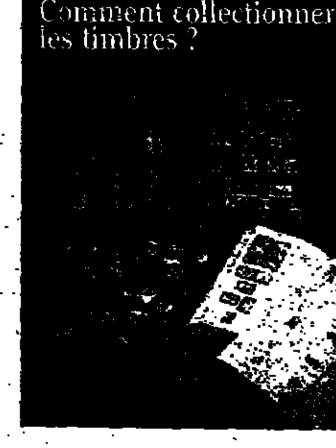
Enfin, la *Marianne* de Briat, *mise en service le 31 décembre* 1989, trouvera-t-elle un successeur ? La Poste a organisé dans le plus grand secret un concours clôturé le 31 octobre 1996, opposant une quarantaine d'artistes chargés de plancher sur le futur timbre d'usage courant.

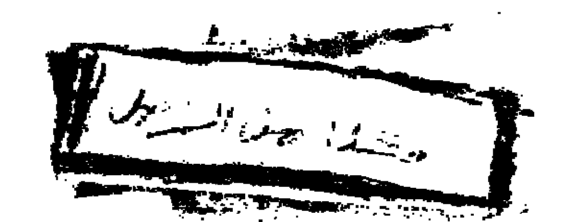
Selon la tradition, à nouveau président de la République, nouvelle *Marianne !* M. Chirac n'ayant jamais dissimulé son passé de philatéliste, on aurait pu imaginer de sa part plus d'empressement...

P. J.

EN FILIGRANE

■ **« Le Monde des philatélistes » de janvier.** A l'occasion de l'émission du timbre *François Mitterrand*, le numéro du *Monde des philatélistes* de janvier revient sur les présidents français « timbrés », de Louis-Napoléon Bonaparte à Georges Pompidou.
Le dossier du mois est consacré à l'Australie, pionnière en philatélie *polaire et en aérophilatélie*. Autres sujets : les foires et marchés en cartes postales et la première partie d'une étude sur l'histoire postale de l'Algérie pendant la seconde guerre mondiale.
Ce numéro, conditionné sous film plastique, comprend une brochure de 32 pages, *Comment collectionner les timbres*, éditée par l'Association pour le développement de la philatélie (ADP).
Ce guide pratique rendra les plus grands services aux collectionneurs (*Le Monde des philatélistes*, 84 pages, en vente en kiosques 27 F).





ART Comment dire un monde d'incertitude et d'absurdité ? C'était l'une des questions auxquelles s'est attaché à répondre Alberto Burri (1915-1995), qui fut, avec Dubuffet et Tàpies, l'un des protagonistes de la belle époque de l'« informel » européen. Ses sacs effilochés et recousus, ses plastiques brûlés, ses métaux acérés étaient reconnus comme le produit d'une pensée intense et dramatique qui savait transformer la matière brute en un splendide tableau. ● LA RÉTROSPECTIVE qui est présentée au Palais des expositions de Rome avant de voyager en Europe – notamment à Munich, mais pas à Paris – reconstruit une démarche qui a profondément marqué l'histoire de l'art italien de l'après-guerre. ● ELLE RÉUNIT une centaine d'œuvres qui documentent, étape par étape, le parcours artistique de Burri, des premiers tableaux figuratifs aux derniers *Cellotex*.

Avec Alberto Burri, la modernité italienne intègre l'héritage du classicisme

Une rétrospective, présentée à Rome avant de circuler en Europe, permet de mieux comprendre les rapports entre cet artiste disparu en 1995 et les peintres contemporains dont il est proche, en particulier Tàpies et Dubuffet, Rauschenberg et Klein

ALBERTO BURRI. Palais des Expositions, Via Nazionale 194, Rome, jusqu'au 15 janvier. Lenbachhaus, Munich, du 5 février au 6 avril.

ROME
correspondance

« C'était les matériaux les plus proches et les plus semblables à la fragilité et à l'incertitude du désert du monde, de l'absurdité totale et de l'incohérence de l'histoire. » Pour décrire la grandeur d'Alberto Burri (1915-1995), il suffit de quelques paroles éclairantes comme celles-ci, écrites par le poète Emilio Villa en 1960 pour la revue *Aujourd'hui*. Alberto Burri était alors déjà un artiste affirmé, aussi bien en Italie qu'à l'étranger : ses œuvres les plus significatives, comme les *(Gobbi* (« Bosses »), les *Sacchi* (« Sacs ») et les *Combustione Plastiche* (« Combustions plastiques ») avaient déjà attiré l'attention de critiques comme Giulio Carlo Argan, Maurizio Calvesi et Cesare Brandi, et les mots enthousiastes de James Johnson Sweeney, Pierre Restany et André Pieyre de Mandiargues. En peu d'années, ces sacs effilochés et recousus, ces plastiques brûlés par le feu, ces métaux acérés étaient déjà considérés comme le produit d'une pensée intense et dramatique qui savait transformer la matière humble et brute en un splendide tableau.

L'ample rétrospective ouverte jusqu'au 15 janvier au Palais des expositions de Rome reconstruit aujourd'hui, dans toutes ses nuances, une démarche qui a profondément marqué l'histoire de l'art italien de l'après-guerre. Grâce au patronage de la Ville de Rome et avec le soutien capital de la Fondation Burri de Città di Castello (la ville natale de l'artiste, en Ombrie), les commissaires de l'exposition, Maria Gracia Tolomeo et Carolyn Christov Bakargiev, ont réuni une centaine d'œuvres qui documentent étape par étape le parcours artistique de Burri, des premiers tableaux figuratifs aux derniers *Cellotex*. Suivant une démarche philologique, elles ont ainsi retracé la place de l'artiste sur la scène artistique de son temps.



D.R.

Sacco, 1953.

Protagoniste, avec Dubuffet et Tàpies, de la riche saison de l'« *Informel* » européen, Burri est proche d'expériences artistiques comme celles de Rauschenberg et de Klein, mais surtout précurseur de la conception de l'art comme énergie naturelle, qui trouvera son expression internationale dans l'Arte Povera. La principale nouveauté de cette exposition est que, pour la première fois, sont démêlés les fils qui relient le travail de l'artiste italien aux recherches de ses « compagnons de route » en Europe et aux Etats-Unis. Ainsi, grâce à un accrochage sobre et efficace, le public peut suivre l'évolution de sa démarche, dans un parcours chronologique clair et révélateur. Un parcours qui commence à l'enseigne de la souffrance, dans le camp de prisonniers de Hereford, au fin fond du Texas, où le jeune médecin de service, fait prisonnier par les Anglais, fut transféré durant la seconde guerre mondiale.

Confronté à l'épreuve de la survie, Alberto Burri décide d'abandonner la médecine et de se dédier à l'art. L'exposition de Rome commence précisément par *Texas* (1945), un petit tableau qui représente un paysage désertique, incendié par les rayons d'un coucher de soleil, peint d'une touche nerveuse, chargée de matière. C'est la première d'une série de toiles figuratives, timides débuts d'un artiste solitaire mais décidé à transformer une atroce expérience de vie en une puissante aventure intellectuelle. En 1948, c'est le grand saut : abandonnée la figuration, le langage de Burri s'aligne sur la recherche de ses contemporains. Dans une œuvre comme *Composition*, peinte cette année-là, se trouve encore présente la leçon des maîtres de l'abstraction, comme Klee et Miró. Mais très vite s'affirme avec force son intérêt pour les matériaux bruts : dans *Catrame* (« Goudrons »), l'artiste mélange le goudron et la pierre ponce avec des couleurs à l'huile, avant que n'apparaisse le sac de toile.

UNE ROUTE INDÉPENDANTE

Ainsi, bien que toujours dans le cadre de *« l'informel »*, Burri choisit une route indépendante, qui le portera à élaborer une véritable esthétique de la nature. Une nature qui s'exprime à travers la matière humble, qui croît et se développe à l'intérieur de l'œuvre, jusqu'à en modifier la surface, comme dans les *Gobbi*, où la toile se gonfle, poussée en avant par une armature intérieure en bois, ou dans les *Moisissures*, qui semblent corroder la couleur avec leurs trajectoires organiques. Au début des années 50 commence la période des *Grands Sacs*, où les taches de peinture sont remplacées par les coutures et les morceaux rapiécés. Eléments pauvres, objets usés et consommés arrangés de façon à diviser la toile avec une élégance dépouillée qui rappelle les polyptiques de la Renaissance ou les majestueux panneaux de Piero della Francesca et de Raphaël que Burri avait tant aimés dans sa terre natale d'Ombrie.

Pour l'artiste, ce sont des années particulièrement stimulantes, marquées par des chefs-d'œuvre comme *Le Grand Sac* (1952), *Le Sac et le Rouge* (1954) de la Tate Gallery de Londres, et surtout le *Sac SF...*, où la toile de jute tachée et lacérée semble surgir de l'obscurité du fond, suspendue par les fils qui divisent la surface peinte en compartiments réguliers, comme une porte de retable où se rencontrent classicisme et modernité.

« AVENTURE DE LA MATIÈRE »

Aux sacs succèdent vite les *Combustions* qui montrent les blessures infligées par le feu au jute, au bois, au plastique – transparent ou coloré. Ces superficies massacrées expriment un drame silencieux, où l'œuvre devient la métaphore d'un corps martyrisé. La matière se décompose et se mélange aux humeurs de la peinture ; la couleur a l'aspect du sang coagulé ! *« L'art de Burri nous rappelle la sensation de la chair vivante »*, écrivait en 1955 l'Américain Sweeney, l'un des premiers critiques internationaux à reconnaître la force obscure des *Sacs*. *« Il sait faire parler la matière »*, ajoute Pierre Restany, l'un des grands admirateurs de l'artiste.

Aujourd'hui, à tant d'années de distance, ces paroles sont toujours poignantes. Dans cette exposition, les matériaux défilent, les uns après les autres, pour se transformer en signes d'un art intense et absolu. Les *Fers* sont des lames acérées, brillantes et noircies comme des cuirasses médiévales ; les *Plastiques* sont des voiles légers dévorés par la flamme ; les *Cretti* sont des terres desséchées traversées de crevasses.

A la fin de cette *« aventure de la matière »*, il semble presque que Burri ait voulu retourner à une idée de l'art plus classique et équilibrée, quasi architectonique, exprimée par les *Cellotex*, panneaux de bois comprimé qui accueillent des formes plus tranquilles et contrôlées, suspendues dans l'espace animé de la couleur. Ce cycle de grandes œuvres auxquelles s'est dédié Burri, dès les début des années 80, apparaît comme un retour aux origines. Après avoir navigué pendant des lustres dans les mers tempétueuses de la matière, l'artiste revient à une peinture rationnelle et méditative, faite de formes et de couleurs primaires. C'est avec le *Cellotex* de 1992 que l'exposition se conclut : Burri mourra trois ans plus tard. Aujourd'hui, il renaît grâce à cette rétrospective exemplaire, qui portera en Europe la pensée d'un héritier exemplaire de la haute tradition de l'art italien.

Ludovico Pratesi

Des années de guerre à la reconnaissance

● **1915.** Naissance à Città di Castello (Ombrie). Etudes et pratique de la médecine. Pendant la guerre, Burri est médecin militaire en Afrique. Prisonnier, envoyé dans un camp au Texas, il commence à peindre.
● **1945.** Retour en Italie, l'artiste s'établit à Rome.
● **1952.** Deux toiles, *Le Rapiéçage* et *L'Accroc*, exposées à la Biennale de Venise, le font soudain connaître.
● **1955.** Il participe à l'exposition *The New Decade* au Museum of Modern Art de New York
● **1958-1960.** Burri obtient plusieurs prix, dont celui de la critique d'art à la Biennale de Venise (1960). Avec Fontana, il est désormais l'un des artistes italiens les plus connus de sa génération. Il exposera dans le monde entier.
● **1972.** A Paris, le Musée national d'art moderne lui consacre une rétrospective.
● **1995.** Il meurt à Rome.

Le 25e Festival d'Automne à Paris présente un bilan satisfaisant

L'édition 1997 sera marquée par une forte programmation japonaise

AINSI s'achève le 25e Festival d'Automne à Paris 1996 : 116 000 spectateurs ont assisté, du 19 septembre au 31 décembre, à l'une ou l'autre manifestation de ce rendez-vous que son directeur artistique, Alain Crombecque, qualifie de *« polyglotte, multiculturel, européen et international »*. Pari tenu. Les spectateurs ont fréquenté aussi bien les spectacles signés par les grands de la scène – 9 930 personnes ont vu *Le Pôle*, mis en scène par Klaus Michael Grüber à Bobigny (18 représentations) ; 6 000 spectateurs ont salué *Horror Suite Macbeth*, performance de l'Italien Carmelo Bene à l'Odéon (7 représentations) – comme par des artistes quasi inconnus : plus de 1 000 personnes sont allées découvrir à Créteil le premier spectacle du cinéaste chinois indépendant Zhang Yuan, *East Palace, West Palace* (5 représentations).

Le théâtre reste le point d'ancrage du festival avec plus de 70 000 spectateurs, puis viennent la musique et la danse (21 000), les arts plastiques avec l'installation du vidéaste américain Bill Viola à la Salpêtrière (16 000 visiteurs) et le cinéma, qui a réuni 9 000 spectateurs, dont près de 7 000 pour la seule projection intégrale des films de Takeshi Kitano à l'UGC Cité-Ciné des Halles.

Dans un contexte politique difficile, le Festival d'Automne a pu continuer le rééquilibrage de ses divers partenariats. La Ville de Paris a augmenté sa subvention de 400 000 francs ; elle a atteint 4,2 millions de francs en 1996. L'Etat, par l'entremise de différentes directions du ministère de la culture, a maintenu son effort à 6,7 millions de francs. Ces subventions représentent 60 % du budget total du Festival d'Automne, qui s'est élevé cette année à 20 millions de francs. Le mécénat, à hauteur de 2 millions (dont 740 000 francs pour la seule exposition Bill Viola) et les recettes propres complètent ce budget. *« Nous sommes heureux de mettre en place des projets qui dépassent de loin nos capacités financières,* explique Alain Crombecque. *Qu'il s'agisse, par exemple, de l'invitation lancée à Bill Viola ou des concerts Holliger-Kurtag, nous essayons de créer des partenariats avec de grandes institutions internationales qui multiplient nos forces économiques et donnent à nos projets un intérêt artistique accru puisqu'ils sont développés sur plusieurs mois et présentés dans plusieurs pays. »*

DÉSAFFECTION POUR LA MUSIQUE

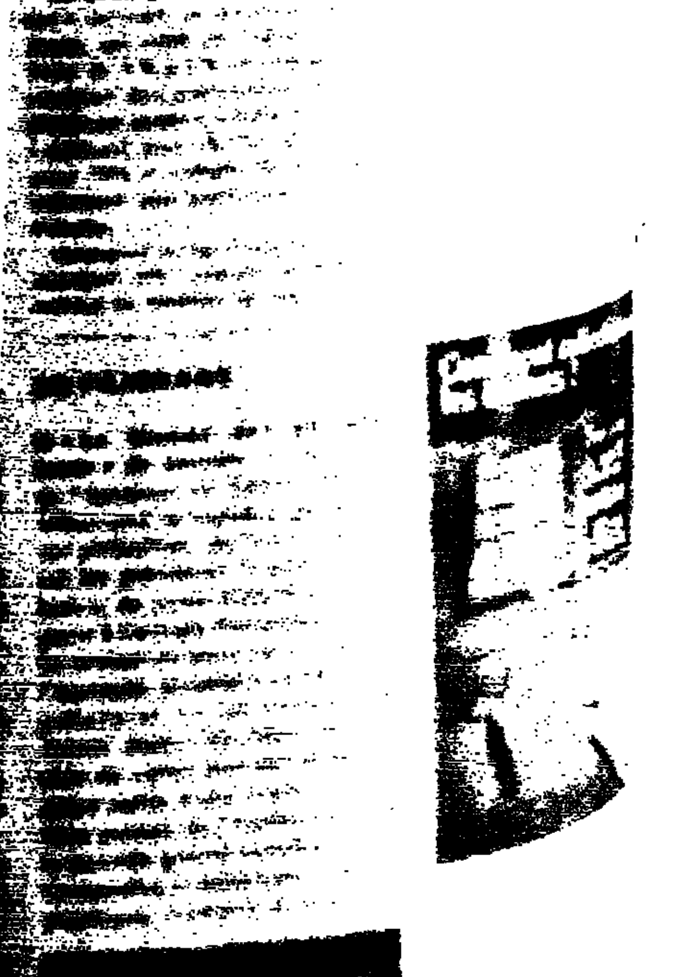
Le succès de l'installation sonore du compositeur Pierre Henry dans sa propre maison pousse Alain Crombecque *« à systématiser ces rendez-vous dans des lieux habités par les créateurs eux-mêmes afin de créer un lien réel de proximité entre eux et le public du festival, un sentiment d'aventure un peu initiatique »*. En 1997, le directeur du festival rêve ainsi d'un projet avec le plasticien français Christian Boltanski qui mêlerait arts plastiques, théâtre et littérature autour d'un grand roman classique japonais... Le Japon devrait tenir la vedette de la prochaine édition du festival, car l'automne 97 verra le début de l'Année du Japon à Paris et l'inauguration du nouveau centre culturel japonais de la capitale, sur les bords de Seine, dans le 7e arrondissement.

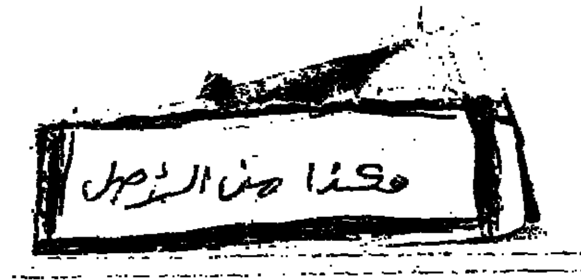
« La découverte de la culture japonaise est bien dans la tradition du festival, explique Alain Crombecque, *puisque dès 1978 nous avions présenté les œuvres du compositeur Toru Takemitsu, de l'architecte Arata Isozaki et les premières pièces buto de Tanaka Min. Presque vingt ans plus tard, nous voudrions réunir à Paris les trois grandes formes traditionnelles japonaises : le bunraku, au Théâtre de la Ville ; le grand kabuki, au Châtelet ; le nô, à La Villette, dans le beau théâtre reconstitué par Erhard Stiefel. Nous voudrions montrer aussi les dernières chorégraphies de Saburo Teshigawara et le travail de la compagnie Dumb Type. Nous avons encore le projet d'une rétrospective intégrale Oshima avec* Les Cahiers du cinéma. *A la Salpêtrière, nous pourrions installer une œuvre monumentale du sculpteur Kawamata. Enfin, nous serions heureux de rendre hommage à l'écrivain Kenzaburô Oe. Au total, ce programme japonais pourrait rassembler plus de deux cents artistes, dont plusieurs "trésors nationaux vivants". »*

La musique aurait évidemment toute sa part dans cette programmation thématique malgré *« la récente et brutale désaffection du public »* constatée par les organisateurs du festival comme par l'ensemble des professionnels parisiens. Pour ce qui est du Japon, le festival pourrait recevoir le compositeur Toshiro Hosokawa (âgé de quarante-trois ans) tandis qu'il continuera ses concerts monographiques (avec les Chinois Guo Wenjing et Xu Shuya, déjà invités en 1995) et présentera un cycle consacré à la musique du compositeur américain Morton Feldman (1926-1987) et à quelques grandes œuvres orchestrales, dont l'une sera confiée au chef et compositeur Michael Gielen, désormais « pensionnaire » du Festival d'Automne. Le théâtre musical aurait une nouvelle fois sa place avec le retour de Heiner Goebbels et Carles Santos et la venue au Châtelet de Steve Reich et de Berryl Korot pour le premier volet de leur *Opéra pour 2001*.

La programmation théâtre et danse, encore embryonnaire, devrait être marquée par le retour en France de Peter Zadeck et les invitations lancées à Christoph Marthaler, Robert Wilson (avec *La Maladie de la mort*, de Marguerite Duras, interprétée par Lucinda Childs et Michel Piccoli). Alain Crombecque voudrait *« raffermir les liens du festival avec les cultures non occidentales »* en organisant aux Bouffes du Nord un « Café égyptien » où dialogueraient poésie et musique. Il souhaite aussi créer des liens nouveaux avec des institutions en région pour donner au Festival d'Automne une ampleur plus grande. Des contacts sont pris avec la direction de l'Opéra de Bordeaux, qui a aussi en charge la programmation du Théâtre Fémina, afin de présenter plusieurs productions du festival 1997 dans la capitale girondine.

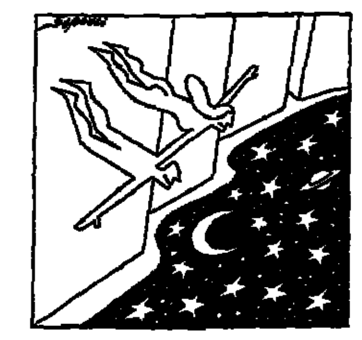
Olivier Schmitt





Simon Goubert au cœur du jazz

Le batteur et son quintette perpétuent une musique de mouvements et d'émotions



LES MUSICIENS du jazz, comme tous les artistes, ont toujours su transmettre leurs connaissances autant que leurs passions de l'un à l'autre. C'est un des moyens les plus sûrs de ne pas enfermer une musique dans un répertoire fané et fermé. Ainsi Simon Goubert, batteur, a-t-il grandi en musique dans la relation à quelques « monstres » de la batterie comme Max Roach, Art Blakey, Philly Jo Jones, Roy Haynes ou Elvin Jones – une histoire condensée du jazz moderne – ou Christian Vander, qui venait de ces mêmes inspirations. On peut voir là des liens, des passages. Les yeux mi-clos, au cœur du jazz comme en témoigne son jeu tout en anticipation, Simon Goubert mène depuis plusieurs années un quintette à deux saxophonistes (actuellement Jean-Michel Couchet et David Sauzay), le pianiste Michel Graillier et Stéphane Persiani à la contrebasse. La flamme s'est transmise. Ils jouent Coltrane autant que leurs compositions (celles de Graillier enchantent). Goubert vient de recevoir le prix Django-Reinhardt de l'Académie du jazz, qui consacre un « jeune » musicien, pas spécialement guitariste comme l'intitulé pourrait le faire croire.

★ **Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 3 et 4 janvier. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Vivian Reed
La chanteuse Vivian Reed est une habituée des shows de Broadway, des grandes soirées de gala et des plateaux de télévision, où elle a été vue aux côtés de Bill Cosby ou Sammy Davis Jr. Avec elle, c'est l'Amérique de l'entertainment, de la grande variété soul et jazz, du spectacle parfaitement réglé qui vient faire un tour à Paris, dans un club de grand hôtel, lieu tout à fait adapté au genre.
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 janvier. Tél. : 01-40-68-30-42. 160 F.

Philip Catherine, Emmanuel Bex, Aldo Romano
Trois grands stylistes font évoluer la formation guitare, orgue et batterie : Philip Catherine, dont les cordes succèdent à celles de Gérard Marais au sein de la même formation, Emmanuel Bex, épatant à toutes sortes de claviers, mais en particulier sur celui du mythique Hammond B3, et Aldo Romano, conteur d'histoires, notamment avec ses baguettes, ses peaux et ses cymbales.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 3 et 4 janvier. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

RISQUE MAXIMUM (*)
Film franco-américain de Ringo Lam
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e VF. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

LES REPRISES

ADIEU PHILIPPINE, de Jacques Rozier (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LA DOLCE VITA, de Federico Fellini (It., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
DU CÔTÉ D'OROUËT, de Jacques Rozier (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
ELLE ET LUI, de Leo McCarey (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
L'EXTRAVAGANT MONSIEUR CORY, de Blake Edwards
(A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
LES HABITANTS, d'Alex van Warmerdam (Hol., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LA JETÉE, de Chris Marker (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
MAINE OCÉAN, de Jacques Rozier (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
ORANGE MÉCANIQUE (**), de Stanley Kubrick (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LE PORT DE L'ANGOISSE, de Howard Hawks (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; rés. 40-30-20-10).
LE ROI ET L'OISEAU, de Paul Grimault (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
THE CONNECTION, de Shirley Clarke (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
CINÉMA INDIEN (v.o.), Paris Ciné I, 10e (01-47-70-21-71).
LES COMÉDIES DE MITCHELL LEISEN (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
CYCLE ABEL FERRARA (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
DOCUMENTAIRES-FICTIONS DE MARIA KOLEVA, Cinoche Vidéo, 5e (01-47-00-61-31).
ELIA KAZAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
HOMMAGE À CLOUZOT (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
HOMMAGE À MARCELLO MASTROIANNI (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
JOYEUX TOONS, CINÉ-CLUB JUNIOR, FILMS POUR ENFANTS (v.f.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
LES MARX BROTHERS, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
MODÈLE DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
OZU, MAÎTRE DU CINÉMA JAPONAIS, 22 FILMS (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
REINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LES SEPT PREMIERS FILMS DE ROMAN POLANSKI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en régions

MUSIQUE CLASSIQUE

CAEN
Orchestre de Caen
Schoenberg : *Concerto pour quatuor à cordes et orchestre.* Haendel : *Concerto grosso nº 24.* Beethoven : *Symphonie nº 7.* Quatuor Sine Nomine, Olivier Cuendet (direction).
Grand Auditorium, 1, rue du Carel, 14 Caen. 21 heures, le 10 janvier. Tél. : 02-31-50-05-64. 100 F.
LILLE
Orchestre national de Lille
Dutilleux : *Symphonie nº 1.* Poulenc : *Concert champêtre pour clavecin et orchestre.* Ravel : *Boléro.* Rinaldo Alessandrini (clavecin), Jean-Claude Casadesus (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, les 7 et 8 janvier. Tél. : 03-20-12-82-40. De 110 F à 140 F.
LYON
Peter Wispelwey (violoncelle), Paolo Giacometti (piano)
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 69.* Chopin : *Sonate pour violoncelle et piano op. 65, Introduction et polonaise brillante.* Britten : *Suite pour violoncelle seul op. 72.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 7 janvier. Tél. : 04-72-00-45-45. De 115 F à 240 F.
Orchestre national de Lyon
Chopin : *Concerto pour piano et orchestre nº 1.* Bruckner : *Symphonie nº 7.* Martha Argerich (piano), Emmanuel Krivine (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 9 janvier ; 18 heures, le 11 janvier. Tél. : 04-78-95-95-95. De 135 F à 270 F.
METZ
Philharmonie de Lorraine
Mozart : *Lucio Silla, ouverture.* Fauré : *Concerto pour violon et orchestre.* Bartok : *Concerto pour violon et orchestre nº 1.* Tchaïkovski : *Symphonie nº 2.* Augustin Dumay (violon), Roland Kieft (direction).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, les 9 et 10 janvier. Tél. : 03-87-39-92-00. De 90 F à 180 F.
MULHOUSE
Barbe-Bleue
d'Offenbach. Valentin Jar (Barbe-bleue), Magali Damotte (Boulotte), Jean-Pierre Schlagg (le roi Bobèche), René Massis (Popolani), Hanna Schaer (la reine Clementine), Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre symphonique de Mulhouse, Claude Schnitzler (direction), Dieter Kaegi (mise en scène), Alphonse Poulin (chorégraphie).
Théâtre de la Sinne, 68 Mulhouse. 20 heures, les 4 et 7 janvier ; 15 heures, le 5 janvier. Tél. : 03-89-36-28-28.
STRASBOURG
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Dvorak : *Carnaval.* Martinu : *Rhapsodie-concerto.* Chostakovitch : *Symphonie nº 5.* Tabea Zimmermann (alto), David Shallon (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, les 9 et 10 janvier. Tél. : 03-88-52-18-45. De 120 F à 225 F.
TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Beethoven : *Leonore III.* Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 482.* Sibelius : *Symphonie nº 5.* Alicia De Larrocha (piano), Andrew Litton (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 9 janvier. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

DANSE

ALBERTVILLE
Compagnie Anomalie
Josef Nadj : *Le Cri du caméléon.*
Le Dôme Théâtre, place de l'Europe, 73 Albertville. 19 h 30, le 9 janvier. Tél. : 04-79-37-70-88. 130 F.
ANGOULÊME
Pascale Houbin
Germen et Soma.
Les Plateaux, boulevard Berthelot, 16 Angoulême. 20 h 30, le 7 janvier. Tél. : 05-45-38-61-62. 60 F.
BELFORT
Boris Charmatz, Emmanuelle Huynh-Thanh-Loan
Boris Charmatz : *Aatt... enen... tionon.* Emmanuelle Huynh-Tanh-Loan : *Mua.*
Théâtre Granit, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 19 heures, les 7, 8, 9, 10 et 11 janvier. Tél. : 03-84-58-67-67. 90 F.
BORDEAUX
Giselle
Ballet de l'Opéra de Bordeaux. Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. Charles Jude : *chorégraphie.*
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 heures, les 7, 8, 9 et 10 janvier ; 15 heures, le 12 janvier. Tél. : 05-56-48-58-54. De 20 F à 140 F.
GAP
Robert Seyfried
Alles Klar.
Théâtre la Passerelle, 137, boulevard Georges-Pompidou, 05 Gap. 20 h 30, les 10 et 11 janvier. Tél. : 04-92-52-52-52. 140 F.
GRENOBLE
Groupe Emile Dubois
Jean-Claude Gallotta : *La Rue.*
Le Summum, avenue d'Innsbruck, 38 Grenoble. 20 heures, le 10 janvier. Tél. : 04-76-39-63-63. 90 F.
NICE
Casse-noisette
Jeanne Aioupova, Elena Kniazkova, Igor Yebra. Ballet et chœur d'enfants de l'Opéra de Nice. Orchestre philharmonique de Nice. David Coleman : *direction.* Marius Petipa : *chorégraphie.*
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, le 4 janvier ; 16 heures, le 5 janvier. Tél. : 04-93-85-67-31. De 60 F à 180 F.
OLLIOULES
Kubilaï Khan Investigation
Wagon Zeck.
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 10 janvier. Tél. : 04-94-22-74-00. 90 F.
LA ROCHELLE
Compagnie Jérôme Thomas
Hic hoc.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17 La Rochelle. 20 h 30, le 7 janvier. Tél. : 05-46-51-54-02. 125 F.
Marie-Claude Pietragalla, Fanny Gaïda
Carolyn Carlson : *Don't Look Back.* Maurice Béjart : *La Luna-Bakti III.* Victor Ullate : *Voilà c'est ça.* Oscar Araiz : *Adagietto.* Marius Petipa : *Hommage à Tchaïkovski.* Agrippina Vaganova : *Diane et Actéon.* Vassili Vainonen : *Flammes de Paris.*
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17 La Rochelle. 20 h 30, les 10 et 11 janvier. Tél. : 05-46-51-54-02. 170 F.
SAINT-PRIEST
Compagnie Käfig
Käfig.
Centre culturel Théo-Argence, place Ferdinand-Buisson, 69 Saint-Priest. 14 heures et 20 h 30, le 10 janvier. Tél. : 04-78-20-02-50. De 50 F à 70 F.

THÉÂTRE

BREST
Ernesto Prim
de Raymond Lepoutre, mise en scène d'Aurélien Recoing, avec Yannis Baraban, Nine de Montal, Prunella Rivière, Jauris Casanova, Stéphanie Tesson, Charlie Windelschmidt, Sébastien Lalanne, Christophe Gendreau, Thierry Lavat, Guillaume Laîné, Antoine Scotto, David Recoing et le Petit Orchestre.
Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau, 29 Brest. 20 h 30, les 9 et 10 ; 16 heures, le 11. Tél. : 02-98-44-10-10. Durée : 3 heures. De 65 F à 115 F.*
CHAMBÉRY
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Vincent Massoc et en alternance Jérémy Lambert ou Quentin Deguitre.
Espace Malraux, 67, place François-Mitterrand – carré-Curial, 73 Chambéry. 20 h 30, le 7 ; 19 h 30, les 8 et 9. Tél. : 04-79-85-55-43. Durée : 2 h 15. De 75 F à 130 F.*

COLMAR
L'Ecole des femmes
de Molière, mise en scène de René Loyon, avec Yves Belpois, Céline Châtelain, Nicolas Dufour, René Loyon, Serge Maggiani, Claude Monnoyeur, Carine Noury et François Noury.
Théâtre municipal, 3, rue des Unterlinden, 68 Colmar. 20 h 30, le 7. Tél. : 03-89-20-29-02. Durée : 2 heures. De 20 F à 130 F.*
DOUAI
Ile du Salut
d'après Franz Kafka, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Jean-Marc Stehlé, Marcial Di Fonzo Bo, Amiran Amiranachvili, Jean Lambert-Wild, Gérard Morel, Claude Duneton, Benoît Daynes, Manu Lacroix, Peter Wilkinson et Louis Yerly.
L'Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. 20 h 45, du 7 au 9. Tél. : 03-27-96-62-83. Durée : 2 h 30. De 70 F à 110 F.*
LE HAVRE
Que-dr-que
de Christoph Gätner, Ueli Hirzel et des comédiens, mise en scène des auteurs, avec Emmanuelle Jacqueline, Hyacinthe Reisch et Jean-Paul Lefeuvre.
Chapiteau, place Léon-Carlier, quartier de l'Eure, 76 Le Havre. 20 h 30, les 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18. Tél. : 02-35-19-10-10. Durée : 1 h 30. 110 F. Jusqu'au 18 janvier.
LYON
Le Prométhée mal enchaîné
d'André Gide, mise en scène de Michel Vericel, avec Violaine Vericel, Christophe Mirabel, David Bayle, Michel Vericel et Armand Chagot.
Théâtre le Point-du-Jour, 7, rue des Aqueducs, 69 Lyon. 20 h 30, les 10, 11, 14 ; 16 heures, le 12 ; 19 h 30, les 15 et 16. Tél. : 04-78-36-67-67. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*
MARSEILLE
Les Abîmés
de Michaël Cohen, mise en scène de l'auteur, avec Emmanuelle Lepoutre, Michaël Cohen, Marine Delterme et Serge Hazanavicius.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, du 9 au 11, les 14, 16, 17, 18, 21 ; 15 heures, les 12 et 19 ; 19 heures, le 15. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 130 F et 150 F. Jusqu'au 9 février.*
Une fête pour Boris
de Thomas Bernhard, mise en scène d'Elisabetta Sbiroli-Granger, avec Henriette Palazzi, Elisabetta Sbiroli-Granger, Maurice Vinçon, Olivier Pico, David Plat et Daniel Granger.
Théâtre de Lenche, 4, place de Lenche, 13 Marseille. 20 h 30, les 10, 11, 14, 15, 17, 18, 21 ; 19 heures, le 16 ; 16 heures, le 19. Tél. : 04-91-91-52-22. 30 F et 55 F. Jusqu'au 25 janvier.*
MULHOUSE
Quartett
de Heiner Müller, mise en scène de Marie-Noël Rio, avec Francine Bergé et Pierre Barrat.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, les 7 et 10 ; 19 heures, le 9. Tél. : 03-89-36-28-28. Durée : 1 h 20. De 40 F à 110 F.*
NANCY
L'Architecte et la Forêt
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Céline Chéenne, Gilbert Beugniot, Michel Fau, Anne Bellec, Christophe Bernard, Philippe Lehembre, Patrick Zimmermann, Frédérique Ruchaud et Luc Delhumeau.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 20 h 45, les 10, 11, 14, 17, 18 ; 16 h 30, le 12 ; 19 heures, les 15 et 16. Tél. : 03-83-37-42-42. Durée : 2 h 30. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 18 janvier.*
NANTES
Douze hommes en colère
de Reginald Rose, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Michel Leeb, Michel Fortin, Pierre Meunier, Bernard Freyd, Jacques Echantillon, Laurent Gendron, François Gamard, François Dyrek, André Thorent, Maurice Barrier, Jérôme Le Paulmier et Romain Barrier.
Maison de la culture de Loire-Atlantique Espace 44, 84, rue du Général-Buat, 44 Nantes. 20 heures, les 6, 9, 14 ; 21 heures, les 7, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 21 ; 15 heures, le 19. Tél. : 02-51-88-25-25. De 80 F à 145 F. Jusqu'au 31 janvier.
NARBONNE
La Tragédie du roi Christophe
d'Aimé Césaire, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, Prince Bilau Yaya Georges, Alan Boone, Maxime Dumont, Jules-Emmanuel Eyoum-Deido, James Germain, Sylvie Laporte, Gérard Lorin, Robert Lucibello, Louya Victor Mpene Malela, Guy Stanislas Matingou, Edouard Montoute, Mouss, Denis Mpunga, William Nadylam-Yotnda et Pascal Nzonzi.
Le Théâtre, 2, avenue Domitius, 11 Narbonne. 20 h 45, les 10 et 11. Tél. : 04-68-90-90-20. Durée : 2 heures. 85 F et 100 F.*
NÎMES
Moi qui ai servi le roi d'Angleterre
d'après Bohumil Hrabal, mise en scène de Michel Dubois, avec Jean-Paul Farré.
Odéon, 7, rue Pierre-Sémard, 30 Nîmes. 20 h 30, les 7, 9, 10, 11 ; 19 h 30, le 8. Tél. : 04-66-36-65-10. Durée : 1 h 40. De 60 F à 100 F.*
ORLÉANS
Le Naufrage du Titanic
d'après Hans Magnus Enzensberger, mise en scène de Pierre-Alain Chapuis, avec Philippe Clévenot et Clotilde Mollet.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, du 7 au 10. Tél. : 02-38-62-75-30. Durée : 1 h 40. De 80 F à 130 F.*
REIMS
Ahmed le subtil ou Scapin 84
d'Alain Badiou, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Didier Galas, Julien Muller, Camille Grandville, Arnaud Décarsin, Loïc Brabant, Eric Bergeonneau, Emmanuelle Dezy, Jean-Michel Guérin, Gisèle Tortérolo et Patrice Thibaud.
La Comédie, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. 20 h 30, du 9 au 11. Tél. : 03-26-48-49-00. Durée : 3 heures. 60 F.
ROCHEFORT
L'Ombre de la vallée ; les Noces du rétameur
de John Millington Synge, mise en scène des comédiens, avec François Chattot, Gilles Privat, Martine Schambacher, Luc Schillinger et Marie-Paule Sirvent.
Théâtre de la Coupe-d'Or, 101, rue de la République, 17 Rochefort. 20 h 30, le 10. Tél. : 05-46-82-15-15. Durée : 1 h 30. 75 F et 95 F.*
LA ROCHE-SUR-YON
Belle du Seigneur
de, par Elizabeth Macocco et Laurent Vercelletto, d'après Albert Cohen.
Théâtre municipal, rue Pierre-Bérégovoy, 85 La Roche-sur-Yon. 20 h 30, le 10. Tél. : 02-51-47-83-83. Durée : 1 h 30. 90 F et 110 F.*
SÈTE
Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Marie-Paule Trystram, Louis Beyler, Sylvie Orcier, Jean-Marie Boeglin, François Caron, Olivier Coloni, Philippe Demarle, Laurent Fernandez, Laurent Manzoni, Bernard Vergne, Vincent Winterhalter et Jean-François Lapalus.
Théâtre municipal, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 04-67-74-66-97. Durée : 3 h 15. De 70 F à 130 F.*
STRASBOURG
Macbeth
de William Shakespeare, mise en scène de Marc François, avec Nicolas Bonnefoy, Sébastien Bourlard, Aurore Bonjour, Michel Bonjour, Olivier Bonnefoy, Maria Montes, Jean Davy, Sébastien Derrey, Simon Dupriez, Marc François, Maïa Gresh, David Lerquet, Sylvain Lerquet, Alexandre Pavloff, Valérie Schwarcz, Marthe Vassallo et un enfant.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 heures, du 9 au 11, les 14, 15, 16, 17 ; 16 heures, le 12. Tél. : 03-88-27-61-81. Durée : 2 h 45. De 35 F à 120 F.*
VILLEURBANNE
La Princesse de Clèves
d'après Mme de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Marcel Bozonnet.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 19 h 30, le 9 ; 20 h 30, les 10 et 11 ; 17 heures, le 12. Tél. : 04-78-03-30-40. Durée : 1 h 45. 140 F et 175 F.*

ART

ANGERS
Jan Voss, parcours 1981-1996
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 02-41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 février. 10 F.
LE CATEAU-CAMBRÉSIS
Matisse et Tériade, le peintre et l'éditeur d'art poète
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 03-27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 mars. 16 F.
CHALON-SUR-SAÔNE
Lise Sarfati, prix Niepce 1996 : Russie-mémoire et fugue
Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 03-85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 2 février. 12 F.
COLMAR
Donation Johnny Friedlaender, 1912-1992
Musée d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 février. 30 F.
DIJON
Bernard Plossu : marches d'hiver, photographies
Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-70. De 10 heures 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 mars. 18 F.
HÉROUVILLE - SAINT-CLAIR
Josée Bernard, Nathalie Caron, Stan Denniston, Mathieu Godet
Centre d'art contemporain de Basse-Normandie, 7, passage de la Poste, 14 Hérouville - Saint-Clair. Tél. : 02-31-95-50-87. De 14 heures à 18 h 30 ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 février. Entrée libre.
LIMOGES
Martine Aballéa
FRAC Limousin les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 22 février. 10 F.
LE MANS
Autour de Simon Vouet
Musée de Tessé, 2, avenue de Paderborn, 72 Le Mans. Tél. : 02-43-47-38-51. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février. 16 F.
MARSEILLE
Cirva, le verre, dix ans de la création à Marseille
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 04-91-56-28-38. De 11 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 février. 20 F.
MULHOUSE
Pat Bruder
Musée des Beaux-Arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 février. 20 F.
Catherine Melin, Pat Bruder
Musée des Beaux-Arts, Villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre
NANTES
Paul-Armand Gette : In natura rerum
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier. 20 F.
NICE
Monique Frydman
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06 Nice. Tél. : 04-93-53-40-53. De 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 février. 25 F.
Tom Wesselmann : rétrospective 1959-1993
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier. 25 F.
QUIMPER
Antoni Muntadas : portraits
Galerie de l'Ecole des Beaux-Arts, 8, parc du 137e R. I., 29 Quimper. Tél. : 02-98-55-61-57. De 14 heures à 17 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 24 janvier. Entrée libre.
SAUMUR
Villeglé, rétrospective 1955-1992
Centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay, rue de l'Abbaye, Saint-Hilaire-Saint-Florent, 49 Saumur. Tél. : 02-41-83-83-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier. Entrée libre.
STRASBOURG
Eugène Carrière (1849-1906), visionnaire du réel
Galerie de l'Ancienne Douane, 1 A, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 11 heures à 18 h 30 ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 février. 30 F.
VENCE
Les (Dé)finitions de l'art
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 04-93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 février. 25 F.
VILLEURBANNE
On Kawara : Whole and Parts, 1964-1995
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Visites commentées samedi et dimanche à 15 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 1er février. 20 F.
(*) Tarifs réduits.

VENDREDI 3 JANVIER

TF 1

20.45

COLUMBO
Série de Vincent Mc Eveety, avec Peter Falk. Le meurtre aux deux visages (100 min). 640116
Un joueur endetté va séduire en secret la mère fortunée d'une de ses conquêtes. Les deux femmes s'aperçoivent qu'elles ont le même amant et décident de se venger...

22.25

LES AVENTURIERS D'EDEN RIVER
Téléfilm de Don Kent, avec Jean Reno, Carole Laure (95 min). 6470408
A Montréal, une jeune femme médecin soigne un homme blessé par balles.

0.00 Le Cavalier masqué. Téléfilm de John Hough, avec Michael York (90 min). 58075

1.30 et 3.20, 4.20 TF 1 nuit. 1.45 Ballet Napoli. The Royal Danish Ballet. Par l'orchestre The Royal Danish, dir. P. Ernst Lassen. 3.30 Histoire des inventions. Documentaire. [4/6] (rediff.). 4.30 et 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
Deuil à Cognac de Jean-Jacques Khan, avec Pierre Santini (100 min). 2911222
Un maître de chai, destiné à un brillant avenir, est découvert assassiné...

22.35

CHARLES TRENET : LE RÉCITAL
Concert (60 min). 1207704
Récital tiré de plusieurs concerts.

23.35 Journal, Météo.
23.45 Plateau.
23.50 Les Dames du bois de Boulogne ■ ■ Film de Robert Bresson (1944, N., 80 min). 6827845

1.30 Fin des paysans. 2.25 13 néophytes et 2 pros. 2.50 Les Z'amours (rediff.). 3.15 Pyramide (rediff.). 3.50 Urti. *4.10 Les Grands Travaux du monde.* 5.00 Aux marches du palais. Pétain. 5.15 La Compète. 5.40 Chip et Charly (25 min).

France 3

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. *La revanche du crabe*
En Gaspésie, alors que les pêcheurs de morues ont cessé toute activité depuis 1992, les pêcheurs de crabes qui se sont modernisés, se retrouvent à la tête de belles fortunes de mer. (60 min). 6171390

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Daniel Mesguish. Russie : la station des graines. Grèce : les mille moulins du Minotaure. France : les croqueurs de visages (60 min). 7792425

22.50 Journal, Météo.
23.10 Le Grand Débat des débatteurs. Divertissement présenté par Marc Jolivet.
0.10 Paris plumes. Une nuit à Rio. *Une nuit à Rio, un passeport pour le royaume de l'insouciance et de la féerie.*
1.10 Tex Avery *(75 min).* 3659598

Arte

20.45

▶ COUVRE-FEU
Téléfilm de Rachid Masharawi, avec Salim Daw, Na'ila Zayaad (1993, 70 min). 737118
Portrait d'une famille dans la bande de Gaza à l'heure du couvre-feu. Pyramide d'or du festival du film du Caire 1993.

21.55

GRAND FORMAT : BIRTHDAY
LE PEINTRE AMÉRICAIN DOROTHEA TANNING
Documentaire de Horst Mühlenbeck (1996, 95 min). 6771357
Aujourd'hui agée de 86 ans, l'artiste Dorothea Tanning a su développer, dans l'ombre de son mari Max Ernst, un style bien à elle.

23.30 La Grande Combine (The Fortune Cookie) ■ ■ Film de Billy Wilder, avec Walter Matthau, Jack Lemmon (1966, v.o., 120 min). 400661 *Pressé par un avocat sans scrupule, un photographe blessé pendant un match de football américain feint d'être paralysé pour obtenir réparation.*
1.30 Fritz the Cat ■ ■ Film d'animation Ralph Bakshi (1972, v.o., rediff., 80 min). 2919100

M 6

20.45

LES FAUX FRÈRES
Mission en péril
Série, avec Bud Spencer, Philip Michael Thomas (105 min). 375390
La petite mission de San Rolando devient le théâtre d'une ruée vers l'or, orchestrée par un redoutable parrain de la mafia locale.

22.30

POLTERGEIST
Série (Δ), avec Derek de Lint. La princesse égyptienne (50 min). 99715

23.20 Double Tranchant. Téléfilm (Δ) d'Arthur A. Seidelman (95 min). 3665883 *Une féministe, grièvement blessée par un homme cagoulé, doit subir une opération. Elle croit reconnaître son assaillant en la personne du chirurgien...*
0.55 Best of groove.

2.55 Movida opus 3. 3.50 Fréquenstar. 4.40 Culture pub. 5.05 E = M 6. 5.30 Boulevard des clips (90 min).

Canal +

20.35

PAPA EST UN MIRAGE
Téléfilm de Didier Grousset (95 min). 866932
Au Maroc, un acteur se voit confier par son ex-épouse la garde de leurs enfants...

22.10 Babylon 5. Série.
22.45 Flash d'information.

23.00

HARCÈLEMENT ■
Film de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore (1994, 123 min). 6839241
Adaptation d'un roman de Michael Crichton.

1.05 Sinbad et l'Œil du tigre ■ Filmde Sam Wanamaker (1976, v.o., 110 min). 7047723
2.55 Les Quatre Filles du docteur March ■ Film de Gillian Armstrong (1994, v.o., 110 min). 53789617
5.20 L'Adieu aux tsars. Documentaire (rediff., 99 min). 8823704

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Hommage à Roger Pillaudin. Journal du testament d'Orphée. Première époque. La mort du poète.
21.32 Black and Blue. Un inconnu illustre : Kenny Wheeler. Avec la participation de Jean-Louis Chautemps.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Claude Jeancolas, pour la présentation de Rimbaud, l'œuvre intégrale manuscrite.
0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Gaston Rey.

1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Fiction : Avignon 95 ; 1.59 Les Poétiques. Michel Houellebecq ; 2.49 *Nuits magnétiques.*

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Œuvres de Brahms, Schubert, Ravel.
22.25 Dépêche-notes.
22.30 Musique pluriel. Berliner moments III, de Walter Boudreau, par l'Orchestre mondial des Jeunesses Musicales et, D'un opéra de voyage pour 22 instruments, de Betsy Jolas, avec Claude Maisonneuve (cor anglais) et l'Orchestre du Domaine musical, dir. Gilbert Amy.
23.07 Miroir du siècle. César Franck et ses disciples.

0.00 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards, à Paris. *Le Quintette de* Simon Goubert. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Après une lecture du Dante,* de Liszt ; Francesca da Rimini, fantaisie symphonique op. 32, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique, de Leningrad ; Grand duo concertant pour violon et piano op. 21, d'Alkan ; Symphonie sur la Divine *Comédie de Dante, de Liszt,* par le Chœur de la Radio de Berlin, Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboïm.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Mozart, Mendelssohn, Schumann. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Médecins de nuit. Alpha.
21.00 Bon week-end. (RTBF du 25/10/96).
22.00 Journal (France 2).
22.35 André-Philippe Gagnon. Café-théâtre (France 2 du 26/08/95).
23.45 Ça cartonne.
23.40 Les Dessous du Moulin-Rouge. *(50 min.)*
0.30 Les Hommes-oiseaux de Colombes (55 min).

Planète

20.35 *Hypnose,* le grand sommeil.
21.25 Helmut by June.
22.20 Tati, l'empire des prix.
23.10 Maroc, corps et âmes. [2/11] Louanges.

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première.
21.00 Maurice Chevalier. Ma vie en canotier.
21.55 Les Brigands. Opéra de Jacques Offenbach. Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault. *Enregistré à l'Opéra de Lyon* en 1989 (130 min). 40882796
1.45 Le Feu sacré (80 min).

France Supervision

20.30 Taratata. Best of 96.
21.50 Festival : Les Inrockuptibles.
22.40 Les Nuits country.
23.40 Le Monde des spectacles.
0.35 Le Comédien. Théâtre. Pièce de Sacha *Guitry (85 min).* 80127742

Ciné Cinéfil

20.30 Le Pont vers le soleil ■ Film d'Etienne Périer (1960, N., 110 min). 5663999
22.20 Pontcarral, colonel d'Empire ■ ■ Film de Jean Delannoy (1942, N., 125 min). 58352951
0.25 Oh ! Mr Porter ■ Film de Marcel Varnel (1937, N., v.o., 85 min). 37514384

Ciné Cinémas

21.00 La Crise ■ Film de Coline Serreau *(1992, 95 min).* 70632311
22.35 Monsieur Destinée Film de James Orr (1990, v.o., 110 min). 98948203
0.25 Highlander, le retour Film de Russell Mulcahy (1990, 95 min). 16817461

Série Club

20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. Ordre et obéissance.
21.40 et 1.35 L'Age en fleur. [1] *Le grand jour.*
22.30 Chasse au crime. Le meurtre du comptable.
23.00 Section contre-enquête. Des affaires en or.
23.50 Covington Cross. Le retour.

Canal Jimmy

21.00 Star Trek. Arena.
21.50 On the Air.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. Que le divorce soit avec toi.
22.50 Seinfeld. En voiture.
23.15 Top Bab. Joe Cocker.
23.55 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

19.30 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Pro Slalom parallèle aux Deux-Alpes (France, 60 min). 742654
20.30 Sport de force.
21.30 Cascades.
22.00 Rallye raid.
23.00 Sumo.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
21.05 Le Zèbre. Film de Jean Poiret (1991, 95 min), avec Thierry Lhermitte. *Comédie.*

RTL 9
22.10 Tarzan, l'homme-singe. Film de John Derek (1981, 110 min), avec Miles O'Keefe. *Aventures.*
0.45 Goupi mains-rouges. Film de Jacques Becker (1942, 100 min), avec Fernand Ledoux. *Drame.*

TSR
0.00 The Rocky Horror *Picture Show.* Film de Jim Sharman (1975, v.o., 100 min), avec Tim Curry. *Fantastique.*

SAMEDI 4 JANVIER

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal.
13.30 Reportages. C'est arrivé près de chez *vous (35 min).* 184384
14.05 Un drôle de shérif. Série.
14.55 Mac Gyver. Série.
15.45 Savannah. Série. [1] Les blues de la mariée.
16.50 Xéna *la guerrière.* Série. Prométhée.
17.45 30 millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
19.00 Couleur Pacifique. Série. Au pied du mur.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Point course du Vendée Globe.

20.45

PARLEZ-MOI D'AMOUR
Divertissement (125 min). 780926
Des téléspectateurs auront la possibilité de déclarer leur passion amoureuse. Julien Courbet, l'animateur, endossera le rôle de Mercure.

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm (o) de Thomas J. Wright, avec Terence Knox. Piège de glace (95 min). 8999617
Trois trafiquants de drogues qui ont réussi à s'évader d'une prison vont se cacher dans la montagne. Mais durant leur fuite, ils abattent froidement de nombreuses personnes, dont la femme d'un trappeur. Ce dernier décide de se venger...

0.25 George Michael. Concert (70 min). 1577650

1.15 et 3.05 TF 1 nuit. 1.25 De l'amour *impossible. Concert.* 2.30 et 4.15, 4.55 Histoires naturelles. (rediff.). 3.15 Histoire des inventions. Documentaire. 4.50 Musique. Concert.

France 2

12.15 et 1.10 Pyramide. Jeu.
12.45 Point route. Magazine.
12.55 et 13.30 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Spot jeux.
13.35 Consomag. Magazine.
13.40 Savoir plus santé.
14.40 La Forêt boréale.
15.30 Samedi sport.
15.35 Tiercé. A Vincennes.
15.55 Rugby. En direct. Demi-finale de la Coupe d'Europe : Leicester-Toulouse (110 min). 8430588
17.45 Samedi sport. En direct. Le Dakar : 1re étape Dakar - Tambacounda (35 min). 280433
18.20 JAG. Série.
19.05 Le Bêtisier des animaux.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval, Météo.

20.50

LE CLAN DES VEUVES
Pièce de Ginette Beauvais-Garcin, *mise en scène de François Guérin,* avec Jackie Sardou, Ginette Garcin (105 min). 152655

22.35

MES MEILLEURS AMIS
Divertissement. Invités : Ophélie Winter, José Garcia, Karl Zéro (70 min). 9904574

23.45 Journal, Météo.
0.00 Dakar - Agadès - Dakar. Magazine. Le bivouac (45 min). 43650

1.45 Transantarctica. Documentaire [6] 2.00 Little Karim. Documentaire. 2.45 Un pays, une musique. Documentaire. Porto Rico. 3.35 Urti : de Zola à Sulitzer. Documentaire. 4.05 La Compète. Anniversaire d'Isa. 4.30 Chip et Charly. La rivière de diamants. 4.55 Le Corsaire. Série [3/3] (75 min).

France 3

11.43 Le 12-13 de l'information. *11.47* Télévision régionale. 12.30 Journal.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 et 14.35 Couleur pays.
14.10 Montagne. Magazine. La course de Laure.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Une enfance créole,* tomes 1 et 2, de Patrick Chamoiseau.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.

20.55

ET SI ON FAISAIT UN BÉBÉ ?
Téléfilm de Christiane Spiero, avec Macha Méril, Patrick Chesnais (95 min). 2809433
Une femme de cinquante ans, stérile, décide d'avoir un enfant autrement qu'adopté. Sa détermination lui fait franchir tous les obstacles.

22.30

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Patrick Jeudy. Les quatre lieutenants français (65 min). 9315471
Une fiction à base d'archives. Faits historiques connus, scènes de vie quotidienne, images de guerre, des documents qui racontent le destin tragique de quatre jeunes officiers dans la guerre d'Indochine.

23.35 Journal, Météo.
0.00 Musique et Compagnie. Une nuit chez Offenbach (60 min). 24785
1.00 Capitaine Furillo. Série. Oh, les enfants.

1.45 Musique graffiti. Magazine. Variations en fa majeur opus 19 de *Tchaïkovski (20 min).*

La Cinquième

13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. La légende du Bellem (rediff.). 14.00 Fête des bébés (rediff.). 14.30 Les *Grandes Stars d'Hollywood. Gary Cooper.* 15.30 Fenêtre sur court. 16.00 Les Aventures du Quest [1/7]. 16.55 Surf attitudes. 17.25 Les Enquêtes du National Geographic. Le castor des Rocheuses.
17.55 L'Œil de glace. Documentaire. *Plus d'un million de caméras de vidéosurveillance sont installées dans les magasins et dans les rues.*
18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Un garage fou-fou-fou. Série [1/7]. *Une production humoristique tchèque.*
19.30 Histoire parallèle. *Documentaire.* Semaine du 4 janvier 1947, année de rupture ? Invité : Serge Berstein (45 min). 83075
20.15 *Le* Dessous des cartes. *Chronique* géopolitique. Le volet économique du processus de paix palestino-israélien.
20.30 8 1/2 journal.

20.45

▶ L'AVENTURE HUMAINE : L'EGYPTE ET LA VALLÉE DU NIL
Documentaire de Patrick Holt (1996, 60 min). 6549723
Les énigmes de l'Egypte ancienne.

21.45

LE CHÊNE ET LE ROSEAU
Téléfilm d'André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel (1993, 55 min). 9808636
Arte rediffuse la collection « Tous les garçons et les filles de leur âge », une série de neuf films (chaque samedi jusqu'au 1er mars) sur le thème « adolescence et musique », qui s'ouvre avec le début des années 60 pour se clore sur la fin des années 80. Le téléfilm d'André Téchiné, Le Chêne et le Roseau, présenté ce soir, est, sans modifications, la première heure du film Les Roseaux sauvages sorti en salles de cinéma et plusieurs fois primé en 1994 et 1995.

22.40 Metropolis (55 min). 5912549
23.35 Pop Galerie : David Bowie. Documentaire (1996, 60 min). 9262988
0.35 Avanti ! ■ ■ Film de Billy Wilder, avec Jack Lemmon (1972, v.o., rediff., 145 min). 43088984

M 6

12.30 Madame est servie. Série. Tournez la page.
12.55 55 pour Vatoo. Jeu.
13.30 Le Magicien. Série. La tribu.
14.25 Raven. Série. Terre de paradis.
15.15 Les Têtes brûlées. Série. Les anges combattants.
16.10 L'Exilé. Série. Chantage.
16.55 L'Aventurier. Série. Otello.
17.15 Chapeau melon et Bottes de cuir. Série. Danses macabres.
18.10 Amicalement vôtre. Série. Entre deux feux.
19.05 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme.
20.35 Plus vite que la musique.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny, Gillian Anderson. (160 min). 11743907
Mauvais sang. *Des citoyens sans histoires se transforment en tueurs impitoyables.*
L'hôte (○). *Sur la piste d'un parasite géant meurtrier qui hante les égouts de Newark.*
Insomnie (○). *Un vétéran du Vietnam, utilisé comme cobaye humain pour des expériences sur la privation de sommeil, entreprend de se venger.*

23.25 La Démoniaque. Téléfilm (Δ) de Colin Bucksey, avec Marcy Walker, Cotter Smith (100 min). 5194452 *Une jeune étudiante suédoise prend l'identité d'une de ses amies après l'avoir assassinée et part, comme jeune fille au pair, dans une famille américaine qui l'accueille à bras ouverts...*
1.05 La Nuit des clips (400 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
13.30 ▶ L'Œil du cyclone.
14.00 Basket-ball. Championnat de France Pro. A : Le Mans - Pau.
16.00 Le Clip des vœux 97.
16.05 et 3.35 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.35 Les Allumés... L'enfant torero. Documentaire de Magali Negroni (25 min). 8888013
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.00 Les Superstars du catch.
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. +. Magazine.
20.00 Les Simpson.
20.30 Pas si vite.

20.35

LES AILES DE LA MORT
Téléfilm de Peter Barber-Fleming (100 min). 289452
Un agent secret britannique s'infiltre dans un réseau de trafiquants de drogue pour enquêter sur le meurtre d'un collègue.

22.15 Flash d'information.

22.20

OBSESSIONS MEURTRIÈRES
Téléfilm de Rick King (99 min). 7013926

0.00 Le Journal du hard.
0.05 Latex Film classé X de M. Ninn (1995, 105 min). 9811501
1.50 La Malédiction finale Film de Graham Baker (1981, v.o., 105 min). 66785259
4.05 L'Enfant des neiges ■ Film de Nicolas Vanier (1995, 80 min). 1404747
5.25 ▶ La Fille seule ■ ■ Film de Benoît Jacquot (1995, 89 min). 7967306

Radio

France-Culture

20.35 Musique : Si ça vous chante. Fabienne Thibeault, Cora Vaucaire, Michel Jonasz, Jacques Doual.
20.45 *Fiction : Les Fantômes* de Venise. De Sylvie Bahuchet. Avec Jean Menaud : le Zettlen, Sophie Edmond : Foscarine, Claude Piéplu : M. Albert, Roger Carel : Stravinsky, Catherine Le Couey : Loredane, José Valverde : le Doge, Eric *Legrand : Philibert, Henri* Poirier : Gustave, Paul Le Person : le gondolier, Caroline Jacquin : une poétesse, et Lisette Lemaire, Thierry de Froicourt, Jean-Paul Racodon, Lydia Feodoroff, Jacques Faugeron, Serge Bedrines, Lionel Robert, Philippe Chauvin, Myren Astrée, Cécile Deretz, Sophie Buis, Pascal de Toffoli. Christophe Guiot (violon), Michel Maurer (piano), Patrick Martinache (bruitage).
22.08 Nouvelle. Amours. Tiré de La Maison de Claudine de Colette. Dit par Eric Bougnon.
22.35 Opus. Christian Zanesi, sculpteur sur son.
23.58 Clairière.

0.05 Tard dans la nuit. Fiction. Nouvelles de Leo Perutz (extraites du recueil Seigneur, ayez pitié de moi !) : La Lune rit - Une simple pression sur le bouton. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Tosca, de Puccini. Livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica, d'après Sardou. En *direct du Metropolitan Opera* à New York. Chœur d'enfants, Chœur et Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Christian Badea. Maria Guleghina : Tosca, Sergej Larin : Cavaradossi, James Morris : Scarpia...
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Festival d'automne. Concert donné le 9 décembre à l'amphithéâtre de l'Opéra national de Paris. Solistes et membres de l'Ensemble recherche Quatuor Diotima, dir. Kwame Ryan. Œuvres de Pauset.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 J. P. Salomon, violoniste et imprésario. Symphonie nº 104, de Haydn ; *Sonate nº 1 BWC 1001, de* Bach ; Symphonie Wq 183 nº 1, de C.P.E. Bach, par l'Orchestre baroque d'Amsterdam ; Quatuor K. 407 de Mozart par l'Ensemble Mozzafiato ; Extraits de La Création, de Haydn ; Quatuor op. 18 nº 3 de Beethoven, par *le Quatuor Alban Berg.*

22.35 Da Capo. Œuvres de Wagner, R. Strauss, J. Strauss, Weiner, Gershwin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Rage au cœur. Téléfilm de Robin Davis (90 min). 60504297
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Questions pour un champion (France 3 du 17/12/96).
0.30 Soir 3 (France 3).
22.15 Le Cirque fait son cinéma.
23.10 Hypnose, le grand sommeil.
0.00 Helmut by June.
0.55 Tati, l'empire des prix (50 min).

Planète

20.35 David Douillet.
21.25 Où vous voulez, quand vous voulez.
21.50 15 jours sur Planète.

Paris Première

20.30 Sirella. Ballet. *Enregistré au Zénith en* octobre 1991 (85 min). 78242742
21.55 Billy Joel. Concert. Enregistré à Francfort en Allemagne en juillet 1994 (130 min). 40786568
0.05 Oh les Girls !
0.55 Hollywood and the Strippers.

France Supervision

20.30 Les Deux Marches *de Wolfgang Amadeus* Mozart. Concert (95 min). 51615830
22.05 Cap'tain Café. Pow Wow.
23.00 Trait pour trait. Explorer l'interdit en sciences Rémy Chauvin.
23.25 La Légende des sciences. Pasteur et Mendel.
0.15 Calvin Russell. Concert. *Enregistré aux* Séquentielles de Lyon en mai 1995 (65 min). 38187563

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 La fièvre monte à El Pao ■ Film de Luis Buñuel (1959, N., 95 min). 12379452
0.35 La Maison de la 92e Rue *(The House* on 92nd Street) ■ ■ Film de Henry Hathaway (1945, N., v.o., 90 min). *13970485*

Ciné Cinémas

20.30 L'Ultime Combat. Téléfilm de Jeff Bleckner *(90 min).* 2288100
22.00 Ciné cinécourts.
23.05 Etats d'âme ■ Film de Jacques Fansten (1986, 100 min). 86590888

Série Club

20.45 Colorado. Le crime.
22.15 Le Retour du Saint.
23.05 Code Quantum. L'amour n'a pas de couleur.
23.50 Le Club.
0.00 Le Prisonnier.
0.50 La Famille Addams.

Canal Jimmy

21.00 Earth 2. En attendant le dégel.
21.50 Friends. Celui qui a fait on ne sait quoi avec Rachel.
22.15 Chronique californienne.
22.20 *Le Meilleur du pire.* Spécial Opération Simpson Bay.
1.20 Motor Trend.

Eurosport

13.30 et 0.00 Saut à skis. En direct. Coupe du monde. 7e manche à Innsbruck (Autriche) (120 min). 895181
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A. 3e journée retour : Antibes-PSG Racing (125 min). 5363471
22.00 Boxe. Combat poids lourds en 10 reprises. Axel Schulz (All.) - *Jose Ribalta (Cuba).*
23.00 Ski alpin.

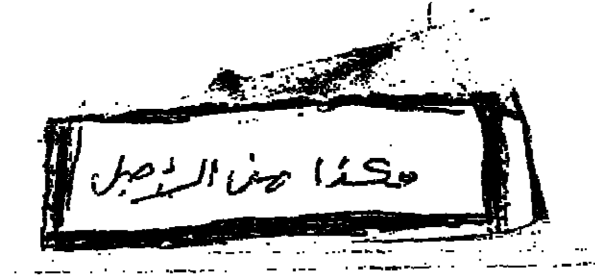
Les films sur les chaînes européennes

TSR
0.00 Evil Dead 2. Film de Sam Raimi (1987, 80 min), avec Bruce Campbell. *Horreur.*

Demain, dans le supplément TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
- Images, mythologies et histoire : François Mitterrand dans les coulisses de la télé.
- Profession : radio-reporter.
- Le troisième âge saisi par la passion du multimédia.

Le film de la semaine : « Mean Streets », de Martin Scorsese.

▶ *Signalé dans* « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ *On peut voir.*
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
SAMEDI 4 JANVIER 1997

La vague de froid et la neige ont paralysé le sud-est de la France

Sept personnes sont mortes jeudi, portant à vingt-deux le nombre des victimes

LE FROID qui saisit la France a fait sept victimes supplémentaires, jeudi 2 janvier, portant le nombre de décès imputables aux conditions climatiques à vingt-deux. Parmi elles, les sans-abris sont les plus touchés : un homme de trente-trois ans a été retrouvé mort dans une cabane à Colmar (Haut-Rhin), un sexagénaire dans un hôtel désaffecté de Roubaix, un quadragénaire dans une caravane abandonnée à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) et un RMiste quinquagénaire dans la chambre d'une auberge fermée à Curis-au-Mont-d'Or, près de Lyon. De même, un homme âgé de quatre-vingt treize ans, vivant en Saône-et-Loire sans chauffage ni eau courante, est décédé des suites d'une hypothermie, ainsi qu'un sexagénaire de Bischeim (Bas-Rhin), retrouvé sans vie dans sa maison où régnait une température de – 5 degrés.

La colonne de mercure est descendue jusqu'à – 22,1 à Chessy-les-Prés, dans l'Aube. La vague de froid et la neige ont également fortement perturbé la circulation ferroviaire et routière, notamment dans la région Rhône-Alpes, où 10 000 usagers de la SNCF se sont trouvés bloqués. Dix TGV demeuraient encore à quai vendredi matin dans les gares lyonnaises et la préfecture du Rhône indiquait avoir logé 400 passagers dans la nuit, des milliers d'autres étant restés dans les wagons chauffés ou dans les gares. De même, 800 usagers bloqués en gare d'Avignon avaient été relogés dans différents centres d'accueil de la ville.

Par ailleurs, immobilisés sur les réseaux routiers ou autoroutiers dans la Drôme, 3 000 personnes ont passé la nuit dans leurs véhicule, et autant ont été hébergées d'urgence dans des salles des fêtes, des gymnases chauffés ou des lycées, selon la préfecture de ce département, où un homme de quatre-vingts sept ans est décédé d'une crise cardiaque dans un car de personnes âgées bloqué par la neige à Malataverne.

Dans certaines villes comme Pierrelatte, les habitants ont offert un gîte aux familles immobilisées.

CANAUX PARALYSÉS

Enfin, la couche de glace sur les canaux du Rhône au Rhin, de la Marne au Rhin et des Houllières de la Sarre atteignant dix centimètres, la navigation sur les canaux de l'est de la France est totalement paralysée. Seul le trafic fluvial sur le Rhin et la partie française de la Moselle canalisée demeure normal.

Conséquence logique du froid, la consommation d'énergie enregistrée par EDF-GDF a augmenté, sans toutefois atteindre des records, du fait notamment d'une activité industrielle très ralentie. Jeudi en milieu de journée, la consommation électrique française atteignait 67 500 megawatts, alors qu'une consommation enregistrée dans les normales saisonnières aurait avoisinné 57 000 mégawatts. A Paris, le standard téléphonique des pompiers a été pris d'assaut, mercredi et jeudi, en raison de multiples ruptures de canalisations provoquées par le gel.

Enfin, des mesures de suspension de la chasse aux oiseaux migrateurs ont été prises par les préfets dans trois départements du Sud-Ouest, les Landes, la Gironde et la Charente, ainsi qu'en Camargue, confortant ainsi une demande de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Des mesures de suspension ont également été prises en faveur du gibier d'eau dans plusieurs départements.

Le givrage des caténaires

La formation de givre sur les caténaires, ces lignes électriques courant au-dessus des voies ferrées qui permettent d'alimenter les motrices, perturbe le contact entre la caténaire et le pantographe du train ; de plus, lorsque le poids du givre est devenu trop lourd, elle provoque parfois la rupture de la caténaire. C'est ce qui s'est produit le jeudi 2 janvier entre Bollène et Orange, dans le sens nord-sud. La SNCF n'a pas prévu de système permanent de dégivrage des caténaires, comme il en existe au Canada ou en Russie. Elle dispose de quelques « wagons-racleurs » qui enlèvent le givre avant le passage du train. *« Le problème, avec les très basses températures, c'est que le givre se reforme presque immédiatement »*, observe-t-on à la SNCF. Une autre solution consiste à connecter les caténaires « en boucle » pour les chauffer, un peu comme des résistances. Mais ce système s'apparenterait plus à un bricolage qu'à un dispositif normal de dégivrage.

● La SNCF a mis en place un numéro vert – le 08 00 130 130 – pour toute information concernant les perturbations du trafic. Pour tout autre renseignement voyageurs (horaires, réservations, etc.), composer le 08 36 35 35 35.

Des milliers de voyageurs bloqués dans la vallée du Rhône

LYON
de notre correspondant régional

Trafic de bus fortement perturbé, circulation automobile au ralenti sur les grands axes, trains arrêtés dans les gares, Lyon et la vallée du Rhône ont été paralysés, jeudi 2 janvier, jusqu'à tard dans la nuit, par de constantes chutes de neige. Si vendredi matin une accalmie était observée, Météo France annonçait de nouvelles chutes de neige et des pluies verglaçantes à partir de la mi-journée.

L'autoroute A7 était fermée dans le sens nord-sud entre Vienne et Valence, et dans le sens sud-nord entre Avignon et Vienne. La SNCF ne prévoyait de faire circuler qu'un train sur quatre sur l'ensemble du réseau, et aucun TGV.

C'est dans les gares que la situation a été la plus délicate. Mille personnes ont ainsi été bloquées, jeudi, à Lyon-Satolas, autant à la Part-Dieu, et deux cents à Perrache. La SNCF a, aux yeux des usagers, mis trop de temps à réagir, se contentant de diffuser des messages d'excuses sur les retards. Points d'accueil saturés, longues queues aux guichets, le public a fini par montrer des signes d'impatience devant l'absence d'informations ou de solutions de rechange.

4 000 REPAS FROIDS

La cellule de crise mise en place à la préfecture du Rhône a fait distribuer 4 000 repas froids. Certains passagers ont dormi dans les trains, quand ceux-ci étaient chauffés. D'autres ont été logés dans des hôtels et l'armée a installé des lits de camp dans des gymnases. Vendredi matin, 5 000 petits-déjeuners ont été servis. Les automobilistes qui ont emprunté, jeudi, les autoroutes, ont été pris au piège des chutes de neige. *« C'est inadmissible qu'on ne nous ait pas prévenus*, râlait un routier au péage de Vienne. *Pourquoi n'a-t-on pas tout de suite fermé les accès de l'A7 ? »* Plus d'une vingtaine d'accidents ont été recensés, dont certains graves.

La préfecture de la Drôme a ouvert onze centres d'hébergement pour accueillir les automobilistes bloqués. C'est vers Bollène que la situation a été la plus tendue : la circulation ayant été interdite sur l'autoroute, le trafic s'est reporté sur les nationales 7 et 86, provoquant de multiples bouchons.

Bruno Caussé

Un arrêté du maire de Longjumeau contraint les sans-abri à... s'abriter

LE MAIRE socialiste de Longjumeau (Essonne), Philippe Schmit, vient de prendre un arrêté municipal, valable du 2 janvier au 15 avril 1997, pour que *« toute personne errant par temps de grand froid, ou se trouvant exposée aux aléas climatiques faisant craindre pour sa santé, se voit proposer un site d'accueil où elle pourra séjourner au chaud. »* L'arrêté précise *« qu'à défaut de consentement de l'individu, et dans la mesure où sa santé ou sa sécurité est menacée, celui-ci est conduit dans un bâtiment public refuge »*.

S'appuyant sur le code général des collectivités territoriales, le texte stipule encore que *« la police municipale, sous l'autorité du maire, a notamment pour mission, d'une part de prévenir par des précautions convenables et de faire cesser par la distribution des secours nécessaires (...) les fléaux calamiteux, d'autre part de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure »*.

A Longjumeau, une ville d'un peu plus de vingt mille habitants de la banlieue sud de Paris, les services municipaux ont répertorié, cet hiver, une dizaine de sans-abri. *« Ils sont tous RMistes et dépendent administrativement de communes environnantes*, explique le maire. *Mais ils sont attirés par la proximité de l'hôpital, car en cas de problème, ils savent qu'ils peuvent y être soignés. Depuis six ans, nous avons installé un refuge dans les douches municipales qui peut accueillir six personnes. Or, depuis le début de la vague de froid, un seul lit a été occupé, et il n'y a plus personne là-bas depuis vendredi dernier ! »*

Le décès d'un sans-abri dans la commune, il y a deux ans, mort de froid à quelques mètres de la porte du foyer Emmaüs, a sans doute joué dans sa décision. Depuis, le maire craint de voir l'accident se répéter. *« Le 8 décembre, l'an dernier, il faisait – 8°*, raconte t-il. *J'ai réveillé un adjoint à une heure du matin. Nous avons fait un tour en voiture et trouvé deux sans-abris sous les marches d'un bâtiment public. Nous les avons emmenés aux douches, ils étaient réticents mais j'ai pu les convaincre, car ils me connaissaient. »*

« Il n'est pas question de séquestrer les sans-abri, dit encore l'élu. *En cas de danger pour leur santé, ils seront mis au chaud mais repartiront dès le lendemain. On ne peut pas plaider pour l'ingérence humanitaire en Bosnie et au Rwanda, et laisser mourir les gens à 15 mètres de chez nous. »*

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, promoteur du Samu social, ne partage pas le point de vue du maire de Longjumeau. Jeudi soir, interrogé sur France-inter, il a déclaré : *« L'enfer est pavé de bonnes intentions. Il s'agit d'une bonne intention mais ce n'est pas comme cela qu'il faut faire. Ce serait une régression. Les gens qui ont tout perdu ont quand même le droit à leur liberté et à leur dignité. Il faut prendre le temps d'expliquer, de montrer à ces gens qu'ils sont importants, offrir un thé, un café, mais il faut aussi leur laisser leur liberté. Donc je ne suis pas d'accord avec le maire de Longjumeau. Je pense qu'il a le souci de préserver ces gens, mais il faut préserver leur âme, aussi. »*

Sylvia Maric

COMMENTAIRE

PRINCIPES OPPOSÉS

On peut, dans la France de 1997 mourir de froid dans la rue. Faut-il en conclure qu'on laisse des êtres humains mourir de froid ? Le débat soulevé aujourd'hui par le maire de Longjumeau est complexe dans la mesure notamment où il conduit à opposer la notion de liberté individuelle à celle de la non-assistance à personne en danger.

On pourrait ici être tenté d'établir un parallèle avec la situation difficile dans laquelle se trouve un médecin confronté à un gréviste de la faim. On connaît les termes de ce débat : le médecin ne peut, au nom de sa déontologie, imposer une prise en charge thérapeutique à un patient qui la refuse. A l'inverse, au nom du code pénal, ce même médecin peut être poursuivi pour non-assistance à personne en danger.

Cette équation apparemment insoluble trouve sa solution lorsque le patient faute de disposer de sa conscience n'est plus en état d'exprimer son choix. Le médecin doit alors faire face au danger vital, quelle que soit la position prise antérieurement par son patient. S'agissant de la prise en charge des sans-abri, le débat de principe qui oppose le maire de Longjumeau au docteur Xavier Emmanuelli n'est pas tout à fait de même nature. Le plus souvent, ce ne sont pas des médecins mais des travailleurs sociaux qui ont à décider de la conduite à tenir. Faut-il prendre acte de la « volonté » d'un sans-abri, de rester dans la rue par très grand froid ? Faut-il au contraire imposer – et avoir le cas échéant recours à la force – de le conduire dans une structure d'accueil ou dans un hôpital.

Ce débat ne peut être sorti du contexte plus général caractérisé par le dramatique manque de moyens accordés par les pouvoirs publics et les collectivités locales, aux services sociaux et aux associations qui, inlassablement, viennent en aide aux sans-abri. En toute hypothèse, la présence systématique de médecins aux côtés des équipes d'assistance et une amélioration des conditions de vie dans les structures d'accueil permettraient de lever bien des ambiguités.

Franck Nouchi

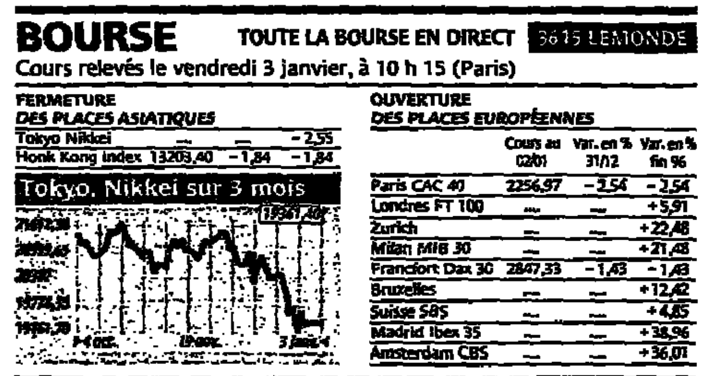
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 3 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE *DES PLACES ASIATIQUES*

Tokyo Nikkei	—	—	– 2,55
Honk Kong index	13203,40	– 1,84	– 1,84



OUVERTURE *DES PLACES EUROPÉENNES*

	Cours au 02/01	Var. en % 31/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2256,97	– 2,54	– 2,54
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 22,48
Milan MIB 30	—	—	+ 21,48
Francfort Dax 30	2847,33	– 1,43	– 1,43
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 4,85
Madrid Ibex 35	—	—	+ 38,96
Amsterdam CBS	—	—	+ 36,01

Tirage du *Monde* daté jeudi 2 janvier 1997 : 474 338 exemplaires 3

Treize ans de prison requis contre Omar Zemmiri

LE PROCUREUR DU ROI a requis, jeudi 2 janvier, une peine de treize ans d'emprisonnement contre Omar Zemmiri, un Français d'origine algérienne jugé par le tribunal belge de Tournai pour tentative d'homicide volontaire, prise d'otages et infractions à la législation sur les armes. Le 29 mars 1996, Omar Zemmiri et son complice, Christophe Caze, avaient quitté une maison de Roubaix (Nord), quelques minutes avant l'assaut donné par les policiers français du RAID contre ce pavillon où séjournaient plusieurs hommes soupçonnés d'attaques à main armée et en relations avec la mouvance islamiste. Les quatre hommes restés dans la maison avaient été tués lors de l'assaut policier (*Le Monde* du 30 mars).

Christophe Caze et Omar Zemmiri avaient été interceptés peu après par les gendarmes belges, sur une autoroute près de Courtrai (Belgique). Le premier avait été tué dans une fusillade. Omar Zemmiri s'était réfugié dans une maison voisine et avait pris deux femmes en otage, avant de se rendre, à l'issue d'une longue négociation. Le tribunal a mis son jugement en délibéré au 30 janvier.

DÉPÊCHES

■ **BIRMANIE.** ***Les journalistes ne sont plus autorisés à se rendre au domicile, à Rangoun, d'Aung San Suu Kyi***, chef de l'opposition birmane. Les diplomates et les membres de la Ligue nationale pour la démocratie, parti de Mme Suu Kyi, devront disposer, pour le faire, d'une autorisation officielle. Telles sont les dispositions annoncées, jeudi 2 janvier, par un porte-parole de la junte au pouvoir lors d'une conférence de presse mensuelle.

■ **RUSSIE : la population russe a diminué** de 430 000 personnes en 1996, et comptait, à la fin de cette année, 147,5 millions d'habitants, a indiqué jeudi 2 janvier le comité d'Etat aux statistiques. Le taux de mortalité a légèrement diminué en 1996, de 15 pour mille à 14,4 pour mille, mais le taux de natalité a baissé également, de 9,5 à 9 pour mille. En 1995, le comité d'Etat aux statistiques avait pronostiqué une baisse de la population russe de 5,1 millions d'ici à 2005. – *(AFP.)*

■ **LITUANIE : la police des gardes-frontières lituaniens** va verser des primes importantes aux habitants ayant fourni des informations permettant d'arrêter des immigrants clandestins, a annoncé jeudi 2 janvier l'agence russe Itar-Tass.

■ **SONDAGE : la cote de confiance de Jacques Chirac** perd un point, pour s'établir à 36 %, et celle d'Alain Juppé gagne un point, à 26 %, selon l'enquête Sofres réalisée auprès d'un échantillon de 1 000 personnes du 21 au 24 décembre 1996 et publiée par le *Figaro-Magazine* du 4 janvier.

■ **ABATTEMENTS FISCAUX : les employeurs des 80 professions** qui devraient voir supprimer leurs abattements fiscaux pour frais professionnels continueront à bénéficier de déductions pour le calcul de l'assiette des cotisations sociales. Un arrêté du 30 décembre paru au *Journal officiel* du 31 décembre maintient la possibilité de réduire la base des cotisations en appliquant le taux d'abattement en vigueur avant la réforme fiscale *« dans la limite de 50 000 francs par année civile »* et par salarié.

